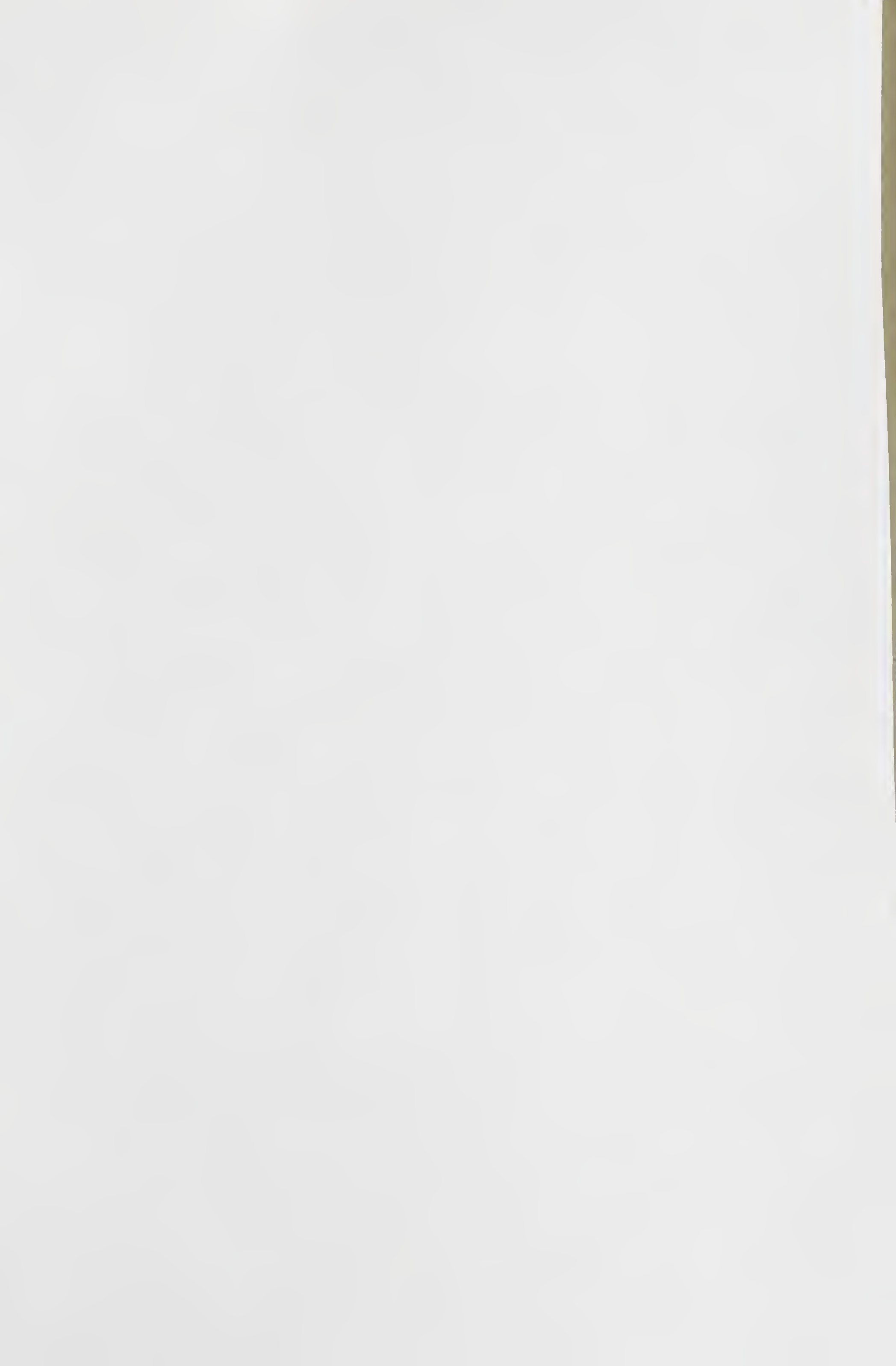
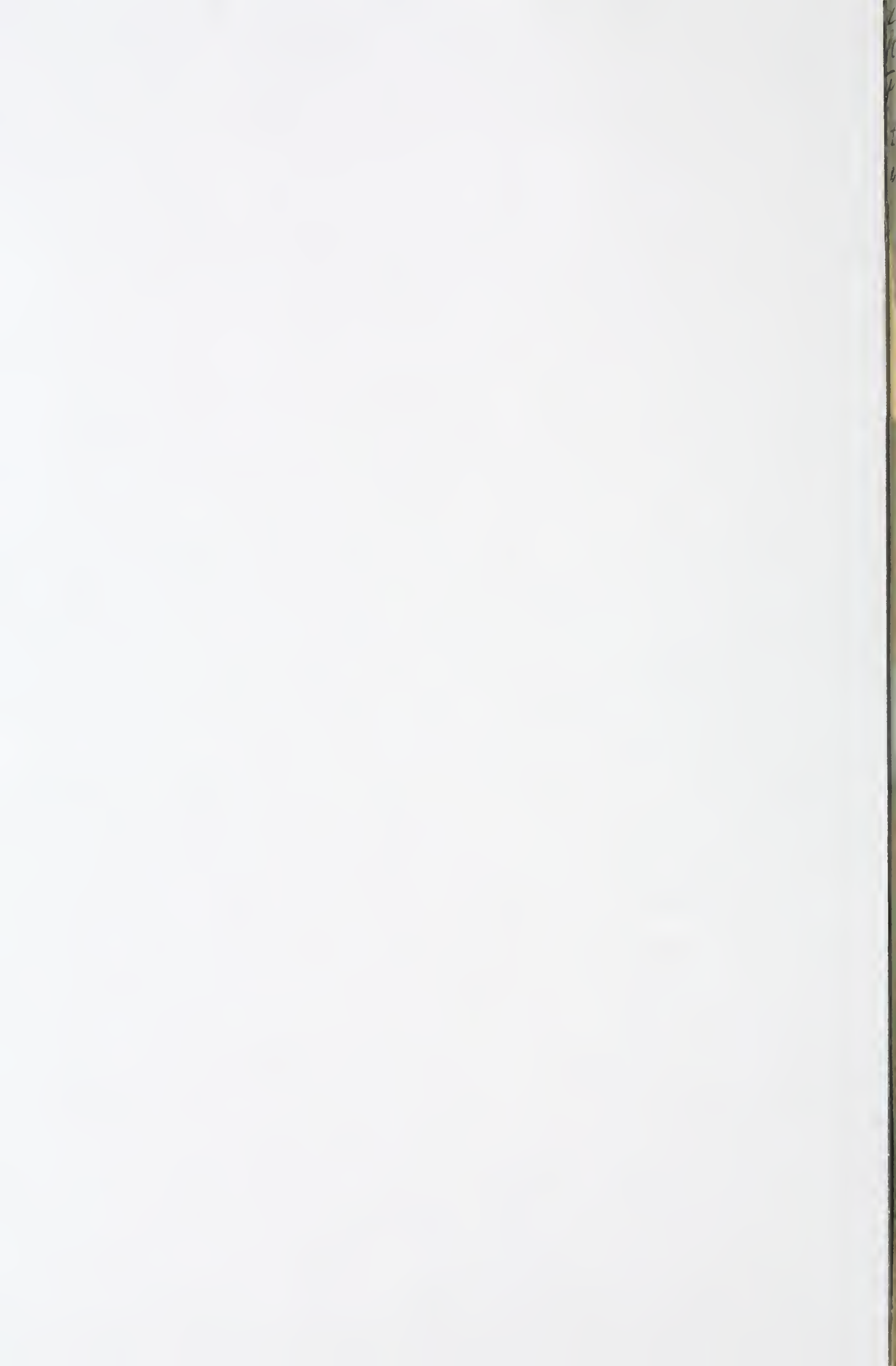
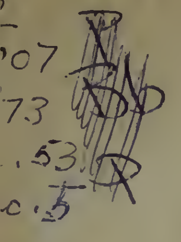






POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VINGT-HUITIÈME. — LIII[e] DE LA COLLECTION

CINQUIÈME LIVRAISON — NOVEMBRE



PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

2 et 5, RUE SAINT-SIMON, 2 et 5

(Boulevard Saint-Germain)

LONDRES

Burns et Oates, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE

B. Herder.

VIENNE

Gerold et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES

Guillaume Larose, 8, rue des Paroissiens.

ROME

Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

BARCELONE

Palau et Cie, 30, calle Santa-Anna.

MADRID

La Verdadera Ciencia Española, 15, calle del Arenal.

LISBONNE

Manoel-Jose Ferreira 132, rua Aurea, 134

MONTRÉAL

Cadieux et Derome, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM

SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :

BUREAUX DE POSTE.

1888

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE NOVEMBRE 1888

SAMEDI-REVUE

POLITIQUE, LETTRES, SCIENCES, BEAUX-ARTS, QUESTIONS SOCIALES

CORRESPONDANCES SPÉCIALES DE L'ÉTRANGER

BUREAUX : 66, rue du Bac. — PARIS

ABONNEMENTS :

	UN AN	SIX MOIS		UN AN	SIX MOIS		UN AN	SIX MOIS
Paris	**16** fr.	**9** fr.	Départements.	**18** fr.	**10** fr.	Union postale.	**20** fr.	**11** fr.

COLLABORATEURS :

Xavier MARMIER, de l'Académie française ; P. LE BRETON, sénateur ;
Jacques DE BIEZ ; Edmond BIRÉ ; comte DE BIZEMONT ;
Ch. BUET ; Mme CALMON ; Louis DE CHAUVIGNY ; J. CORNÉLY ; Georges DEMANCHE ;
Victor FOURNEL ; C. HUIT ; A. DE GANNIERS ;
H. GUENEAU DE MUSSY ; Urbain GUÉRIN ; Jean GUIRAN ;
Vicomtesse A. DE JANZÉ ; L. DE LA BRIÈRE ;
Ch. LEGRAND ; G. LEVASNIER ; Raoul LOKY ; Eugène LOUDUN ; G. DE PASCAL ;
comte DE PUYMAIGRE ;
Jules-Marie RICHARD ; Victor TISSOT ; Aimé WITZ ; etc.

Samedi-Revue *forme par an deux beaux volumes, donnant environ 240,000 lignes de texte compact, c'est-à-dire l'équivalent de 14 volumes in-12*

Samedi-Revue a été fondé dans le but de « réunir tous les hommes d'intelligence et de cœur désireux de mettre en commun leurs efforts au service de la Religion et de la Science » et de défendre, en même temps que la *vérité historique,* les principes politiques et sociaux sans lesquels une nation ne saurait être ni grande ni prospère.

Le bulletin politique de *Samedi-Revue* est confié à J. CORNÉLY.

Victor FOURNEL, Edmond BIRÉ, L. DE LA BRIÈRE rédigent tour à tour la « Causerie littéraire. »

Paul LE BRETON, sénateur ; Urbain GUÉRIN, J.-A. DES ROTOURS, le R. P. DE PASCAL, suivent avec compétence le mouvement économique et social.

Jean GUIRAN et Jacques DE BIEZ ont rendu compte des pièces dramatiques dignes à divers titres d'être signalées.

Aimé WITZ, des Facultés catholiques de Lille, et A. DE GANNIERS rédigent les chroniques scientifique et militaire.

Xavier MARMIER, de l'Académie française ; le comte Léon TOLSTOÏ, Ch. LEGRAND, Mme CALMON, Ch. BUET, ont donné à la Revue des nouvelles d'un attachant intérêt.

Des correspondances spéciales de l'Étranger tiennent le lecteur au courant de la politique européenne.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imprimeur breveté, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

BIOLOGIE

1. *L'Hygiène thérapeutique*, par le Dr Dujardin-Beaumetz, de l'Académie de médecine, etc. Paris, O. Doin, 1888, gr. in-8 de 200 p., 6 fr. — 2. *L'Hygiène de l'estomac. Guide pratique de l'alimentation*, par le Dr Monin, avec préface de Théod. de Banville. Paris, O. Doin, 1888, in-18 de 370 p., 4 fr. — 3. *L'Alcoolisme, étude médico-sociale*, par le Dr Monin. Préface du Dr Dujardin-Beaumetz (couronné par la Société française de tempérance). Paris, O. Doin, 1889, in-16 de 300 p., 3 fr. 50. — 4. *Manuel d'hygiène scolaire à l'usage des délégués cantonaux, des médecins inspecteurs et des instituteurs*, par le Dr Dubrisay, délégué cantonal, membre du Comité consultatif d'hygiène publique. et P. Yvon, pharmacien, délégué cantonal, membre de la Commission d'hygiène, etc. Paris, Asselin et Houzeau, 1887, in-16 de 230 p., 2 fr. 50. — 5. *Progrès de l'hygiène dans la République Argentine*, par le Dr Em. Coni, de l'Académie des sciences de la République Argentine, etc. Paris, J.-B. Baillière, 1887, gr. in-8 de 266 p., 10 fr. — 6. *La Santé dans la famille, causeries d'hygiène et de médecine*, par le Dr André Lantairès, membre de la Société française d'hygiène, etc. Paris, Firmin-Didot, 1888, in-16 de 416 p., 3 fr. — 7. *L'Hygiène de la vue*, par les Drs Galezowski et Kopff, avec figures. Paris, J.-B. Baillière, 1888, in-16 de 328 p., 3 fr. 50. — 8. *Variations de la personnalité*, par les Drs Bourru et Burot, professeurs à l'École de Rochefort, avec 15 photographies. Paris, J.-B. Baillière, 1888, in-16 de 315 p., 3 fr. 50. — 9. *Le Monde des rêves : le rêve, l'hallucination, le somnambulisme, etc.*, par Max. Simon. 2e éd. Paris, J.-B. Baillière, 1888, in-16 de 320 p., 3 fr. 50. — 10. *Les Frontières de la folie*, par le Dr Cullerre, de la Société méd. psych. Paris, J.-B. Baillière, 1888, in-16 de 360 p., 3 fr. 50. — 11. *La Folie chez les enfants*, par le Dr P. Moreau (de Tours), de la Société méd. psych. Paris, J.-B. Baillière, 1888, in-16 de 440 p., 3 fr. 50. — 12. *Les Irresponsables devant la justice*, par le Dr Riant, licencié en droit. Paris, J.-B. Baillière, 1888, in-16 de 300 p., 3 fr. 50. — 13. *Dégénérescence et Criminalité, essai physiologique*, par le Dr Ch. Féré, médecin de Bicêtre, avec graphiques. Paris, F. Alcan, 1888, in-18 de 180 p., 2 fr. 50. — 14. *La Criminologie, étude sur la nature du crime et la théorie de la pénalité*, par Garofalo, agrégé de l'Université de Naples. Traduit par l'auteur. Paris, F. Alcan, 1888, in-8 de 420 p., 7 fr. 50. — 15. *Les Nouvelles Institutions de bienfaisance; dispensaires d'enfants, hospice rural*, par le Dr Foville, médecin-inspecteur, avec plans. Paris, J.-B. Baillière, 1888, in-16 de 250 p., 3 fr. 50. — 16. *Physiologie des exercices du corps*, par le Dr Fernand Lagrange. Paris, Alcan, 1888, in-8 de 370 p., cart., 6 fr. — 17. *Venins et Poisons, leur production et leurs fonctions, dangers et utilité pour l'homme*, par A. Coutance, ancien professeur aux écoles de médecine navales. Paris, Rothschild, 1888, in-8 de 420 p., 10 fr. — 18. *La Mimique et la Physiognomonie*, par le Dr Piderit. Traduit de l'allemand sur la 2e édition, par A. Girot, professeur agrégé au lycée du Havre. Paris, Alcan, 1888, in-8 de 280 p., 5 fr. — 19. *L'Hypnotisme, états intermédiaires entre le sommeil et la veille*, par le Dr Coste de Lagrave. Paris, J.-B. Baillière, 1888, in-16 de 160 p., 2 fr. — 20. *De la Suggestion et du Somnambulisme dans leurs rapports avec la jurisprudence et la médecine légale*, par J. Liégeois, professeur à la Faculté de droit de Nancy. Paris, O. Doin, 1889, in-18 de 758 p., 7 fr. 50. — 21. *L'Hypnotisme revenu à la mode. Histoire et discussion scientifique*, par le P. J.-J. Franco, S. J. Traduit de l'italien par A. de Villiers de l'Isle Adam. Paris, V. Palmé, 1888, in-18 de III-334 p., 3 fr. — 22. *De la suggestion et de ses Applications à la pédagogie*, par le Dr E. Bérillon. Paris, 1888, bureaux de la « Revue de l'hypnotisme » et J. Lechevallier, gr. in-8 de 16 p. avec fig., 1 fr. — 23. *La Mort par la décapitation*, par le Dr P. Loye. Préface du professeur Brouardel. Paris, 1888, bureaux du « Pro-

grès Médical » et Lecrosnier et Babé, in-8 de 285 p., 6 fr. — 24. *Psychiatrie. Clinique des maladies du cerveau antérieur*, par le professeur Th. Meynert, de Vienne, traduit par le Dr Cousot, de Dinant. 1er vol. avec grav. et pl. Bruxelles, A. Manceaux, 1888, gr.in-8 de 300 p., 12 fr. — 25. *La Raison dans la folie, étude pratique sur la persistance partielle de la raison chez les aliénés*, par le Dr V. Parant, de la Société méd. psych. Paris, O. Doin, et Toulouse, Ed. Privat, 1888, in-8 de 420 p., 7 fr. — 26. *L'Homme selon le transformisme*, par A. Vianna de Lima, docteur ès sciences. Paris, F. Alcan, 1888, in-18 de 210 p., 2 fr. 50. — 27. *Le Transformisme*, par Edmond Perrier, professeur au Muséum. Paris, J.-B. Baillière, 1888, in-16 de 340 p., avec fig., 3 fr. 50. — 28. *Les Ancêtres de nos animaux dans les temps géologiques*, par Albert Gaudry, de l'Institut, professeur au Muséum. Paris, J.-B. Baillière, 1888, in-16 de 300 p. avec fig., 3 fr. 50. — 29. *La Vie des êtres animés*, par Em. Blanchard, de l'Académie des sciences. Paris, G. Masson, 1888, in-16 de 300 p., 3 fr. — 30. *L'Hybridité dans la nature. Règne animal*, par A. Suchetet (Extrait de la « Revue des questions scientifiques »). Bruxelles, 1888, gr. in-8 de 80 p. — 31. *L'Évolution et la Vie*, par D. Cochin, 3e éd., couronnée par l'Académie française. Paris, G. Masson, 1888, in-16 de 340 p., 3 fr. — 32. *La Vie et l'Évolution des espèces*, par l'abbé A. Farges, directeur de l'École des Carmes. Paris, Letouzey et Ané et bureau des « Annales de philosophie chrétienne, » 1888, gr. in-8 de 250 p. — 33. *Analyse et Synthèse*, par Barbié du Bocage. Paris, G. Masson, 1888, 2 vol. gr. in-8 de 500 et 580 p., 15 fr. — 34. *Biologie végétale*, par Paul Vuillemin. Paris, J.-B. Baillière, 1888, in-16 de 380 p., 3 fr. 50. — 35. *Traité d'électricité médicale. Recherches physiologiques et cliniques*, par les Drs Onimus et Ch. Legros. 2e éd. par Onimus. Paris, F. Alcan, 1888, in-8 de 1088 p., avec fig., 17 fr. — 36. *Traité de chirurgie clinique*, par F. Tillaux, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Tome II, 1er fasc. Paris, Asselin et Houzeau, 1888, gr. in-8 de 384 p., 6 fr. — 37. *La Maladie de l'empereur Frédéric III. Rapports officiels*, par le Dr Luc, ancien interne des hôpitaux. Paris, Hinrichsen, 1888, in-18 de 270 p., 3 fr. — 38. *La Maladie de l'empereur Frédéric III, d'après les rapports officiels*. Paris, L. Westhausser, 1888, in-8 de 128 p., 3 fr. — 39. *Étude historique et critique sur la peste*, par Em. Rébouis. Paris, Alph. Picard, 1888, in-18 de 144 p., 2 fr. 50. — 40. *Il Colera e i Siciliani ricordi* di Antonio Palomes. Palerme, 1888, in-16. — 41. *Exposé pratique du traitement de la rage par la méthode Pasteur*, par le Dr Suzor, Paris, Maloine, 1888, in-12 de 270 p. avec fig., 5 fr.

1. — Les publications relatives à l'hygiène se sont multipliées beaucoup à notre époque. Est-ce que les hommes de notre temps songent plus qu'on ne le faisait jadis à échapper aux dures éventualités de la maladie et de la mort? Est-ce que leur constitution, moins aguerrie contre les mauvaises influences qui l'assiègent, sent le besoin de se protéger davantage contre elles? — N'est-ce pas aussi que, connaissant mieux qu'autrefois et les dangers qu'ils affrontent et les moyens d'en triompher, ils ont réussi à codifier quelque peu ceux-ci et à écarter davantage les menaces de ceux-là? — Quoi qu'il en soit, l'hygiène, ainsi que nous le remarquions récemment au congrès de la Société bibliographique, l'hygiène a pris une place considérable dans le mouvement bibliographique de notre temps. Sans rappeler le grand ouvrage si souvent cité aujourd'hui du professeur Proust, je noterai les leçons de M. Dujardin-Beaumetz sur *l'Hygiène thérapeutique*. Ces leçons témoignent de l'importance que les méthodes physiques ont prise dans la thérapeutique et dans l'hygiène. Elles ont pour objet la gymnastique, le massage, l'hydrothérapie et l'aérothérapie, sans compter un résumé fort heureusement tracé de ce qui appartient à la cli-

matothérapie. On trouvera dans ce volume les conseils les plus pratiques sur les cas dans lesquels ces méthodes thérapeutiques peuvent être employées avec le plus de fruit, et sur les meilleurs procédés qu'il convient d'adopter pour leur application. Ces leçons complètent avantageusement celles que M. Dujardin-Beaumetz nous avait données déjà sur l'hygiène alimentaire, et l'éditeur en a fait un livre qui, par la clarté de sa justification et par l'élégance de son cartonnage, peut figurer dans toute bibliothèque.

2. — *L'Hygiène de l'estomac* est un petit volume encore plus élégant peut-être, dont le sujet intéresse bien des gens, à une époque où tout le monde, on peut le dire, souffre plus ou moins de troubles de l'estomac et de digestions défectueuses. M. le Dr Monin, qui s'est fait une spécialité des études d'hygiène appliquée, a réuni dans ce volume, sous une forme qui n'a rien de pédantesque et qui demeure agréable sans cesser d'être savante, une foule de données intéressantes sur les aliments, leurs caractères, leurs variétés, leur valeur, leur falsification. Le livre se termine par d'excellents conseils relatifs à l'hygiène de l'estomac envisagée dans son ensemble et en rapport avec les différents régimes qu'il lui convient d'adopter. Il porte en tête une préface des plus spirituelles de M. Th. de Banville, laquelle se termine par de sages conseils à l'adresse des gourmets, dont les falsificateurs, si fréquents aujourd'hui, sont l'écueil et la menace, après avoir débuté par cette citation empruntée fort à propos au drame de Lucrèce Borgia : « Je viens vous annoncer une nouvelle, c'est que vous êtes tous empoisonnés, Messeigneurs ! »

3. — Du même auteur je dois noter encore un volume tout récent, une étude médico-sociale sur l'*Alcoolisme*, une des plaies vives de notre époque, qui en porte quelques-unes dont elle souffre cruellement et dont elle pourrait bien mourir à quelque jour, si elle n'y porte un prompt remède. Ce volume est la reproduction d'un mémoire qu'a couronné la Société française de tempérance et sur lequel M. le Dr Decaisne, que nous venons de perdre malheureusement, a fait un rapport fort élogieux. M. Monin, dans sa préface, dit qu'il espère avoir été scientifique avec discrétion, c'est-à-dire être resté toujours lisible et compréhensible à tous. La commission, par la bouche de M. Decaisne, a constaté qu'il a atteint le but qu'il s'est proposé. Et dans la préface qu'il a écrite pour ce livre, M. Dujardin-Beaumetz proclame à la fois les dangers dont nous menace l'alcoolisme et le mérite sérieux du livre de M. Monin, lequel, dit-il, n'est inspiré que de cette seule devise : Par la science et pour la patrie. On y trouvera, après une étude succincte de l'ivresse ou alcoolisme aigu, une description rapide de toutes les maladies qui découlent de cette funeste habitude, autrement dit : l'alcoolisme chronique; ses manifestations dans l'estomac et

les voies digestives, les perturbations qu'il apporte dans les fonctions du système nerveux, l'altération profonde qu'il imprime à la nutrition de l'organisme entier, les dangers qui appartiennent aux diverses liqueurs, aux soi-disant apéritifs et aux élixirs prétendus stomachiques. Le livre se termine par l'indication des remèdes que l'on peut opposer à ce mal, aux moyens qui peuvent endiguer, sinon suspendre, ce torrent qui nous entraîne à l'abîme.

4. — Le *Manuel d'hygiène scolaire* de MM. Dubrisay et Yvon peut être rapproché de ce volume, dont il diffère cependant. Il comprend deux parties : l'hygiène de l'école et celle de l'écolier. A propos de l'hygiène de l'école, ce manuel traite de l'air, de la chaleur et de la lumière, des eaux et des conditions atmosphériques en général, et de celles qui regardent la classe en particulier. A notre époque où l'écolage préoccupe tant de gens pour des motifs si divers, il est bon que l'on sache ce que réclament de précautions hygiéniques l'installation d'une classe et d'une maison d'école, son cubage, sa ventilation, son chauffage, ses cabinets, son mobilier scolaire, ses préaux. Et les auteurs ont été bien inspirés d'ajouter à cette section de leur livre l'arrêté ministériel de 1880, lequel réglemente la construction et l'ameublement des maisons d'école. Une autre section beaucoup plus succincte a trait à l'hygiène individuelle des écoliers. Et le livre se termine par une étude faite au point de vue de la prophylaxie des maladies contagieuses ou autres, dont l'agglomération, le surmenage, la mauvaise tenue, etc., peuvent favoriser ou provoquer l'éclosion. C'est la matérialité de l'école, si je puis ainsi dire, qui est ici traitée. Mais tous ceux qui s'occupent à un titre quelconque de fondation ou d'entretien d'écoles, trouveront dans ce livre la plupart des renseignements qu'ils ont besoin de connaître pour échapper aux tracasseries administratives et pour remplir efficacement le but qu'ils se proposent.

5. — A l'occasion du Congrès international d'hygiène et de démographie, tenu à Vienne en 1887, on a eu l'idée de réunir en volume un travail d'ensemble sur les *Progrès de l'hygiène dans la République Argentine*. C'est un volume où sont rapportés beaucoup de faits intéressants, à propos de l'hygiène de l'enfance, de l'hygiène alimentaire, de l'hygiène militaire et navale, de l'assainissement des habitations et des villes, des hôpitaux, hospices et autres asiles, à propos de l'organisation sanitaire en général. Les planches ajoutées à ce volume peuvent être consultées avec fruit par ceux qui projetteraient des fondations de cette nature.

6. — Ces livres d'hygiène s'adressent autant aux médecins qu'à tout le monde; celui-ci s'adresse plus spécialement à tout le monde, ainsi que le dit son intitulé : *La Santé dans la famille*. M. le Dr André Lanteirès

s'est efforcé de réunir sous ce titre une minuscule encyclopédie médicale, comme il le dit, une sorte de traité méthodique représentant, en dehors de l'extrême clarté de sa classification, l'ensemble des travaux antérieurement écrits sur la matière. Ce livre ne saurait jamais tenir lieu de médecin, mais il représente le conseil que des connaissances générales peuvent suggérer en son absence, en cas d'accident par exemple, ou de brusque début d'une maladie. Mais c'est surtout un recueil de conseils donnés en vue de prévenir la maladie, un livre d'hygiène par conséquent. Aussi débute-t-il par des notions générales d'hygiène privée et publique. Puis vient un vrai traité d'hygiène, aussi clair et aussi résumé que possible ; ce qu'il appelle l'hygiène à travers la vie, l'hygiène à travers les âges ; et il termine par quelques conseils pratiques, notamment sur ce que peut être la pharmacie de la maison, c'est-à-dire les médicaments et les objets de pansement qu'il est bon d'avoir toujours à sa disposition en cas d'accident, chute, fracture, morsure, empoisonnement, etc.

7. — *L'Hygiène de la vue* est un livre dont l'objet est plus spécial et qui s'adresse plus aux médecins, bien qu'il intéresse tout le monde. Du reste les noms qui le signent disent déjà sa valeur. Le docteur Galezowski notamment est un maître en cette matière ; et cette matière mérite d'appeler l'attention. « L'ignorance, l'inexpérience et les préjugés du public en cette matière (la conservation de la vue) sont très grands, dit-il, et depuis longtemps nous avons été frappé de voir la quantité considérable de personnes dont la perte ou la diminution de la vue n'était imputable qu'à des erreurs de ce genre. » Quelques données sur l'anatomie de l'œil et de ses divers milieux forment l'introduction, et de nombreuses figures, disséminées d'ailleurs dans ce volume, éclairent la description du texte. Dans l'hygiène privée de la vue, l'influence que les âges exercent sur la vue est largement expliquée, ainsi que celle de l'hérédité, et celle aussi, plus importante à connaître parce qu'elle est plus facile à combattre, de certaines habitudes plus ou moins fâcheuses, telles que l'usage du tabac, de la morphine, de l'alcool, etc. Des planches clairement établies montrent en quoi consistent les états de myopie, de presbytie, d'hypermétropie et d'astigmatisme, et expliquent l'usage et l'emploi des lunettes. La question de l'éclairage est longuement étudiée, avec celle des écoles. Un chapitre neuf est consacré aux professions exigeant des conditions visuelles déterminées ou spéciales, armées de terre et de mer, chemins de fer, etc., et aux influences des professions sur la vue. Un chapitre sur l'hygiène à l'usage des aveugles, non moins neuf et plus intéressant peut-être encore, termine cet excellent petit volume.

8. — En quoi consiste la personnalité ? Quels sont ses éléments constitutifs? Comment s'expliquer qu'elle s'altère parfois au point de

disparaître, ou qu'elle se transforme, soit en totalité, soit de telle sorte qu'un individu passe alternativement par les phases successives de deux personnalités plus ou moins étrangères l'une à l'autre? Comment la personnalité peut-elle s'aliéner? Que devient la conscience au milieu de ces étranges anomalies? Telles sont les graves questions qui sont abordées dans ce volume, et que ses auteurs, deux professeurs de l'école de Rochefort, ont audacieusement abordées. Les faits relatifs à l'hypnotisme et aux suggestions hypnotiques ont apporté à la solution de ces questions déjà posées par certains cas d'aliénation mentale, des éléments nouveaux et qu'il est intéressant d'interroger et de classer à leur tour : c'est par là que commence cet ouvrage. Un sujet surtout, Louis R..., est dépeint soigneusement ; comme à Bordeaux, le docteur Azam a su observer et dépeindre le cas de Félida X. Et les faits si étranges observés au Havre par M. P. Janet trouvent encore ici leur place toute naturelle. Qu'on invoque l'amnésie, le dualisme cérébral, la prédominance des centres automatiques sur les centres psychiques, on ne donne de ces faits qu'une explication bien imparfaite. Ils sont assez curieux par eux-mêmes, dira-t-on, pour mériter d'être portés au jour. Je n'y contredis point, mais je doute que la science gagne beaucoup à ce que la vulgarisation de ces étrangetés se fasse avant qu'elle ait pu les étudier à loisir, en sonder les détails et en réunir l'ensemble dans une interprétation sérieuse et solide : c'est ce qu'elle n'a pas fait encore.

9. — *Le Monde des rêves* est un petit volume plein de faits, quelques-uns nouveaux, beaucoup d'autres connus mais cités à propos, sur un certain nombre de sensations fausses, étudiées dans le rêve, dans l'hallucination, dans le somnambulisme, l'extase, l'hypnotisme, etc., y compris le ragle ou hallucination du désert. Les rapports du rêve avec le cerveau, avec l'esprit, avec les sens et avec l'organisme sont passés en revue, mais non approfondis. J'aurais encore à faire de nombreuses réserves sur ce qui appartient à l'interprétation psychologique. Néanmoins, sur ce terrain même, il y a dans ce livre des données intéressantes et utiles. L'idée générale qui le domine, par exemple, est à noter : c'est que le souvenir, l'imagination, le rêve et l'hallucination sont fort rapprochés les uns des autres et sont des phénomènes dans lesquels l'élément somatique entre pour une large part.

10. — Il les a bien franchies, le Dr Cullerre, les frontières que le titre de son livre semblait imposer à son sujet ; et au lieu de rester sur *les Frontières de la folie,* il entre en plein dans son domaine, nous la définit et nous en décrit des types multiples : obsédés, impulsifs, excentriques, persécuteurs, mystiques, pervertis, etc... Il est vrai que ce sont des types que nous rencontrons quelquefois dans le monde, que nous fréquentons même, et que pour cette raison nous aimons à

séparer des fous proprement dits. L'idée qu'on se fait en général de la folie ne répond guère qu'à la classe des agités ou des furieux ; et il n'est pas mauvais que l'on sache qu'il en est d'autres, beaucoup moins dessinés, beaucoup moins flagrants, et dont il importe cependant de se méfier. Que de déséquilibrés, de toqués, de ratés, etc.,... qui courent les rues et les salons, au milieu des gens charitables qui les tolèrent, des indélicats qui les exploitent, et des naïfs qui deviennent souvent leurs victimes. Ce sont ceux-là que décrit surtout M. le Dr Cullerre, et il le fait dans un style qui vaut mieux que celui de beaucoup de nos livres scientifiques. Mais, si c'est là un livre à proprement parler scientifique, il est pauvre de documents sérieux, et ses histoires ne sont pas assez sévèrement choisies ; si c'est un livre de vulgarisation, il manque totalement de prudence et d'esprit critique, et nous ne saurions trop conseiller de le tenir sous clé, loin de la main des enfants et des profanes, et enfin loin des yeux de tous les déséquilibrés, auxquels il pourrait faire beaucoup de mal. L'assimilation de tous les faits mystiques à des maladies est son moindre défaut. Les rapprochements qu'il évoque entre le génie et le talent d'une part et la folie de l'autre, ses appréciations sur la responsabilité manquent d'esprit critique. Par contre, il y a d'excellentes pages sur la folie dans l'histoire, sur la psychologie morbide qui a envahi l'art et la littérature. Le fait lui-même est très nettement établi, et il est utile à constater.

11. — De *la Folie chez les enfants!* Quelle triste chose, remarque M. le Dr Moreau, au début de son étude, que cet âge joyeux, insouciant du passé et de l'avenir, ne vivant que pour le présent, ignorant encore les chagrins de l'existence, soit frappé du plus redoutable fléau qui puisse atteindre l'être pensant ! Et cependant cela est ; — cela se rencontre moins rarement qu'on n'est tenté de le croire, et si les maîtres anciens ne s'en sont que peu occupés, on sait mieux aujourd'hui à quoi s'en tenir à ce sujet. Peut-être aussi la chose est-elle aujourd'hui plus fréquente qu'autrefois. L'enfance porte lourdement le poids des déchéances dont notre époque souffre le plus. Le tempérament nerveux que nos civilisations ont cultivé chez nous au point d'en faire une source de maladies, plus fécondes que jamais en névroses, ce tempérament, l'enfant en hérite, et avec lui ces mêmes névroses le menacent plus ou moins et l'atteignent souvent. De là les influences si puissantes et si dangereuses de l'imitation, et les écueils d'une éducation qu'il faudrait se garder d'affiner de plus en plus. L'instruction, monstrueuse à force d'être encyclopédique, est encore un danger pour ces natures ballotées à tous les vents du savoir, et qui se grisent comme des dégustateurs inexpérimentés, en goûtant à toutes les sources sans se nourrir d'aucune. Bien que ce soit là un livre de médecine, peu fait pour les profanes, sa lecture est cependant tristement

attachante, et je ne saurais trop recommander les sages et prudents conseils par lesquels il se termine et au moyen desquels on peut espérer écarter des enfants prédisposés les terribles éventualités qui menacent leur intelligence.

12. — Les tendances avérées d'une certaine catégorie de savants ne vont aujourd'hui à rien moins qu'à renverser de fond en comble notre édifice juridique, en effaçant de nos principes moraux la responsabilité de la plupart des coupables. Irresponsables par cause d'aliénation mentale, d'épilepsie et d'hystérie, par impulsion passionnelle, par alcoolisme, par morphinisme, par hypnotisme, par altération cérébrale, l'auteur passe en revue ces diverses catégories et montre facilement que s'il est des cas où la responsabilité peut être atténuée, c'est tout ce que l'on peut accorder, et la mesure dans laquelle cette immunité peut être reconnue doit être sévèrement restreinte. Dans le livre de M. Riant, l'irresponsabilité des héréditaires et des soi-disant ataviques est surtout sagement appréciée, et les partisans de l'influence du milieu social, de l'éducation, des anomalies et des instincts pervers sont heureusement opposés les uns aux autres dans la seconde partie de son livre. Tous irresponsables, pas de libre arbitre ; tel est l'objet du troisième chapitre. Les excentricités de l'école italienne d'anthropologie criminelle sont prises à partie, et M. Riant oppose à ces thèses, dont il montre le caractère tout au moins aventureux, le bon sens commun et les données solidement acquises d'une science qui ne doit pas changer comme changent les modes, sans grave raison, sans puissant effort. Gardez vos théories aussi dangereuses qu'ingénieuses, dit-il à ces savants, et laissez-nous notre vieux droit moral que la science sérieuse n'a pas encore entamé. Tâchez de vous entendre vous-mêmes sur ce qu'il convient de penser du criminel, avant d'attaquer la sentence que va porter sur lui la Justice. Vous en faites un régressif ou un atavique (Lombroso), un aliéné (Dally), un neurasthénique (Bénédik), un héréditaire dégénéré (Morel), un candidat à l'aliénation (Virchow), un psychopathe (Babinski) ; mais nous qui ne sommes pas des savants, qu'en ferons-nous, sinon un coupable, comme le dit le bon sens. Que des esprits aventureux voient dans cette conception nouvelle une base plus solide pour le droit pénal, ce n'est pas pour étonner, quand on sait quelle séduction le paradoxe exerce sur quelques-uns. Je préférerais pour ma part, avec notre auteur, le superarbitrage des corps savants, tel que l'a proposé le professeur Brouardel et tel qu'il fonctionne dans un pays voisin. La science large, complète, ne saurait donner dans de telles erreurs; et cependant c'est de la science qu'elles se réclament — du moins elles ont trouvé des savants pour les patronner; mais, encore une fois, ceci ne saurait nous suffire pour nous déclarer convaincu.

13. — M. le docteur Féré, médecin de Bicêtre, s'est adonné aux études de psychophysiologie et de physiologie pathologique. L'homme criminel est-il malade? Est-il coupable? Telle est la question étudiée dans ce petit volume, plein de faits intéressants, de données fort curieuses, sous ce titre : *Dégénérescence et Criminalité.* Que M. Féré condamne le luxe, les descriptions malsaines d'une certaine littérature, les écarts de la civilisation, la conscription militaire, voire même l'instruction obligatoire, ce n'est pas pour nous déplaire; qu'il condamne ces choses au point de vue de l'utile exclusivement, ce n'est pour nous qu'une raison de plus de les condamner avec lui; qu'à cette formule : à chacun selon ses besoins, il substitue celle-ci : à chacun selon ses produits, ceci nous convient encore. Mais qu'après avoir rapproché, jusqu'à les confondre, la dégénérescence et la criminalité, le crime et la folie, l'hérédité criminelle et l'hérédité dégénérative, le châtiment et la protection, il écarte la responsabilité morale pour ne voir que la nuisance du criminel et de l'insensé, et qu'il base sur ce seul motif ce qu'il appelle le traitement du crime, c'est affaire à lui; et, pour nous, c'est méconnaître le point de vue, tout à la fois le plus élevé et le seul fécond, sous lequel cette question puisse être entrevue.

14. — Juriste et magistrat, l'auteur de *la Criminologie* possède les éléments scientifiques et pratiques de l'étude qu'il a entreprise. Aussi ce livre est-il fort intéressant, même après les travaux de MM. Lombroso, Tarde, Franck, Maudsley et Féré sur le même sujet. Le même éditeur a publié ces travaux, ce qui permet de les rapprocher plus facilement et de les comparer les uns aux autres. M. Garofalo nous donne lui-même une traduction française de son œuvre, et cette traduction est en même temps une nouvelle édition. Le crime, le criminel, la répression, telle est la trilogie de ce sujet. Le crime, c'est l'offense au sentiment de pitié ou d'humanité, et l'offense au sentiment de probité. Le criminel c'est une anomalie et une exception, un être qui, pour ce motif, a été ou est devenu incapable de s'adapter au milieu social dans lequel il devait vivre. Parmi eux, il est une classe de criminels qui sont des êtres mal bâtis ou déformés, comparables à des sauvages ou à des enfants, et qui n'obéissent qu'à leurs désirs... En dehors de cette classe, il en est deux autres, l'une qui manque du sentiment de pitié, l'autre du sentiment de probité. On rencontre, chemin faisant, dans ce volume, des assertions qui frappent, venant d'une telle école : ainsi notre auteur écrit qu'on s'illusionne profondément en pensant que l'instruction servira de digue à la criminalité. L'idée, dit-il, que pour chaque école qu'on ouvre, on refermera une prison, n'est plus qu'une absurdité. Le défaut d'instruction, pas plus que l'ordre économique actuel, ne sont des causes de la criminalité en général. La misère, le manque d'épargne, le prolétariat, ajoute-t-il, nous ont paru sans influence sur la criminalité; bien

plus, l'augmentation du bien-être dans une société civilisée entraîne un accroissement proportionnel des chiffres de la criminalité. Cette augmentation est due bien plutôt à l'insuffisance des lois de répression. Ici, avec une rigueur de fataliste, et armé de la loi du plus fort, M. Garofalo, qui ne croit pas à la responsabilité, qui nie la culpabilité et l'expiation, conclut que le criminel, le délinquant (*delinquinte*), doit être éliminé de la société à laquelle il n'a pas su s'adapter. Cette élimination lui suffit pour la sélection de la société et pour l'intimidation de ceux qui seraient tentés d'être criminels à leur tour. Il est vrai qu'il pousse le soin de l'élimination jusqu'à l'assurer par l'exécution capitale, et que, loin de bannir cette pénalité, il en étendrait volontiers l'usage en restreignant beaucoup l'application de ces circonstances atténuantes au sujet desquelles il montre facilement qu'on en abuse au-delà de toute mesure. En un mot, pour M. Garofalo, la responsabilité et le libre arbitre ne sont nullement nécessaires pour justifier la pénalité, c'est le salut public qu'il invoque. On sait à quelles effroyables conséquences on peut aboutir dans une telle voie. Le vieux droit pénal s'appuie, dit-il, sur deux postulats impossibles : la mesure de la responsabilité morale et la proportionnalité de la peine au délit, et ces deux principes, ajoute-t-il, ne sont que la cause de l'impuissance de la loi pénale. Puis, condamnant les jurés qui vendent leur verdict, et les juges qui ne connaissent que des formules juridiques, l'auteur présente un système de pénalités qu'il taxe de rationnelles et que je ne saurais critiquer davantage.

15. — *Les Nouvelles Institutions de bienfaisance* constituent un petit volume formé d'une réunion de rapports consciencieusement élaborés par le M. Dr Foville, le savant et regretté médecin-inspecteur des établissements de bienfaisance. On y trouve d'abord un plaidoyer solidement établi en faveur des dispensaires, ces asiles où les malheureux trouvent les secours médicaux et pharmaceutiques, les soins et les pansements, voire même une certaine alimentation, tout ce que leur offre l'hôpital, moins l'internement. Les avantages moraux et matériels que procurent les dispensaires d'enfants sont surtout mis en lumière. Des documents et des renseignements spéciaux sont joints à cette étude : plans divers, budgets, statistiques, etc., et en particulier la description du dispensaire que la ville du Havre doit à l'initiative du Dr Gibert. Quelques indications et plusieurs plans relatifs à un hospice rural complètent ce volume intéressant pour tous, et indispensable à ceux que de telles œuvres intéressent et qui y participent.

16. — Faire une étude approfondie du mouvement chez l'homme, des conditions qui y président, des éléments qui y prennent part, des relations qu'il présente avec toute l'économie, des conséquences qui en résultent, tel est l'objet de cette étude qui n'a pas été, que je sache,

jamais poursuivie avec autant de méthode ni approfondie avec autant de rigueur que ne l'a fait M. le docteur Lagrange, dans son livre sur la *Physiologie des exercices du corps.* Étude intéressante, car elle touche à de graves problèmes de biologie et d'hygiène, ainsi que nous l'allons dire avec notre auteur, sans accepter toutefois toutes les solutions qu'il propose à ce sujet. Après avoir pris à partie le travail musculaire, les mouvements divers, leurs organes et les combustions qu'ils entraînent au sein de nos tissus, M. Lagrange fait de la fatigue une étude vraiment neuve et intéressante. La fatigue locale, l'essoufflement, la courbature et le surmenage sont les résultats du mouvement. La fatigue résulte de l'altération organique produite dans les organes par leur activité ; la nutrition y amasse des forces de tension que le travail dépense. L'essoufflement traduit l'espèce d'auto-intoxication qui résulte de la présence dans le sang des matériaux organiques usés par le mouvement. La courbature traduit l'épuisement organique des organes moteurs et le surmenage n'est autre chose que l'épuisement dynamique de ces mêmes organes, auxquels le repos permet une saine réparation. Tel est l'ensemble des faits dont l'analyse remplit la seconde et la plus intéressante partie de ce volume. La troisième partie s'attaque à l'accoutumance au travail : comment on l'acquiert, les avantages qu'elle procure, en quoi consiste la condition d'entraînement, qui n'est que l'adaptation de l'organisme à un travail déterminé. Les différents exercices sont ensuite passés en revue : exercices violents ou de force, exercices de vitesse que l'auteur distingue très ingénieusement des précédents, et ce qu'il appelle : exercices de fonds, lesquels consistent dans une série d'efforts modérés se succédant avec une lente régularité. Les résultats de ces divers exercices sur l'état général des sujets, sur la conformation de la poitrine et des membres, sont indiqués avec grande justesse. La partie (la sixième) qui nous a le plus intéressé est celle où M. Lagrange étudie le rôle du cerveau dans l'exercice. Peut-être aurions-nous ici quelques réserves à présenter sur l'assimilation qu'il fait entre le rôle du cerveau et celui de la volonté. Quoi qu'il en soit, il a parfaitement mis en lumière ce travail d'excitation latente qui prépare le mouvement dans une foule de jeux ou de sports, notamment dans l'escrime, et aussi le travail de coordination que le cerveau apprend à la moelle et que celle-ci devient bien vite capable d'exécuter sans sa participation, par le fait de l'éducation et de l'habitude. L'étude à laquelle il se livre en terminant, sur la meilleure gymnastique qu'il convient de faire pratiquer aux écoliers, est pleine d'enseignements utiles. Je ne saurais cependant souscrire à toutes ses opinions, notamment à celle qui condamne le plus grand nombre des exercices d'adresse, sous prétexte qu'ils nécessitent un travail cérébral et ne sauraient être un remède au surmenage intellectuel. Pour moi qui crois

à ce surmenage, je ne redouterais guère ces exercices, lesquels constituent en tous cas une diversion au mode de fatigue imposé par l'étude ; convaincu que je suis, que ce qu'il faut à l'esprit de l'enfant, c'est bien moins un repos absolu, qu'un mode d'occupation plus favorable et plus heureusement varié.

17. — Ceux-là seuls qui se sont essayés à des œuvres de vulgarisation scientifique savent combien il est difficile d'y réussir ; ce qu'il faut déployer d'art et de science, pour ne rien sacrifier de ce qui est essentiel au sujet, et néanmoins retenir ou réveiller l'attention souvent défaillante du lecteur plus ou moins frivole. Ce sont des écueils que M. Coutance a côtoyés et qu'il me semble avoir heureusement franchis dans son livre : *Venins et Poisons*. Ce livre embrasse une immense quantité de faits, qu'il paraît posséder admirablement et que ses voyages et sa situation de médecin de marine lui ont permis de constater ou de contrôler, pour un grand nombre du moins. D'autre part, son exposé garde un cachet d'originalité pittoresque, il est semé de saillies spirituelles et de rapprochements bizarres qui, bien que forcés quelquefois, tiennent en haleine l'attention et l'empêchent de se dérober.

Une étude générale du poison et de la toxicité sert d'introduction naturelle à ce travail ; et l'auteur aborde l'étude des poisons minéraux, étude dans laquelle je relève cette curieuse observation que l'air est, par son oxygène, un poison pour une foule de miasmes, surtout l'air ensoleillé ; et on peut se rendre compte du service qu'il nous rend, si l'on songe qu'il est telle de ces bactéries dont il faut six cent trente-six millions pour peser un milligramme, laquelle est douée d'un tel pouvoir de pullulation que, en trois jours, sa postérité atteindrait le poids de sept mille cinq cents tonnes. Je passe sur l'essai que fait M. Coutance de réhabiliter le serpent et son poison, à propos du poison étudié dans le monde vivant ; toutes les espèces à venin y sont décrites, reptiles, insectes, etc. Signalons en passant un bon résumé relatif aux poissons toxiques, et une étude complète de l'envenimation, dont la gravité dépend tout à la fois et de la quantité du poison mis en jeu et du volume de la victime. A propos du poison observé dans le monde végétal, la localisation des poisons, leur déplacement dans les divers éléments de la plante sont des faits curieux et pittoresquement représentés. L'étude du poison dans le règne humain termine cette œuvre et la clôt dignement. Dans une description pleine d'intérêt, nous voyons que le poison est partout ; le poison vivant est tué par d'autres poisons ; « la thérapeutique et l'hygiène se réduisent à l'art de manier les poisons. Tout n'est qu'empoisonnement, la mort comme la vie : le malade, un empoisonné, le microbe et le médecin des empoisonneurs. »

Quant à l'esprit philosophique qui ressort de ce livre, il est des plus

sages : l'auteur a beau jeu de prendre à partie sur ce terrain les théories transformistes et la façon pittoresque dont il nous montre plantes et bêtes se faisant peu à peu leur arme toxique, implique, dit-il, justement « un acte de foi héroïque au dieu Hasard, et cet acte de foi accordé, il se trouve que rien n'est expliqué. » C'est l'expression heureusement trouvée de la vraie vérité.

18. — Parmi les modes d'expression que l'homme emploie pour communiquer avec les autres êtres, la mimique est le moins riche sans doute, mais il est le plus généralement employé, et peut-être le seul compris par les animaux. La mimique traduit notre pensée dans notre attitude, dans nos gestes, dans notre physionomie tout entière, et en particulier dans les traits de notre visage. C'est ainsi que la physiognomonie se rattache à ce sujet. L'habitude de traduire dans sa physionomie certains sentiments, certains mouvements de l'âme, imprime à cette physionomie une expression dont elle garde en permanence le cachet plus ou moins accusé. Certains linéaments du visage se trouvent ainsi accusés aux dépens de certains autres. C'est l'étude de ces types divers qui constitue la physiognomonie. De grands peintres, Léonard de Vinci, Lebrun, avaient pressenti cette analyse des traits du visage; Duchenne de Boulogne les a étudiés expérimentalement, en les reproduisant à volonté, par l'électrisation localisée de tel ou tel groupe des muscles du visage. MM. Bell et Gratiolet l'avaient d'ailleurs précédé dans cette voie; Wundt et Mantegazza l'y ont suivi; — et l'analyse physiologique de la mimique, en nous révélant son mécanisme, a apporté aux artistes des données nouvelles, qui, si elles n'aident pas beaucoup au grand art, servent du moins les procédés de la peinture et de la statuaire. Les variétés si nombreuses d'expression dues aux yeux, au regard proprement dit, au mouvement des paupières, à l'éclat du globe de l'œil; celles qui se rapportent aux mouvements de la bouche et du nez sont étudiées successivement et méthodiquement classées. Des figures linéaires et schématiques fixent les traits spéciaux à ces divers types; enfin des portraits empruntés aux principaux personnages historiques permettent de vérifier les plus importantes de ces données physiognomiques. Livre curieux en somme, autant que savant, *la Mimique et la Physiognomonie* est capable d'intéresser bien des gens, artistes ou autres. Signalons, entre autres choses, quelques pages consacrées à la physiologie de la danse.

19, 20, 21 et 22. — L'hypnotisme, encore une question qui ne cesse d'exciter la curiosité et qui provoque les recherches de bien des observateurs. Chacun s'y essaie selon son tempérament et ses aptitudes; témoin les trois volumes que j'ai en ce moment sous les yeux.

— *L'Hypnotisme, états intermédiaires entre le sommeil et la veille,* est un petit volume intéressant, en ce qu'il ne nous condamne pas à relire

l'historique tant de fois répété des antécédents de l'hypnotisme, mais entre d'emblée dans la description des faits principaux. M. le Dr Coste de Lagrave s'est moins proposé de faire une monographie du sujet que de réunir dans un cadre d'ensemble les principaux faits qui s'y rattachent, et d'y ajouter, chemin faisant, les réflexions que ces faits lui suggèrent. Ce sont ces réflexions qui sont la partie la plus intéressante de son livre ; elles se produisent un peu au hasard des recherches qui les provoquent, et sont difficiles à résumer par cela même qu'elles sont éparses et n'ont pas été synthétisées. Plusieurs sont curieuses ; celles, par exemple, qui ont trait à la communication sympathique de deux personnes mariées, laquelle résulterait du sommeil pris en commun plus encore que de la cohabitation ; l'état d'obéissance et d'automatisme du sujet hypnotisé, en vertu de quoi un acte imposé par un magnétiseur à son sujet dans une séance, se reproduit chez ce même sujet dans une autre séance, avec un autre magnétiseur qui ne fait rien pour le provoquer ; la tendance qu'a le sujet dressé à l'hypnotisme à tomber spontanément dans le sommeil hypnotique, qu'il recherche alors, comme une personne bien portante recherche chaque jour le sommeil naturel ; le danger dans lequel se trouve l'hypnotisé que des idées fâcheuses et nuisibles naissent en lui et s'y développent, comme l'idée de mort, par exemple, au point de compromettre sérieusement sa vie. Malheureusement, l'auteur, confondant ensemble la plupart des facultés intellectuelles, ne peut nous dire celles qui sont susceptibles de se développer, celles qui s'émoussent, au contraire, et nous laisse à cet égard, comme la plupart des auteurs qui ont abordé ce sujet, en pleine incertitude et en plein doute. Une remarque non moins importante, c'est que, de toutes les facultés, aucune, dans l'état hypnotique ne manifesterait son activité, si on ne la provoquait à l'action ; la parole elle-même doit être incitée par une question pour qu'elle se manifeste. Et ceci prouve une fois de plus combien l'état d'hypnose est un état de passivité. Ceci suffirait à nous mettre en garde contre lui et à nous faire présumer ce qu'il offre de dangers, bien que l'auteur ne formule rien à ce sujet.

— Le livre de M. Liégeois a, au contraire, toute l'allure d'une monographie ; il en a aussi les développements : huit cents pages, et quelques-unes en petit caractère, ceci représente une longue étude. C'est que ce professeur de droit est un des parrains de l'hypnotisme, un des maîtres de l'école hypnotique de Nancy, laquelle s'est dressée en opposition avec l'école de la Salpêtrière. On sait par quoi diffèrent les deux écoles. A Nancy, on considère l'hypnose comme un mode de sommeil, un état physiologique particulier, dans lequel tout le monde peut tomber à un moment donné et sous certaines influences. A Paris, on la regarde comme une maladie, une

névrose, un état plus qu'anormal, auquel on peut arriver par suite de troubles morbides divers ou par une disposition du tempérament qui touche de près à la maladie, si elle n'est pas encore la maladie elle-même, ou enfin par une éducation qui équivaut à une imminence morbide. M. Liégeois, qui croit aux faits les plus singuliers et aux manifestations les plus étranges de l'hypnotisme, les attribue à un état de pur automatisme, dans lequel l'individu hypnotisé, privé de ses aptitudes supérieures, devient le jouet d'une sorte d'idée fixe, à laquelle il obéit fatalement. Somnambulisme naturel, somnambulisme provoqué, condition seconde ne sont que des variantes de ce même état. Tous les phénomènes de suggestion négative ou positive, présente ou à terme déterminé; toutes les hallucinations suggestives lui paraissent découler naturellement de cette conception, et l'état inconscient dans lequel sont exécutés les actes suggérés enlève à leur auteur toute responsabilité, pour la faire retomber sur celui qui a provoqué l'hypnose et la suggestion hypnotique. C'est toute une catégorie de faits avec lesquels la justice doit compter, et qui doit la mettre en garde aussi bien contre les faux témoignages que contre les accusations erronées. Le témoignage des enfants, si susceptibles d'être suggestionnés par d'autres personnes ou par eux-mêmes, doit être en conséquence tenu en défiance, et l'aveu même du prétendu coupable ne doit pas être accepté sans aucune vérification. Le magistrat se révèle dans le développement que consacre ce livre aux questions médico-légales soulevées par ce redoutable problème de l'hypnotisme, mais il ne se retrouve guère dans l'indulgence avec laquelle l'auteur opine pour laisser toute liberté aux représentations publiques d'hypnotisme. Ses conclusions mêmes me semblent en pleine contradiction avec les autres appréciations que M. Liégeois porte sur ces faits. Il est vrai qu'il s'efforce de n'y voir que des faits physiologiques, anormaux sans doute, mais pas même morbides, un mode de vie dans lequel certaines aptitudes se développent aux dépens des autres, et se développent à ce point qu'elles affectent l'allure du merveilleux et du surnaturel. Mais loin de conclure dans ce sens, l'auteur se rejette avec effort en sens inverse, et il n'hésite même pas à avancer que la plupart des faits merveilleux attribués aux influences démoniaques, et les miracles eux-mêmes ne sont que des phénomènes explicables par les divers états de somnambulisme ou d'hypnotisme. C'est une assertion qui peut être défendue ou discutée pour quelques-uns des faits regardés généralement comme surnaturels; la stigmatisation, par exemple, est de ceux-là, et nombre d'auteurs recommandables ont pu en mettre en doute le caractère. Mais, dans sa généralité, elle nous paraît aussi puérile que prétentieuse; et il nous semblerait sensé de suspendre tout jugement définitif en ces matières

et de nous demander si ce sont les faits surnaturels qui doivent s'expliquer par l'hypnotisme comme le produit naturel de certaines aptitudes, ou bien si c'est l'hypnotisme lui-même qui, dans quelques cas du moins, doit ressortir à l'ordre surnaturel et échapper au domaine de la science pure.

— Cette dernière opinion est celle du troisième auteur dont j'ai à parler. Sous ce titre : *l'Hypnotisme revenu à la mode,* le P. J.-J. Franco a fait un livre que M. Villiers de l'Isle Adam a traduit de l'italien, livre qui semble conçu avec une méthode scientifique plus rigoureuse que ne le sont trop souvent ces sortes d'ouvrages, et dans lequel il se montre tout à la fois théologien sévère, et savant familier avec les sciences physiques naturelles. Son but est du reste nettement formulé dès les premières pages de son livre : « Nous démontrerons que ces pratiques ont pour effet d'abaisser la dignité humaine, de mettre en péril la santé et de dépraver la conscience; » (ce que je crois parfaitement exact) ; « nous démontrerons qu'elles sont en elles-mêmes immorales, antisociales, irréligieuses : et que pour cela, il n'est pas permis, au moins dans la mesure et par les moyens souvent usités, il n'est pas permis de provoquer chez d'autres personnes des phénomènes hypnotiques, qu'il n'est pas prudent de s'y soumettre passivement, et qu'il n'est pas irréprochable de s'en rendre complice en y assistant en personne. » L'arrêt peut paraître sévère. Il serait absolument justifié si toutes les conclusions du P. Franco étaient également justifiées. Que tous les phénomènes de l'hypnotisme dépendent d'une même cause préternaturelle, comme le formule l'auteur, c'est ce qui n'est pas démontré, ce qui n'est même pas probable. Car il est de bonne et saine logique de ne pas invoquer de cause surnaturelle, pour les faits que les causes naturelles suffisent à expliquer. Or, il y a dans l'hypnose bon nombre de ces faits, comme je me suis attaché à le montrer dans une étude que j'ai lue sur ce sujet à la Société de Saint-Thomas. Je ne saurais penser, comme le P. Franco, que le simple sommeil hypnotique est déjà un phénomène préternaturel et je ne saurais trouver en lui les caractères d'irréligion, de cruauté, de luxure, etc., que notre auteur se plaît à lui attribuer. Que ce soit un état dangereux, dans lequel les influences surnaturelles puissent facilement s'imposer à une individualité découronnée de ses aptitudes supérieures et prête à subir ces influences, comme un navire désemparé devient facilement la proie des pirates, c'est ce que je ne saurais dire, ce que je ne saurais nier non plus; mais j'irais difficilement plus loin que cela sur ce terrain. La théorie chrétienne sur l'intervention diabolique est ensuite savamment exposée par le P. Franco, qui en fait aussitôt application à l'hypnotisme. Le fait est qu'il y a là tout un ordre de faits obscurs et suspects non moins qu'étranges. Il est vrai aussi que beaucoup de ceux qui en ont

entrepris l'étude y voient une nouvelle machine de guerre bonne pour combattre la foi. Qui sait si cette machine, comme un canon dont la culasse éclate, ne viendra pas quelque jour atteindre ceux qui la dirigent contre nous, et si, au lieu d'une manœuvre matérialiste, elle ne se transformera pas en une démonstration de l'invisible et du surnaturel. — J'en sais qui le craignent et j'en sais qui l'espèrent.

— Une lecture faite au congrès de Toulouse (septembre 1887), par M. Bérillon, résume les moyens à mettre en œuvre pour provoquer *la Suggestion* et en faire *Application utile à la pédagogie.* Je suis loin de condamner toute tentative en ce sens, mais serait-il prudent de généraliser l'emploi de ces pratiques, et d'en faire application à l'éducation de l'enfance, alors que nous connaissons si peu l'état qu'elles déterminent et les dangers qui les accompagnent. On me dira sans doute que ce sont les caractères intraitables, les défauts incorrigibles par tout autre moyen, que l'on entreprendra de traiter ainsi. Je voudrais, mais je n'ose le croire. Et puis, les résultats obtenus ne sont pas encore pour nous convaincre.

23. — *La Mort par la décapitation.* M. le professeur Brouardel, dans la préface qu'il a mise en tête de ce livre, en fait un éloge mérité. Il le loue de n'avoir traité la question de la décapitation qu'au point de vue scientifique seulement et de s'être assuré par sa propre observation des faits qu'il avance. Le fait est que la question a été souvent traitée et plus souvent mal que bien. Les publicistes y ont vu matière à sensation et n'ont pas épargné les points de vue que la sensibilité et l'imagination peuvent en tirer. Les théoriciens, avant eux, avaient multiplié à ce sujet les hypothèses et les suppositions plus ou moins légitimes. Les économistes et les psychologues s'y sont attaqués aussi de leur côté. La physiologie, à laquelle la question revient de droit, et avant tout, ne l'avait guère qu'effleurée. Aujourd'hui qu'elle l'a soumise au double examen de l'observation directe et de l'expérimentation, elle a lieu de prendre la parole, et, laissant de côté toutes les thèses sentimentales ou philosophiques, économiques ou juridiques, elle peut et doit nous donner la solution scientifique du problème complexe qui se pose à ce sujet : la société doit savoir si, à la privation de la vie du criminel, qui est son but, elle n'ajoute pas une horrible torture comme on l'en a accusée. Eh bien ! nous sommes fondés à répondre avec M. Loye : non. La mort par décapitation est instantanée chez l'homme ; du moins la mort intellectuelle, car la mort animale ne vient qu'un peu plus tard, le cœur continuant à battre encore quelque temps, quelquefois pendant une heure après la décollation, et la mort végétative ne venant que plus tardivement encore. Ce qui importe, c'est que la mort proprement dite, telle que l'entendent le bon sens et la loi, frappe le condamné au moment même où tombe sur lui le glaive de la justice. La conscience

disparaît à l'instant et par conséquent le supplice de la décapitation ne saurait être un supplice douloureux. La guillotine l'emporte certainement, sous ce rapport, sur la pendaison, sur la strangulation, sur la fulguration dont on fait quelque bruit en ce moment, et que les États-Unis semblent vouloir adopter. Je ne saurais, sans m'étendre plus qu'il ne convient ici, expliquer comment la section brusque de la moelle au niveau du cou, cause chez l'homme une suspension absolue de toute autre activité nerveuse, par un mécanisme que M. Brown-Sequart a qualifié d'inhibition; et comment cette inhibition supprime instantanément intelligence et volonté, toute conscience en un mot. C'est une sorte de syncope nerveuse qui pourrait être momentanée, mais que l'hémorrhagie et l'asphyxie transforment aussitôt en un état de mort définitive. Le livre de M. Loye consacre encore de nombreuses pages à exprimer comment il se fait que l'expérience donne des résultats différents chez l'homme et chez les animaux, et comment le nœud vital, ce point du système nerveux qu'il suffit de détruire pour tuer l'animal, se trouve chez l'homme être une région étendue à toute la hauteur de la moelle cervicale. Avec ces données sérieusement scientifiques, l'auteur n'a pas de peine à faire justice de toutes les légendes qui s'étaient formées autour de ce sujet. Il les rapporte chemin faisant, mais pour en donner l'explication qu'il convient de leur attribuer.

24. — Je ne veux que signaler aujourd'hui le premier volume de *Psychiatrie*, de M. le Dr Meynert, ouvrage qui promet d'être d'un grand intérêt. Ceux que la physiologie cérébrale intéresse, et les psychologistes ne peuvent plus guère aujourd'hui n'être pas de ceux-là, trouveront dans ce livre une description remarquablement claire des lobes antérieurs du cerveau, de ceux qui paraissent être les instruments les plus immédiats du principe intellectuel. Des schémas d'une grande netteté montrent quelle série d'organes nerveux doivent prendre part à ces opérations, depuis celle qui a trait aux perceptions simples jusqu'à celle qui aboutit au mouvement volontaire le plus complet.

25. — Le monde se figure généralement qu'un fou est un homme dont l'activité dévoyée en tout sens montre, par ses fausses conceptions, par ses sensations erronées, par ses déterminations volontaires incoordonnées, ses mouvements, ses cris, ses violences de toutes sortes, le trouble profond de ses fonctions intellectuelles. Il est loin d'en être toujours ainsi : les fous n'ont pas souvent perdu toute raison. Raison et folie ne sont pas deux termes aussi contradictoires qu'ils en ont l'air, et il est nombre d'aptitudes intellectuelles que les aliénés gardent entières, ou dont ils ont encore, au moins par intervalles, le libre et plein usage. C'est à la démonstration de ce fait que M. Parant a consacré son étude de *la Raison dans la folie*. Préparé à cette étude par la grande expérience qu'il a des malheureux frappés de cette affreuse

épreuve, et par ses travaux antérieurs, nul n'était plus apte à l'entreprendre que celui qui, entre autres travaux, nous avait déjà donné récemment une bonne traduction, heureusement commentée, du curieux et savant livre de Hack-Tuke, intitulé : *Le Corps et l'Esprit*. Étudiant successivement les diverses facultés dont l'aliénation mentale présente la triste dégradation, du côté de l'intelligence, du jugement, de la logique et de l'esprit de conduite, M. Parant nous montre, par des exemples connus ou empruntés à sa pratique, combien il est fréquent qu'un sujet incontestablement fou, garde encore intacte telle ou telle de ses aptitudes intellectuelles ou morales. Pour ce qui est de la mémoire, par laquelle commence ce travail, les faits abondent; il en cite même dans lesquels cette faculté paraissait considérablement accrue et plus riche que d'habitude. Les occupations, les conversations, les écrits, la tenue d'un aliéné, peuvent offrir des exemples de cette intégrité partielle de certaines aptitudes et à un degré tel, qu'elle peut donner le change relativement à leur état mental, et qu'un observateur inexpérimenté peut s'y tromper et prendre pour sains d'esprit des fous qui le sont cependant à n'en pas douter. Rien de plus curieux que les exemples remarquables que notre auteur cite à l'appui de sa thèse, et rien de plus pratique que les considérations médico-légales qu'il en déduit pour ce qui est de l'appréciation de la folie chez les esprits qui en sont simplement suspects, et pour ce qui est aussi de la part de responsabilité qui peut incomber à de tels sujets, relativement aux actes délictueux ou criminels qu'ils ont pu commettre.

Que l'auteur me permette une simple critique sur l'acception dans laquelle il prend le mot intelligence, acception trop compréhensive, à ce qu'il me semble. C'est, du reste, le seul reproche que je puisse lui adresser, en une matière où les nuances si délicates prêtent à tant de distinctions, que tous sont loin de concevoir de la même façon.

26, 27, 28, 29. — On se figure difficilement la quantité d'encre qu'a fait couler sur le papier la question du transformisme. Les quatre volumes plus ou moins récemment parus, et que j'ai là près de moi, ne sont pas cependant pour nous faire regretter que l'encre coule encore. Le fait est que la question est loin d'être épuisée, tant sont multiples les points de vue sous lesquels elle peut se présenter. Mais le rapprochement de ces quatre petits volumes témoigne, il me semble, d'une remarquable évolution dans la thèse de l'évolution : à l'acuité des premières polémiques, à l'intransigeance de la jeune doctrine, semble succéder une phase de sédation, qui convient mieux à tous égards aux découvertes scientifiques.

— Ce n'est pas le volume de M. Vianna, de Lima, qui témoigne d'une semblable accalmie. Oh! non. *L'Homme selon le transformisme* est un livre de guerre. L'homme, il n'y en a plus, à vrai dire; les anthro-

poïdes, à la bonne heure : voilà qui doit régner aujourd'hui et le remplacer à la tête de la création. Et quel mot ai-je laissé passer là? — De la création, il n'en faut plus parler; nous descendons en droite ligne des Lémuriens, et la découverte que l'on a faite des singes et de l'homme couchés côte à côte dans les couches fossiles est l'image sinon la preuve de leur parenté. Quant à l'intelligence, elle ne vaut pas mieux que l'instinct dans bien des cas, le langage n'est pas non plus si extraordinaire, on voit des hommes qui s'en servent plus mal que des perroquets, le correspondant de l'Académie de Lisbonne nous l'affirme, mais nous le savions de reste, et pour ce qui est de la religiosité,

Çà n'est pas vrai d'abord et puis çà n'y fait rien.

Tout n'est qu'évolution : l'ombre de l'homme au soleil est devenue peu à peu son âme, dans l'imagination des premiers hommes, car ils avaient déjà de l'imagination, etc., etc. Je ne relève pas les contradictions assez fréquentes qui se rencontrent dans ce petit livre ; je ne constate qu'une chose, c'est qu'il est l'expression exacte, il me semble, de ce que pense et croit la science qui se dit la plus avancée.

— Tel n'est pas le ton, il s'en faut, du livre de M. Edmond Perrier. Le professeur du Muséum est transformiste, tout à fait transformiste, il étudie la théorie, dans ses origines, et surtout dans Lamarck, si souvent mal cité, à ce sujet, dans Et. Geoffroy Saint-Hilaire, dans Darwin, et dans Hæckel. Et, descendant à l'examen détaillé de certains faits qui lui paraissent fournir des preuves à l'appui de la thèse transformiste, il en conclut que c'est dans les protoplasma que la vie se montre tout d'abord, sans que nous sachions un traître mot de l'origine des premières substances protoplasmiques. Des êtres se forment par la division de ce protoplasma, vivent, se multiplient et meurent, et sont le premier échelon, à la suite duquel s'élèvent tous les degrés de l'animalité ; alors, montrant l'accord de la paléontologie avec la morphologie, c'est-à-dire l'évolution des formes organiques, corrélative des découvertes faites dans les fouilles pratiquées dans les terrains anciens, il ne craint pas de poursuivre sa thèse par l'évolution des mammifères, et de la continuer jusqu'à expliquer par elle la genèse de l'homme.

Sans doute, l'auteur avance que l'homme ne fait pas exception à la règle ; il crie bien haut, pour se le persuader à lui-même, « que la vieille doctrine qui réserve l'intelligence à l'homme et ne laisse aux bêtes que l'instinct est bien morte aujourd'hui, » et il entrevoit le jour où toute l'échelle des êtres ne fera plus qu'une série issue d'un seul tronc original. Un peu plus de philosophie ne serait pas nuisible certes, pour éviter de tomber dans ces conclusions. Toutefois, le maître ne s'illusionne pas tout à fait, et ne pense pas encore avoir atteint ce but, car il ajoute mélancoliquement : Sachons reconnaître que nous sommes bien loin d'avoir le mot de toutes ces énigmes.

— Bien autre encore est le ton du livre de M. Gaudry. C'est aussi un livre transformiste, et un livre qui nous met au courant des fouilles que l'auteur a entreprises et poursuivies dans le ravin de Pikermi, au pied du Pentélique, et dans lesquelles il croit avoir mis en relief l'existence, aux temps anciens, d'espèces intermédiaires à celles qui existent aujourd'hui, ce qui ne constitue pas sans doute une démonstration indiscutable, mais une présomption en faveur du transformisme. Ces fouilles et celles du mont Léberon sont le principal sujet de ce livre. Mais de ces faits qui lui paraissent indiscutables, l'auteur se garde bien de tirer des conséquences hasardées et d'en faire une arme de guerre contre la doctrine ancienne. Qu'il y ait eu des transformations spécifiques, la chose ne lui semble guère douteuse, mais comment se sont opérées ces transformations, c'est une autre question, qui l'est davantage et de beaucoup. Ce qu'il y a de certain, ajoute l'éminent professeur, avec une sagesse et une élévation de vues peu communes, même au Muséum, c'est que nulle modification n'a été due au hasard. « Si nous reconnaissons que les êtres organisés ont été peu à peu transformés, nous les regarderons comme des substances plastiques qu'un artiste s'est plu à pétrir pendant le cours immense des âges, ici allongeant, là élargissant ou diminuant, ainsi que le statuaire avec un morceau d'argile, produit mille formes, suivant l'impulsion de son génie. Mais, nous n'en douterons pas, l'artiste qui pétrissait était le Créateur lui-même, car chaque transformation a porté un reflet de sa beauté infinie. »

— Un homme qui, comme M. de Quatrefages, s'est dégagé des hypothèses transformistes et comme lui s'est posé en champion de la cause quelque peu abandonnée de la tradition, M. Ém. Blanchard, de l'Institut, a publié de son côté, sur la vie des êtres animés, un petit volume consacré à l'étude des conditions de la vie chez les êtres animés, et à l'étude de l'origine des êtres. L'auteur s'y pose nettement en adversaire du transformisme, et combat pour la séparation spécifique des êtres vivants. Il se défend d'ailleurs d'être poussé à ces conclusions par aucune autre considération que celles qui relèvent de l'observation des faits. « Pour ceux qui poursuivent la recherche de la vérité, dit-il, toute vérité découverte est une noble et précieuse conquête. Si l'homme descendait d'une forme animale inférieure, l'histoire de ses transformations nous jetterait dans une sorte d'extase ; notre pensée plongeant dans l'avenir nous ferait voir l'homme atteignant après de nouvelles transformations un état de perfection surpassant l'état actuel, comme celui-ci surpasse la condition du ver de terre. Ce serait un beau sujet de philosophie ; mais assurément on n'aura jamais à le traiter. » C'est pourquoi l'auteur s'attache à montrer que ce qui a fait le succès du darwinisme, c'est tout à la fois sa hardiesse de doctrine, la

largeur de sa conception, le piquant de sa nouveauté, l'à-propos avec lequel il se produit au milieu d'une époque qui se plaît souvent à détruire, sans se préoccuper de ce qu'elle peut mettre au lieu et place de ce qu'elle supprime. Toutes ces conditions ont fait pour l'œuvre de Darwin plus que ses observations, dont beaucoup manquent de rigueur, et ses hypothèses qui sont plus systématisées que sages et sérieusement scientifiques. En un mot, les déviations du type spécifique ne sauraient créer de nouvelles espèces; aussi en prenant un à un les principaux arguments du transformisme, M. Blanchard s'applique à en démontrer le peu de valeur, en même temps qu'il les combat par les raisons adverses. L'origine des êtres nous échappe absolument; nous apprenons tous les jours quel fut leur mode d'existence aux diverses époques du monde; mais leur propagation s'effectue par espèces distinctes, et leur histoire n'offre rien qui justifie l'hypothèse transformiste.

30. — Quand une question posée sur le terrain scientifique a été développée dans son ensemble, montrée sous des points de vue divers, rebattue même par les savants les plus compétents, il reste encore quelque chose à faire avec elle. Prendre quelqu'un des faits sur lesquels elle se base, l'isoler des autres pour le mieux embrasser, l'étreindre, le scruter, l'analyser à fond et en lui-même, et dans tous les travaux auxquels il a pu donner lieu déjà, c'est encore faire œuvre utile. Ou bien ce fait bien étudié va venir confirmer la doctrine et alors il en sera un des plus fermes appuis, ou bien il va la contredire, et alors il la fera trembler sur sa base plus ou moins fragile, et parfois jusqu'à la renverser. C'est ce que vient de faire M. Suchetet, un nom bien connu des lecteurs du *Polybiblion* et de tous ceux qui s'occupent de science et de bien tout à la fois. Prenant à partie *l'Hybridité*, il en a fait l'objet d'un mémoire que la *Revue des questions scientifiques* a publié dans son premier jet, et qu'il édite aujourd'hui complété et parachevé. Tous les faits d'hybridation connus dans la science, et beaucoup d'autres qui n'ont pas encore été publiés, depuis les degrés les plus humbles, jusqu'aux plus élevés de la série animale, sont compris dans cette étude. Ce qu'elle représente d'érudition et de patientes recherches est considérable. La conclusion à laquelle elle conduit est des plus intéressantes : l'hybridité est rare dans la nature ; les quelques faits qu'on en connaît sont peu de chose auprès du nombre de cent quarante-trois mille espèces d'animaux aujourd'hui classées et reconnues par les zoologistes. Beaucoup de ces croisements ont eu lieu entre « variétés » et non pas entre espèces, comme on l'a pu croire ; beaucoup que l'on avait pris pour des croisements naturels sont dus à l'intervention de l'homme. Enfin, ces hybrides sont généralement stériles. De sorte que l'hybridité, qui est déjà en elle-même une exception, n'a plus aucune valeur comme argument en faveur du transformisme, car, dans les cas où la

fécondité a persisté, les caractères mixtes ont disparu et les sujets ont fait retour à l'une des espèces auxquelles ils appartenaient. Cette conclusion, qui n'est pas nouvelle, est établie par l'auteur avec un luxe de preuves dont sont littéralement bourrées les quatre-vingts pages de cette brochure.

31. — *L'Évolution et la Vie*. Je n'ai pas à présenter aux lecteurs du *Polybiblion* ni ce livre, ni son auteur (Voir t. XLIX, p. 237). M. Cochin s'est fait une place parmi les travailleurs qui cultivent à la fois les sciences naturelles et la philosophie de ces sciences. Quant à son livre, je n'en pourrais rien dire de moins que ce qu'en a dit un illustre maître à l'Académie des sciences morales et politiques. M. Caro a présenté sur ce livre un rapport, que l'on a eu l'heureuse idée de reproduire en tête de cette troisième édition. Il est consolant de constater le succès d'un ouvrage de science sérieuse et non de frivole vulgarisation, inspiré par une haute idée philosophique, d'une forme littéraire sobre, comme il convient au sujet, et d'un objet parfois ardu et généralement sévère.

32. — Le directeur de l'école des Carmes a entrepris une série d'études philosophiques, dans le but, nous dit-il, de vulgariser les théories d'Aristote et de saint Thomas, et de montrer l'accord que la philosophie péripatéticienne présente avec les sciences. C'est une œuvre considérable que l'auteur poursuit avec un courage digne de cette grande tâche; et c'est une bonne œuvre, car, s'il démontre, comme il s'applique à le faire, qu'il y a une véritable concordance entre les grandes données de la philosophie ancienne et les découvertes bien établies de la science moderne, il aura rendu à la science et à la philosophie le plus grand des services. Cet accord, une fois démontré, ne serait-il pas en effet une démonstration d'une portée considérable en faveur de la science et de la philosophie. L'étude sur *la Vie et l'Évolution des espèces* est la quatrième de la série que ce savant prêtre a entrepris de nous donner. N'ayant nulle compétence pour parler des autres, qui relèvent de la scholastique plus que toute autre science, je me félicite de pouvoir apprécier celui-ci dans lequel les données de la physiologie générale sont exposées avec une scrupuleuse fidélité. La vie dans ses phénomènes se résout à un mouvement; quelle est la nature du principe de ce mouvement? C'est le problème dont les théories biologiques se disputent la solution. M. l'abbé Farges les passe en revue, combat leurs erreurs, qu'il condamne facilement en les opposant les unes aux autres; organicistes, vitalistes, animistes ultra sont ainsi passés au crible d'une critique rigoureuse. L'auteur démontre, dans une savante dissertation, l'unité de la vie, dans son principe, l'unité de principe pour les trois vies végétative, animale et humaine. L'origine et la transmission de la vie sont étudiées dans les diverses théories scientifiques auxquelles ces questions ont

donné lieu, et l'auteur ne craint pas d'aborder celle de l'évolution des espèces aujourd'hui si fort discutée. Je voudrais que tous ceux qui abordent ce rude problème se pénètrent de la lecture de ce chapitre, où sont magistralement exposées, d'abord la définition de l'espèce, généralement mal comprise, puis les diverses hypothèses transformistes, qui, souvent, ne triomphent qu'à la faveur de confusions plus ou moins conscientes; enfin, les conclusions que l'on pourrait tirer du transformisme, s'il était démontré. Qu'on relise surtout les lignes si nettes et si claires dans lesquelles M. Farges, résumant son livre, formule sur l'unité et la spontanéité du vivant, sur l'indépendance et sur l'indivisibilité de son principe de vie, des conclusions que signeraient Aristote et saint Thomas, et que ne répudierait pas Cl. Bernard. Condamnant les déviations malencontreuses que le cartésianisme a imposées au travail scientifique, il montre, avec une lumineuse clarté, l'avantage considérable que nous trouverons à « renouer les traditions antiques de l'esprit humain et à préparer les voies à l'accord définitif de la philosophie et de la science. »

33. — Deux gros volumes grand in-8 et ce titre: *Analyse et Synthèse*, n'est-ce pas de quoi tout à la fois piquer la curiosité et effrayer l'attention? Eh bien! cette curiosité, je l'ai satisfaite, et l'attention n'a pas eu à s'en repentir, car ces deux volumes sont pleins de belles et bonnes choses. On pourrait reprocher à cet ouvrage sa méthode un peu singulière, son plan qui embrasse la philosophie et l'histoire plus que les sciences naturelles, et ressemble mieux à une dissertation quelque peu fantaisiste qu'à une œuvre de démonstration didactique logiquement déduite. Il y a cependant dans ce livre une telle élévation de sentiment, une charité si profonde, une foi si éclairée en même temps qu'une simplicité de si bon aloi, qu'on se sent entraîné à en poursuivre la lecture quand on l'a une fois entreprise. « C'est une belle tâche de chercher à rendre les hommes meilleurs. » Telle est la parole empruntée à un précieux souvenir qui a mis à l'auteur la plume à la main ; et la plume n'a pas trahi ses intentions, car le livre est appelé à faire du bien à ses lecteurs. Il peut leur faire du bien par la forme tout à la fois simple et pure qu'il affecte, par la doctrine large et élevée qui l'inspire, par le sentiment profond qu'il respire du commencement à la fin. C'est un livre de bonne foi, de sincère modestie et de grande charité. Est-il toujours et incontestablement orthodoxe ? Je n'ai guère caractère pour l'affirmer; mais je sais qu'il est bon, et suis heureux de le dire. « Si je frappe à bien des portes, dit-il dans sa préface ; si, simple élève, j'use en novice des sillons lentement creusés par les maîtres, c'est qu'au bout du chemin j'entrevois un but digne des plus grands efforts, et tellement élevé, que les aspérités de la route disparaissent... J'ai toujours regardé en avant ; j'ai cherché à prouver à l'homme l'exis-

tence de Dieu, le mérite de l'enseignement chrétien; et c'est en glanant dans la science que je crois en avoir trouvé des preuves. »

Après quelques chapitres consacrés au Créateur et à la création, Dieu, la matière, le mouvement, les forces physiques, puis la vie, la mission de l'homme et la morale, M. Barbié du Bocage en vient à ce qui fait la principale matière de son livre, c'est-à-dire à l'homme dans l'histoire. La dernière partie de son premier volume et le second tout entier sont une véritable revue de l'histoire universelle, à la façon de Bossuet, si je puis ainsi dire, et dans laquelle se trouve condensée une très belle vue d'ensemble sur l'évolution historique de l'humanité. Partant de l'histoire ancienne orientale, l'auteur passe en revue les Grecs et les Romains, le moyen âge et la Renaissance jusqu'aux temps modernes. Un chapitre intitulé : *Espérances,* termine cette revue. L'auteur y entrevoit la réforme des fausses théories dont la science sème trop souvent son chemin et l'accord terminal et définitif de la religion et des sciences qui doit couronner dignement l'édifice du savoir humain. Il faut que l'Église fasse preuve de science et que la science cesse d'être hostile à l'Église; il faut que le savoir et la foi, qui sont faits pour s'entendre en dernier ressort, écartent les erreurs qui les divisent, et se reconnaissent pour ce qu'elles sont : deux sœurs d'âge différent mais de même origine, et capables de confondre leur espérance et leur but. « Si la science devient grande, saints prêtres ne la méprisez pas ! vos travaux l'ont amenée ; développez-en les conséquences, adoptez-la ; et depuis la parole du Christ, vous n'aurez jamais eu de prophètes semblables à vous. » Et le livre se termine dans une invocation ardente et généreuse à Celui qui est tout à la fois le Juste, le Vrai, le Bien, le Beau.

34. — Dans la bibliothèque scientifique contemporaine de J.-B. Baillière dont j'ai signalé déjà plusieurs numéros, il en est encore un que je ne puis oublier. *La Biologie végétale* de Paul Vuillemin est un ouvrage méthodiquement conçu et consciencieusement traité. Il est divisé en trois parties consacrées, l'une à la vie cellulaire, l'autre à la vie individuelle, la dernière à la vie sociale des plantes. C'est un cadre vaste, que l'auteur a su remplir en étudiant d'abord la cellule et en particulier la cellule végétale, les fonctions diverses des plantes, et les relations qu'elles présentent d'individu à individu et d'espèce à espèce.

35. — Je ne puis que signaler en terminant cette longue revue le fort volume qui constitue la deuxième édition d'un traité fort apprécié d'*Électricité médicale,* par Onimus et Ch. Legros. Les progrès que réalise tous les jours la science de l'électricité multiplient les applications que l'on en peut faire au traitement des maladies ; aussi cette édition renferme-t-elle une foule de faits nouveaux et de données récemment acquises. Je noterai, par exemple, celles qui ont trait à l'électricité

statique ; celles qui ont pour objet la destruction ou l'atrophie de certaines tumeurs par les courants continus, etc., enfin, l'étude plus approfondie des courants de polarisation. La compétence reconnue de cet auteur et sa haute notoriété scientifique ont acquis à cet ouvrage la faveur qu'il mérite et que cette nouvelle édition ne fera que justifier encore davantage.

36. — Vient de paraître le premier fascicule du tome second du *Traité de chirurgie clinique* de M. le Dr Tillaux. Ce livre tout spécial n'intéresse que la pratique de la chirurgie ; mais il l'intéresse beaucoup, car il est conçu avec l'esprit pratique et sage d'un maître qui a fait ses preuves et par son enseignement et par sa carrière professionnelle. Ce sont les maladies du ventre qui sont l'objet de ce volume, celles dans lesquelles la chirurgie a fait, en ces derniers temps, des progrès si remarquables et si heureux.

37 et 38. — *La Maladie de l'empereur Frédéric III* a été l'occasion de publications antagonistes comme elle avait provoqué des polémiques passionnées. Je ne vois pas beaucoup ce que la science gagne à se compromettre ainsi avec la politique, et je crains que les savants n'y perdent beaucoup. Quoi qu'il en soit, au moment où vient de paraître le mémoire justificatif du docteur Mackenzie, on ne lira pas sans intérêt les rapports des médecins allemands. M. le docteur Luc nous en donne une bonne traduction, la seule intégrale autorisée, nous dit-il, éditée chez Hinrichsen. La maison Westhausser publie sur le même sujet une autre brochure, laquelle est un précis d'après les rapports officiels. On pourra comparer.

39, 40 et 41. — La peste, le choléra, la rage : tel est le bouquet choisi par lequel je termine cette revue. Une étude historique et critique *Sur la peste*, qui nous promet la complète disparition de cette maladie, et nous la montre reculant devant les progrès que l'hygiène conseille et réalise, voilà de quoi tenter. Il est vrai que cette étude est d'un élève de l'École des chartes, ancien élève de l'École des hautes-études, mais il paraît fort au courant de son sujet. La moitié du livre est consacrée à la traduction française, texte latin en regard, de la consultation donnée en 1348 par la Faculté de médecine de Paris sur cette terrible maladie.

— Le livre de M. le Dr Antonio Palomes, sur *le Choléra en Sicile*, est une étude plus sociale et politique que médicale, pour servir à l'histoire de notre temps, dit l'auteur, et dans laquelle il montre ce que la Sicile eut de reproches à faire à l'administration italienne pendant la dernière épidémie cholérique.

— *La Rage* a inspiré à M. le Dr Suzor son exposé pratique de la méthode Pasteur pour le traitement de cette maladie. C'est à ce grand maître que l'auteur a dédié son livre, tout naturellement, et une lettre

du maître l'en remercie avec autant de cœur que d'esprit. On trouve dans ce travail un résumé historique et descriptif de la maladie, onze communications de M. Pasteur sur ce sujet, adressées aux sociétés savantes en général; la technique des inoculations selon la méthode formulée par son auteur, et enfin les résultats si remarquables que ces tentatives ont donnés jusqu'ici. Dr A. FERRAND.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

1. *Charmant,* par Mlle LOUISE MUSSAT. Paris, Firmin-Didot, 1888, in-18 de 337 p., 2 fr. 50. — 2. *Suzanne de Pierrepont,* par ERNEST FALIGAN. Paris, H. Gautier, 1888, in-12 de 312 p., 3 fr. — 3. *Messieurs de Cisay,* par JACQUES BRET. Paris, Lecoffre, 1888, in-12 de 292 p., 2 fr. — 4. *La Fille aux pieds nus,* par B. AUERBACH, imité de l'allemand par J. GOURDAULT. Paris, Hachette, 1888, gr. in-8 de 206 p., illustré de 72 gr. dessinées sur bois par B. Vautier, 2 fr. — 5. *Les Fiançailles de Gabrielle,* par PH. DE SAINT-HILAIRE. Paris, H. Gautier, s. d., in-12 de 316 p., 3 fr. — 6. *Le Pré aux biques,* par ERNEST LIONNET. Paris, H. Gautier, s. d., in-12 de 260 p., 2 fr. — 7. *De Trop,* par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Paris, Hachette, 1888, in-16 de 334 p., 2 fr. — 8. *L'Exilée du Val-Argand,* par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Paris, Lecoffre, 1888, in-12 de 388 p., 3 fr. — 9. *Deux Mariages,* par PAUL BONHOMME. Paris, Firmin-Didot, 1888, gr. in-8 de 313 p., illustré de 9 gr. hors texte par René Lacker, 3 fr. — 10. *Perle fine,* par M. DU CAMPFRANC. Paris, H. Gautier, s. d., in-12 de 269 p., 3 fr. — 11. *Le Balcon de la Chênaie,* par M. DU CAMPFRANC. Paris, Firmin-Didot, 1887, in-18 de 352 p., 2 fr. 50. — 12. *La Destinée de Marthe,* par GEORGE DU VALLON. Paris, H. Gautier, 1888 in-12 de 240 p., 2 fr. — 13. *Dix-huit cents francs de rente,* par PIERRE DUCHATEAU. Paris, Firmin-Dïdot, 1887, in-18 de 330 p., 2 fr. 50. — 14. *Le Secret de Lusabran,* par B. DE BUXY. Paris, H. Gautier, s. d., in-12 de 317 p., 3 fr. — 15. *Le Secret de Solange,* par M. MARIAN. Paris, H. Gautier, s. d., in-12 de 348 p., 3 fr. — 16. *Les Deux Docteurs,* par Mme DE STOLZ. Paris, Haton, 1888, in-12 de 283 p., 3 fr. — 17. *Jean Moineau,* par Mme HENRIETTE LARGE. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, s. d., in-12 de 310 p., 3 fr. — 18. *Les Épingles de sainte Catherine,* par le commandant STANY. Paris, H. Gautier, s. d., in-12 de 286 p., 3 fr. — 19. *La Grande Victime,* par LUCIEN DARVILLE. Paris, H. Gautier, s. d., in-12 de 245 p., 2 fr. — 20. *La Vengeance du prêtre,* par LUCIEN DARVILLE. Paris, H. Gautier, in-12 de 219 p., 2 fr. — 21. *Scènes villageoises,* par EUGÈNE MULLER. Paris, Delagrave, 1888, petit in-4 de 220 p., illustr. de Ch. Gaildreau et F. Lix, 3 fr. 90. — 22. *Le Prophète des Montagnes fumeuses,* par EGBERT CRADDOCH, nouvelle américaine adaptée de l'anglais par JANE DE VAUDELIN. Paris, Firmin-Didot, 1887, in-18 de 329 p., 2 fr. 50. — 23. *Ellen Gordon,* par M. MARYAN. Paris, Firmin-Didot, 1887, in-18 de 435 p., 2 fr. 50. — 24. *La Petite-Nièce d'O'Connel,* par GERMAINE D'ANJOU. Paris, V. Lecoffre, 1888, in-12 de 286 p., 2 fr. — 25. *La Fortune du vieux Myddelton,* par Mme P.-A. TILLIÈRE. Paris, Firmin-Didot, 1888, in-18 de 337 p., 2 fr. 50. — 26. *Le Magasin d'antiquités,* par CH. DICKENS. Paris, Hachette, 1888, gr. in-8 de 287 p., illustré de 27 grav., 2 fr. 60. — 27. *La Fille du mineur,* par A. JAUFFRET DE RAMBERT. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, s. d., in-12 de 201 p., 2 fr. — 28. *Le Roman d'un apprenti,* par Mme GUSTAVE DEMOULIN. Paris, Firmin-Didot, 1888, gr. in-8 de 322 p., illustré de 26 grav. dont 16 hors texte, par Quesnay de Beaurepaire, 3 fr. — 29. *Les Héritages de Joseph,* par CHARLES DESLYS. Paris, Delagrave, 1888, in-8 de 91 p., illustr. de F. Lix, 0 fr. 65. — 30. *Odyssée d'un pierrot français,* par LOUISE LACURIA. Paris, Delagrave, 1888, in-8 de 94 p., illustr. de Jules Girardet, 0 fr. 65. — 31. *Le Songe de Tiennette,* par EUDOXIE DUPUIS. Paris, Delagrave, 1888, in-8 de 94 p., illustr. de Duez, P. Share et G. Porkins, 0 fr. 65. — 32. *Les Rêves de Julie,* par VICTOR PERCEVAL. Paris, Delagrave, 1887, in-8 de 124 p., illustr. de Jules Girardet, F. Lix, Ferdinandus, etc., 0 fr. 90. — 33. *Marthe Bresson,* suivi de *l'Oncle Benoit,* par FERNAND HUE. Paris, Lecène et Oudin, s. d., in-8 de 235 p., illustr. de Gil Baer,

0 fr. 95. — 34. *Petits Drames de l'histoire*, par G. de Chaumont. Paris, Lecène et Oudin, 1888, petit in-8 de 143 p., illustré, 0 fr. 50. — 35. *La Pie au nid*, par S. Blandy. Paris, Delagrave, 1888, in-8 de 123 p., illustré de 32 compositions, 0 fr. 90. — 36. *Sur les toits*, par Mme J. Colomb. Paris, Hachette, in-32 de 36 p., illustré, 0 fr. 15. — 37. *Le Musée des Enfants* (1re année). Paris, Lille et Bruges (Belgique), Société Saint-Augustin, Desclée et de Brouwer, 1887, in-4 de 384 p., nombr. illustr. en noir et en couleurs, broché, 6 fr.

1. — Aussi brièvement que possible, à propos de *Charmant*, nous allons nous expliquer sur une question grave, à la fois morale et sociale, nous réservant d'y revenir encore, à l'occasion. Tout d'abord, nous poserons aux pères et aux mères de famille cette question d'haleine un peu longue : Est-il salutaire de présenter aux jeunes gens des livres où l'on voit les parents, — guides, conseillers naturels et de droit divin des enfants, — oublier leur rôle à ce point, que ce sont ces derniers qui, à force de dévouement et d'abnégation, ramènent leurs ascendants dans la voie droite? La réponse ne saurait être douteuse. L'antiquité nous a renvoyé l'écho d'un mot célèbre : « La femme de César ne doit pas être soupçonnée. » Volontiers, nous assimilerions l'autorité paternelle à la « femme de César, » et cela pour démontrer que l'autorité paternelle, surtout dans les livres qui ont la prétention d'être recommandables, ne doit pas être battue en brèche, même involontairement. Or, *Charmant* est l'histoire d'un homme égoïste et viveur qui, après avoir fait mourir sa femme de chagrin, réduit sa qualité de père à son expression la plus nulle, en faisant élever loin de lui, sans la voir jamais, sa fille unique, et ne la retirant du couvent que forcé en quelque sorte par les circonstances. *Ecce homo !* Vilaine espèce, aussi rarissime, heureusement, dans les classes dirigeantes, que les paysans beaucerons décrits par M. Émile Zola dans *la Terre*, le sont en nos campagnes. Donc, Mlle Louise Mussat met en scène un M. Marnix, vieux beau, sans cœur, sans âme, sans principes d'honneur même bien définis, tout occupé, et longuement, chaque matin, grâce à ses nombreux « petits pots, » à « se faire une tête » comme une coquette sur le retour,

Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

Cet homme, qui ne veut pas vieillir, est naturellement fort désolé d'accueillir chez lui un acte de naissance vivant, de dix-sept printemps. Aussi rêve-t-il de marier sa fille le plus vite possible. Mais celle-ci, — nature d'élite, soit dit en passant, — aime déjà un jeune homme sans fortune, digne d'elle à tous égards, et son père échoue dans ses petites conspirations matrimoniales. M. Marnix, grand joueur à la bourse, voit sa fortune s'écrouler, à la suite de spéculations imprudentes : ce n'est pas la ruine; mais il faut renoncer à la vie parisienne. Cruelle extrémité pour M. Marnix, qui s'éloigne de Babylone avec l'arrière-pensée d'y revenir, grâce à l'avoir personnel de sa fille,

qu'il projette de réaliser en beaux écus trébuchants et sonnants. Heureusement pour Christiane Marnix, intervient alors, comme un *deus ex machinâ,* son tuteur, brave paysan normand à qui l'on n'en fait pas accroire aisément tant il est de son pays, et qui met à néant les projets malheureux, — pour ne pas dire autrement, — de ce triste père. A la fin du roman, nous voyons M. Marnix, absolument décavé, se réfugiant chez son excellente fille, toujours bonne, toujours généreuse, qui s'empresse de l'accueillir, malgré ses torts (rôle renversé de l'enfant prodigue). Conclusion : ouvrage bien écrit, rempli de sentiments chrétiens, où la morale vulgaire est sauve et qui, cependant, nous paraît dangereux, nous insistons là-dessus, pour l'autorité des chefs de famille. Parents, soyez toujours forts ; conservez toujours votre prestige; si votre conduite vous amoindrit, si vous vous placez dans le cas d'être discutés, adieu le respect : vous êtes perdus. Lisez *Charmant,* certes; relisez-le même; mais ne le donnez pas à vos enfants.

2. — De l'action, encore de l'action, toujours de l'action : telle est la caractéristique du nouveau roman de M. Ernest Faligan, intitulé : *Suzanne de Pierrepont.* Dans la première partie, l'auteur dépeint, sous les plus sombres couleurs, les angoisses de *la Nuit sanglante,* épisode si violemment dramatique des guerres de la Vendée que le lecteur halète, empoigné, suffoqué, saisi tour à tour de colère, de pitié et d'horreur. En cette nuit-là, la comtesse de Pierrepont succombe, comme tant d'autres, sous les coups des Bleus; mais sa fille Suzanne lui survit, volée par des traîtres, la veuve Mauregard et son fils, corbeaux avides qui dépouillent la comtesse de ses diamants et de son or et qui, ne la trouvant que grièvement blessée, l'achèvent froidement. La fortune, pendant vingt années, sourit aux deux misérables, et l'impunité semble leur être acquise, quand Dieu, tout à coup, l'heure de sa justice étant venue, leur rappelle que le triomphe du méchant, même en ce monde, n'est point durable : la dernière partie du livre, qui a pour titre *l'Expiation,* nous fait assister presque en même temps au châtiment des Mauregard et au bonheur de Suzanne et du comte de Pierrepont, son père, réunis après une longue séparation. Récit antirévolutionnaire, bien conduit, quoique renfermant des scènes où la vraisemblance est un peu forcée, et que nous recommandons chaudement, malgré ce léger défaut, aux directeurs de bibliothèques populaires, à la veille de la célébration du centenaire de 89.

3. — Ils sont trois, ces *Messieurs de Cisay,* le grand-père, son fils et son petit-fils. La première génération, vive et légère, mais le cœur placé au bon endroit, ne peut s'arrêter longtemps aux choses sérieuses de l'existence; la seconde, au contraire, est froide, rigide et se fait remarquer par son aptitude aux affaires, — quand elle ne se fourvoie point;

pour la troisième, personnifiée par le jeune Bernard, elle tient entre ses devancières un juste milieu des plus heureux. Le cas des trois gentilshommes, au foyer desquels ne se montre nulle douce figure de femme, consiste en un projet de mariage richissime que désirent, à des degrés divers, les ascendants, et une union moins avantageuse au point de vue de la fortune à laquelle tendent les vœux les plus chers de Bernard de Cisay. Il y a lutte. Quand la partie suprême s'engage, l'aïeul, qui se souvient d'avoir eu vingt ans, passe à l'ennemi, c'est-à-dire qu'il soutient son petit-fils, lequel a en définitive gain de cause. C'est un maître peintre que M. Jacques Bret : nous l'avons dit déjà à propos de *Vieille Cigale,* et nous sommes heureux de répéter encore que sa plume fine et déliée vaut une excellente palette. Plume et palette vigoureusement catholiques.

4. — L'aventure de Marie, la fille à feu Jean-Pierre, du village de Haldenbrunn, dans la Forêt-Noire, ressemble beaucoup à celle de Cendrillon, dont elle aura pour la jeunesse le charme particulier. Notez toutefois que le milieu est fort différent. Dans *la Fille aux pieds nus,* nous ne coudoyons, en effet, ni fées, ni princes, ni princesses, et nous ne trouvons pas la moindre pantoufle de verre — ou de vair — dans des salons éblouissants : toute l'action, qui ne chôme point, se déroule, de notre temps, au milieu de paysans qui nous apparaissent très vivants, avec leurs qualités et leurs défauts. Interprété en français par M. J. Gourdault, ce conte bleu de l'Allemand B. Auerbach est une perle. Les pages 156 à 160 renferment certains avis d'une mère à son fils sur le choix d'une femme, lesquels sont marqués au coin d'un bon sens plein d'originalité mais qui manquent de sanction religieuse.

5. — Louis d'Émery et Gabrielle d'Estigny sont fiancés quand la guerre de 1870 éclate. Fils unique de veuve, Louis n'est point légalement obligé d'être soldat; aussi, pour se rendre aux frontières, se fait-il tirer l'oreille : il ne part qu'au moment où il s'aperçoit que sa fiancée lui témoigne quelque froideur au sujet de sa conduite peu patriotique. Puis il disparaît. L'invasion accomplit ensuite son œuvre terrible, et Louis ne revient pas. Sa fiancée se désole, tombe malade, et, la paix conclue, les médecins l'envoient à Amélie-les-Bains pour se rétablir. C'est pendant son séjour dans cette station thermale que la fière jeune fille, qui ne tarde pas à être fixée sur le sort de son premier fiancé, rencontre le mari que, certes, elle n'eût point trouvé en Louis d'Estigny, doux et pauvre garçon pour qui l'idée de patrie avait quelque chose d'absolument vague et qui était, en toutes choses, l'opposé du capitaine Roger de Montbrun. Celui-ci est un brave, à qui, ma foi ! nos sympathies sont acquises. Roman intéressant, à lire et à faire lire, surtout aux pusillanimes, fort rares en France, croyons-nous, qui ne sentiraient pas battre leur cœur en voyant l'étranger en armes fouler le sol où les aïeux reposent à l'ombre du drapeau national.

6. — De par la fantaisie très intelligente et raisonnée du marquis de Cerny, le jeune Jean Derval, fort maltraité chez son oncle, gros fermier du marquis, se transforme subitement en un petit personnage : pensez donc ! son bienfaiteur, en mourant, lui a légué cent mille francs. Dès lors, pour tous les gens de l'endroit, pour ses parents surtout, le pauvre diable de berger « Jeannot » devient « Monsieur Jean Derval » long comme les deux bras. M. Lionnet prend prétexte de la situation pour faire une étude de mœurs rurales peu flatteuse pour ses modèles. Cependant, notre Jeannot fait son chemin. Une idylle ravissante, entre enfants, commencée au *Pré aux biques,* entre Jean Derval et Madeleine Valensolles, se greffe sur le thème que nous esquissons en deux mots. Le dénouement nous conduit, après des traverses de plus d'une sorte, au mariage de Jeannot, l'ancien berger, devenu aide-naturaliste au Muséum de Paris, avec Madeleine Valensolles, solution qui amène l'extinction de certaine dette d'honneur Derval-Valensolles par « confusion » comme on dit dans la langue spéciale des légistes. Cet ouvrage se distingue par un bon style, une saine morale et des sentiments religieux suffisants.

7. — C'est toujours avec le plus grand plaisir que nous ouvrons un livre nouveau de Mlle Zénaïde Fleuriot, et *De Trop* n'est point composé de façon à nous faire changer d'opinion. Mme « de Trop » est le surnom bien expressif dont des enfants déjà grands affublent une belle-mère un peu jeune que leur père a jugé à propos de leur donner. Pendant longtemps on fait à Mme de Trop une petite guerre passablement acharnée. L'âme de la résistance est la sœur de la première femme, tante Clorinde, originale très vexée de se voir reléguée au second plan. Mais la susdite Mme de Trop, — la baronne d'Argency, pour l'appeler par son nom d'état civil, — peu à peu, grâce à sa patience, à sa bonté, à toutes ses qualités solides, enfin, en arrive à détruire la coalition. Avec *la Vie en famille,* ce roman est un des mieux observés de Mlle Zénaïde Fleuriot : on peut, sans crainte aucune, le recommander aux jeunes filles.

8. — Après *Tranquille et Tourbillon* et *le Cœur et la Tête,* qui y fait suite, dont il a été question dans le *Polybiblion* (t. XXVIII, p. 411, pour le premier ouvrage, et t. XLIX, p. 406, pour le second), voici *l'Exilée du Val-Argand,* qui termine la série. On verra là que la baronne de Val-Argand, désabusée d'un neveu indigne duquel elle s'est entichée mal à propos à deux reprises, revient avec bonheur à sa chère nièce, Béatrix de Billuart, dont elle comble les vœux en lui donnant pour mari le loyal officier de marine Guillaume d'Herbingard. Telle est la fin de cet ensemble de jolis récits : elle est aussi attachante, aussi littéraire et aussi morale que les nombreux épisodes contenus dans les deux précédents volumes.

9. — Dans les *Deux Mariages,* on voit surtout Louise Lemercier, jeune fille ruinée, mais très méritante et fort bien de sa personne, épouser Fernan d'Allezan, qui est heureux de mettre aux pieds de son idole un beau nom et une grande fortune. De notre temps, plus que jamais, le Prince Charmant est un phénix devenu rare ; il importe donc que nos jeunes filles ne se bercent point trop, par de semblables lectures, d'illusions dangereuses. Nous dirons aussi que nous avons remarqué çà et là quelques peintures mondaines légèrement troublantes. Sans ce dernier défaut, le livre de M. Paul Bonhomme, bien conduit et d'un style élégant, eût pu, sans inconvénient, être donné aux jeunes garçons.

10. — David Broze, au début de la vie, rencontre sur sa route deux jeunes filles, l'une belle, brillante et qu'il croit riche ; l'autre modeste, intelligente, dévouée, mais dont le père ne descend pas de Crésus. Un moment, il les aime toutes deux, bien qu'à des degrés si différents que son parti est vite pris. Devenu subitement millionnaire par la mort d'un oncle, il épouse Charmette Van Ritten, qui ne tarde guère à empoisonner l'existence de son mari. Ah! comme l'infortuné regrette alors l'humble Gabrielle Liéber : il la trouvait pourtant autrefois trop pieuse pour un artiste qui « se sentait vivre ; » une telle femme eût été « l'éteignoir de son génie. » Et voyez! Charmette étant morte folle, c'est la bonne Gabrielle qui fait renaître dans le cerveau et dans le cœur de Broze son vrai et pur talent un moment avili. Qui ne pressentirait le dénouement? David Broze, instruit par l'expérience, ne confond plus l'or avec le clinquant, et Gabrielle Liéber, la vraie *Perle fine,* devient sa seconde femme. Cette lecture, fortement empreinte de l'esprit chrétien, s'adresse de préférence aux classes supérieures.

11. — Jean de Kermadec a vingt ans et il est poète : double raison pour n'être point insensible à la beauté, surtout lorsqu'elle s'allie à l'intelligence et à la vertu. Malheureusement, Mme de Bliville, une veuve, compte quelque dix ans de plus que son adorateur; aussi, quand il se déclare, cherche-t-elle à lui faire comprendre les conséquences de cette proportion à rebours. Raisonnements vains! Jean persiste, et Mme de Bliville, émue à son tour, finit par agréer les propositions de Jean, tout en retardant leur réalisation de six années. Pour tromper cette longue attente, Kermadec se rend à Paris ; il travaille et devient un écrivain de premier ordre. Puis, son temps d'épreuve accompli, il accourt à la Chênaie, avec l'intention de réclamer le prix de sa constance. Mais hélas! Mme de Bliville a visiblement vieilli, et son chevalier d'antan en paraît surpris, troublé. Il y a pis : aux côtés de la pauvre femme, il voit la jeune et toute gracieuse sœur de Mme de Bliville, Aliette de la Chênaie, qui aime le poète depuis longtemps, en

silence, et que lui, de son côté, se prend à aimer. Après quelque hésitation, la beauté sur son déclin se sacrifie, et Jean de Kermadec, facilement persuadé par Mme de Bliville, épouse Aliette. Voilà bien la vie : illusions, déceptions! Comme M. du Campfranc a la note juste! Son livre tient haut sa place dans la *Bibliothèque des mères de famille*, dont il fait partie.

12. — Avec le charme qu'elle sait répandre dans ses récits, Mme Georges du Vallon a voulu, dans *la Destinée de Marthe,* retracer des scènes que nous soupçonnons fort avoir été prises sur le vif, tant elles sont naturelles. L'auteur nous transporte en plein monde militaire : là, on voit défiler des officiers distingués ou frivoles, des jeunes femmes et des jeunes filles remplies de qualités solides ou chez qui la cervelle ne pèse guère. Le brave général Varly offre un type très réussi et fort sympathique; le lieutenant Mersault est un habile que l'on ne saurait estimer beaucoup; quant au capitaine Olivier de Kerlian, on devine assez vite qu'il doit faire, à un moment donné, le bonheur de Marthe. Très joli roman que les jeunes personnes du monde liront avec le plus grand intérêt, et leurs parents aussi.

13. — *Dix-huit cents francs de rente* pour faire face aux nécessités de l'existence quand on a femme et enfant, c'est maigre. Encore s'il s'agissait de rentes inscrites au Grand Livre! Mais ces « rentes » sont tout simplement les appointements d'un clerc de notaire qui, pour acheter une étude, ne peut qu'avoir recours au bas traditionnel d'un père, fermier avare un tantinet, dont le trésor est gardé, et de quelle façon! par la seconde femme du fermier, belle-mère par conséquent de M. le premier clerc. Le jardin des Hespérides était d'accès plus facile! La gêne et le malheur ne tardent pas à élire domicile dans l'intéressant petit ménage qui n'en atteint pas moins le port du salut, c'est-à-dire que le clerc, après maintes épreuves dont l'une a failli lui coûter l'honneur et la raison, devient le successeur de son patron. Bernardin de Saint-Pierre, dans *la Chaumière indienne*, assure qu' « on n'est heureux qu'avec une bonne femme. » Cet axiome sera éternellement vrai. Or, une « bonne femme » est toujours une femme chrétienne, ainsi que concourt à le prouver ce nouveau livre de l'humoristique M. Pierre Duchâteau.

14 et 15. — De quelle nature est *le Secret de Lusabran?* Il est terrible: il s'agit d'une substitution d'enfant compliquée de trahison envers le pays et de persécutions envers une chère créature qui, par son charme et ses vertus, arrive à rendre tous les siens heureux en les rapprochant de Dieu. M. B. de Buxy a le sens dramatique très développé, et sans faire appel à la rime, il s'exprime souvent comme un vrai poète: lire notamment, pour s'en convaincre, la page 82 de son volume. Nous l'estimons plus, à elle seule, cette page, poétiquement et religieuse-

ment parlant, que les plus gros in-octavo divaguant sur les champs, les fleurs, les oiseaux, etc., dont les inutiles de la prétendue poésie contemporaine nous encombrent journellement. — *Le Secret de Solange* n'est pas moins grave que celui de Lusabran; l'espèce diffère, voilà tout. Mme Maryan raconte le long martyre d'une jeune fille, Solange de Fauquerie, dont le père a été iniquement condamné à une peine infamante pour suppression de testament. L'innocence du malheureux est reconnue, — bien tard. Les derniers chapitres nous font assister à la fois à la réhabilitation providentielle du père et au mariage de Solange. Selon son habitude, l'auteur reste toujours irréprochable comme moraliste et comme styliste.

16. — *Les Deux Docteurs,* de Mme de Stolz, eussent pu, tout aussi bien, s'intituler *les Deux Malades;* car les types qui attirent d'abord l'attention, une veuve et une vieille fille, Mme Patmos et Mlle Alby, sont, la première atteinte de la maladie du mouvement perpétuel, et l'autre affligée de l'affection contraire: celle de l'apathie, du repos absolu, indéfini. Autour de ces deux types opposés se groupent divers personnages, les filles adoptives de Mme Patmos, un escroc tout à fait contemporain M. Box, le docteur Vintimil, le docteur Halmès, etc. Récit d'allure très simple, presque naïve, qui sera bien accueilli dans les bibliothèques paroissiales.

17. — Une bonne lecture également pour les mêmes bibliothèques, c'est *Jean Moineau.* Mélange de choses vécues et de circonstances peu vraisemblables, *Jean Moineau* est l'histoire d'un débutant dans la littérature. Serait-ce une autobiographie quelque peu fantaisiste? C'est le secret de Mme Henriette Large qui a su, quoi qu'il en soit, écrire sur ce thème des pages aussi intéressantes que parfaitement chrétiennes. Non moins intéressant, non moins chrétien nous a semblé le touchant épisode intitulé : *Vengée!* Lorsqu'un concours sera institué entre les auteurs pour un prix à décerner à ceux qui se distingent par le cœur et par l'esprit, Mme Henriette Large aura des chances pour arriver dans les premiers rangs.

18. — Vieille fille ! Il y a beaucoup de gens pour qui l'épithète est le comble de l'injure, quand elle s'adresse à quelque personne antipathique. Souvent, cependant, l'état de célibat chez la femme, état contre lequel nous lançons si peu charitablement nos plus sanglantes épigrammes, est la résultante d'un dévouement secret, d'un chagrin violent, d'un sacrifice ignoré. Aussi, est-ce avec respect que le plus railleur se découvrira devant les trois héroïnes dont M. Stany nous raconte les souffrances sous le titre général de : *Les Épingles de sainte Catherine.*

19 et 20. — M. Louis Darville, en donnant ses deux livres : *La Grande Victime* et *la Vengeance du prêtre,* a-t-il entendu montrer comment une

famille maudite dans la personne de son chef peut se relever socialement et moralement, avec l'aide de Dieu ? Nous le croyons. Ces deux volumes forment l'histoire accidentée des enfants du misérable qui, aux jours néfastes de 48, assassina, d'après M. Darville, l'archevêque de Paris. Sur les instances dernières de la « grande victime, » des orphelins abandonnés, qui ne sont autres que les enfants du meurtrier, ont été recueillis et protégés par un saint prêtre, devenu depuis l'un des membres les plus éminents de l'épiscopat. Après des traverses inévitables, tous prospèrent, ignorant toujours l'horrible secret de famille, sauf l'un d'eux cependant, aumônier pendant les deux sièges de Paris. Celui-ci reçoit *in extremis* la confession de son père, qui se fait reconnaître et, d'horreur, succombe après des tortures intimes qu'il ne trahit jamais, naturellement, et que tout chrétien, si tiède soit-il, comprendra. Quelle suite de drames émouvants on rencontre en ces pages aussi intéressantes qu'édifiantes et qui méritent d'être placées sous les yeux de tous, vieillards et jeunes gens !

21. — L'auteur de *Nizelle,* ce bijou dont nous avons parlé dans des termes élogieux (Voyez *Polybiblion,* t. XLVII, pp. 218 et 496), a une façon de conter bien personnelle : nous ne révélons donc rien sous ce rapport à ceux de nos lecteurs qui connaissent M. Eugène Muller. A ceux qui n'auraient jamais rien lu de lui, nous conseillons les *Scènes villageoises.* La jeunesse, pour son compte, y apprendra de touchantes leçons de courage, de probité, de charité et d'honneur. Les deux nouvelles qui composent le livre : *Jacques Brunon* et *Georges Mauclair,* nous font assister l'une et l'autre, à deux injustices providentiellement réparées. Avec des sujets fort simples, n'ayant d'autre cadre que la campagne, M. Muller a su faire œuvre de cœur et d'art. Sur combien d'ouvrages de ce genre est-il possible de porter le même jugement ?

22. — Autant M. Eugène Muller est amusant, autant M. Egbert Craddoch est assommant : on fait ce qu'on peut. Si, d'aventure, vous lisez *le Prophète des montagnes fumeuses,* nous vous serons très reconnaissant de nous dire si vous trouvez un sens défini à cette élucubration américaine « fumeuse. » Pardon de l'adjectif. Quelle population l'auteur fait défiler devant nos yeux ! Électeurs et éligibles yankees, contrebandiers et pasteurs protestants extraordinaires mêlés. Vraiment, nous autres Européens catholiques, nous sommes bien arriérés. Remercions-en Dieu !

23, 24 et 25. — Heureusement, si les livres se suivent, ils ne ressemblent pas tous à celui de M. Craddoch. En voici trois également captivants et dans lesquels une succession imprévue laisse à l'héritière la faculté d'user de représailles à l'égard de rivaux qui l'ont persécutée ou offensée. Dans les trois cas, les auteurs présentent leur héroïne comme sachant, à des degrés divers, pratiquer le pardon des injures et même

rendre le bien pour le mal, selon les préceptes de l'Évangile. Nous réservons toutefois nos préférences au distingué roman de Mme Maryan : *Ellen Gordon*, où, avec l'accent chrétien le plus élevé, on rencontre un style remarquable et des études de caractère que plus d'un auteur en possession de la grande vogue pourrait être embarrassé de retracer, nous ne dirons pas mieux, mais aussi bien. — *La Petite-Nièce d'O'-Connell,* de Mme Germaine d'Anjou, n'est ni moins saine ni moins agréable que l'œuvre nouvelle de Mme Maryan ; mais son talent d'écrivain, quoique appréciable, ne saurait être mis en parallèle avec celui auquel nous devons *Ellen Gordon.* — Quant à Mme P.-A. Tillière, si dans *la Fortune du vieux Myddelton,* elle n'a pas été, au point de vue religieux, un interprète aussi éloquent des sentiments de ses personnages, et si, d'autre part, le récit est plus décousu, plus saccadé, plus difficile à comprendre, elle a du moins réussi à intéresser très vivement. Ce dernier volume conviendra surtout aux jeunes personnes du monde.

26. — Il ne nous paraît guère utile d'analyser en détail *le Magasin d'antiquités,* l'œuvre de Charles Dickens étant suffisamment connue. Bornons-nous à dire que cette traduction anonyme, assez gentiment illustrée, n'offre aucun danger pour les adolescents, qui s'intéresseront assurément aux tribulations de la douce Nelly, et reconnaîtront la main de la Providence dans le châtiment qui frappe l'horrible Quilp, le méprisable Sampson Brass et son odieuse sœur, pendant que le bon Kit et ses amis sont récompensés ainsi qu'ils le méritent.

27. — *La Fille du mineur,* de M. O. Jauffret de Rambert, peut être recommandée aux bibliothèques populaires. C'est l'histoire simplement racontée d'un mariage d'ouvriers sur le point de manquer, parce qu'un gaillard d'honorabilité fort louche avait posé sa candidature, qui souriait à l'ambition de la mère de la jeune fille.

28. — Nous sommes encore parmi les ouvriers avec *le Roman d'un apprenti.* Ici, ce ne sont plus les noirs travailleurs de la mine qui s'agitent, mais bien des ouvriers d'art, des orfèvres. Mme Gustave Demoulin nous raconte les débuts, les travaux, les aventures et la réussite d'un excellent garçon plein de talent, à qui tout sourit parce qu'il a, certain jour, bien placé ses sympathies et sa générosité. Les mœurs et les physionomies d'atelier sont étudiées d'après nature, et elles ont d'autant plus de charme, que les mœurs, sinon les types, restent toujours honnêtes. Cette nouvelle production de Mme Gustave Demoulin est-elle parfaite ? Non. Est-elle mauvaise ? Nous serions injuste de le prétendre. Alors ? Alors, il lui manque une chose essentielle en l'espèce : la pensée chrétienne. Disons aussi que, page 45, l'auteur qualifie de « triste » le « temps des corporations. » Épithète malsonnante et injuste : les anciennes corporations valaient, à notre sens, avec leur système de

devoirs et de droits, mille fois mieux que l'anarchie ouvrière de l'époque présente, d'où naissent à chaque instant des grèves qui suscitent des haines, créent des misères sans nombre et contribuent à la ruine de l'industrie et du commerce français au grand profit de l'étranger.

29, 30 et 31. — Si vous voulez faire admirer à vos enfants un type de dévouement, mettez-leur sous les yeux *les Héritages de Joseph*. Pas un mot à reprendre dans ce petit volume qui pourra utilement se donner comme récompense scolaire. — A recommander également pour les distributions de prix : *Odyssée d'un pierrot français* et *le Songe de Tiennette*. Dans l' « odyssée » en question, Mme Louise Lacuria raconte avec humour les tribulations d'un moineau français captif en Angleterre, et qui recouvre sa liberté sous le ciel de son pays natal. D'autre part, *le Songe de Tiennette,* en relatant la mésaventure de l'héroïne de Mme Eudoxie Dupuis, nous rappelle qu'il est dangereux pour un geai de se parer des plumes du paon, et qu'on doit toujours savoir se borner dans la situation que Dieu, en sa sagesse, nous a faite sur la terre.

32. — En notre fin de siècle, y a-t-il beaucoup d'enfants qui croient encore sérieusement aux fées ? M. Victor Perceval en est persuadé, et, pour guérir ses petits amis d'une maladie de l'imagination, il a écrit *les Rêves de Julie*. A-t-il réussi ? Peut-être. Dans tous les cas, son volume est charmant, et ne peut manquer de plaire au jeune âge.

33. — *Marthe Bresson* est l'unique enfant d'une veuve qui, dans la pensée de mieux élever sa fille, contracte un second mariage qui n'est point heureux. C'est l'occasion pour Marthe de prouver à sa pauvre mère son affection et son dévouement. A ce récit succède une nouvelle intitulée *l'Oncle Benoît*. Cet oncle nous apparaît sous la forme d'un vieux célibataire qui accueille les enfants de sa sœur morte de chagrin, lesquels lui apportent, en retour, la joie et le bonheur en ses vieux jours. Bon livre de prix pour les écoles primaires.

34. — Les *Petits Drames de l'histoire* comportent neuf récits assez courts et deux légendes, dont l'une, intitulée *les Larmes,* est tout simplement ravissante. *Péterbas,* autrement dit Pierre le Grand de Russie, et *Toute Belle,* émouvant épisode de la Terreur, nous ont paru être les meilleurs des « petits drames » présentés aux adolescents par M. C. de Chaumont.

35 et 36. — Le berger Stéphane rêve de prendre place parmi les puissants de ce monde. Tout réussit d'abord à l'ambitieux : le prieur de l'abbaye le fait instruire sous ses yeux, et, l'âge venu, Stéphane est envoyé à la ville par le bon religieux pour achever ses études qui prennent subitement fin en raison d'aventures auxquelles notre héros se trouve mêlé. Reconnaissant bientôt qu'il a fait fausse route, l'ex-berger renonce à saisir *la Pie au nid,* et, modestement, philosophi-

quement, il retourne au village où le bonheur l'attend en la personne d'une douce amie d'enfance qui devient sa femme. Joli conte, morale pratique, illustrations spirituelles et gracieuses : encore un succès pour Mme S. Blandy. — Délicieux également cet autre conte intitulé : *Sur les toits,* et dont l'auteur est Mme J. Colomb. On peut en conclure, parodiant en cela un mot fameux, que : si la reconnaissance était bannie du reste de la terre, elle pourrait se retrouver dans le monde des oiseaux.

37. — Nous ne saurions mieux terminer notre revue qu'en signalant à l'attention toute particulière des familles chrétiennes, *le Musée des enfants,* publié sous les auspices de la Société Saint-Augustin, par la maison Desclée et de Brouwer. Instruction, éducation, édification, délassement et plaisir, tout cela se trouve réuni dans le beau volume de 1887, que les éditeurs ont brillamment illustré. Nous aimons à nous persuader que ce recueil fournira une longue carrière ; le contraire prouverait tout simplement qu'il n'y a plus en France ni convictions religieuses, ni morale, ni goût. Heureusement, nous n'en sommes point là : aussi, *le Musée des enfants* nous semble-t-il appelé à un vrai succès — qu'il mérite et que nous lui souhaitons.

E.-C. La Grette.

JURISPRUDENCE

Les Principes du droit, par Émile Beaussire, membre de l'Institut. Paris, Félix Alcan, 1888, in-8 de vi-427 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Beaussire répète très franchement dans la préface de ce volume ce qu'il a écrit dans un de ses premiers ouvrages, *les Principes de la morale :* « Nous sommes de ceux qui voient dans les idées métaphysiques et religieuses, non le fondement, mais le couronnement des idées morales... Une morale sans Dieu est un édifice qui pèche par le faîte et non par la base. Heureux ceux dont la conscience sait la relever d'un étage ; mais ceux qui se confinent dans les étages inférieurs peuvent encore y concevoir, y mettre en pratique tout l'essentiel de la vertu. » Nous ne discutons pas ici cette déclaration de principes. Il était nécessaire de la reproduire pour expliquer au lecteur ce qu'il y a de flottant, parfois de contradictoire dans les solutions que l'éminent universitaire donne aux diverses questions de droit naturel traitées dans ce volume. Esprit essentiellement honnête et sincèrement libéral, il incline par sa nature aux solutions justes ; mais l'horreur que lui inspire « la liberté du bien, » par suite de son triste système philosophique, le fait parfois verser à gauche. Malgré cela, dans son ensemble, son ouvrage est utile : dans les deux livres II et III, où il traite du *Droit public* et du *Droit privé,* il examine la plupart des questions dé-

battues de nos jours avec sagacité et bon sens et il lutte contre les thèses folles des radicaux, qui sont destructives de tout ordre social. Armés de la logique, ceux-ci pourront reprendre l'offensive en s'appuyant sur sa philosophie même : heureusement le bon sens fait que beaucoup de gens restent inconséquents et illogiques : c'est ainsi que le pays survit au faux enseignement philosophique dispensé depuis la Révolution dans les chaires de l'Université.

M. Beaussire justifie fort bien par des raisons de fait et d'expérience la peine de mort et l'exercice du droit de grâce. Sur la question du mariage, il montre très bien que l'ordre moral échappe en grande partie à l'État, et que le mariage sera toujours pour l'immense majorité un acte essentiellement religieux. Par conséquent la loi civile devrait se borner à reconnaître le mariage religieux, sauf aux parties à le faire enregistrer civilement, si elles le voulaient, et permettre aussi de contracter des mariages purement religieux sans leur demander de produire des effets civils. C'est là une solution éminemment libérale. M. Beaussire condamne fortement le divorce et voudrait restreindre beaucoup, sinon complètement, la place qu'il a malheureusement prise dans la législation. A propos de la famille, il réclame une extension très large de la quotité disponible pourvu que les avantages préciputaires soient faits dans l'intérieur de la famille, et il s'élève à juste titre contre la place absolument dérisoire faite à l'époux survivant dans notre ordre successoral. — Les chapitres sur *la Propriété intellectuelle,* la défense juridique et sociale de *l'Honneur*, *la Liberté du travail et du commerce*, sont parmi les meilleurs de cet ouvrage. Nous aurions beaucoup de réserves à faire sur le caractère temporaire que M. Beaussire voudrait donner à la propriété des associations ou aux fondations et sur l'étrange thèse qu'il soutient, selon laquelle l'État serait copropriétaire de tous les biens et devrait avoir dans les successions une réserve légale.

L'auteur n'est ni complètement philosophe, ni complètement jurisconsulte, ni complètement économiste. Il est un peu les trois à la fois et il est surtout un lettré très fin et délicat. Cela explique tout ce que nous aurions à reprendre dans son ouvrage et en même temps le plaisir qu'on éprouve à le lire.

XXX.

SCIENCES ET ARTS

Le Pouvoir civil devant l'Enseignement catholique, par l'abbé P. Féret, ancien chapelain de Sainte-Geneviève, docteur en théologie, chanoine honoraire d'Évreux, curé de Saint-Maurice. Paris, Perrin, 1888, in-12 de XII-554 p. — Prix : 4 fr.

D'une simple brochure qu'il avait publiée il y a quelques années, M. l'abbé Féret a fait, en la développant, le beau livre que nous avons

sous les yeux. Son but est de montrer qu'on ne peut imputer à l'Église et au clergé catholique la théorie du droit divin. La doctrine commune est celle du droit national, d'après laquelle le pouvoir politique, communiqué par Dieu à la nation, est transféré par cette dernière à certains hommes, pour que ceux-ci, quel que soit le régime adopté, monarchie ou république, l'exercent dans l'intérêt commun, de telle sorte que si les dépositaires du pouvoir manquent à leur mission, la nation puisse reprendre ses droits.

L'auteur prouve cette thèse dans les deux premières parties de son ouvrage. Il passe en revue tous les docteurs et tous les documents doctrinaux de toutes les époques et de tous les pays; mais il s'attache spécialement à la France et montre comment les faits y répondaient à la doctrine. Rien ne manque à sa démonstration. Il apporte dans la citation des textes le soin le plus scrupuleux, à tel point qu'il n'a pas osé reconnaître le nom du grand orateur romain dans un texte de Bellarmin, où ce nom figure sous les initiales M. T. La troisième partie est très remarquable. Au moyen d'un historique assez complet, l'auteur démontre que la théorie du prétendu droit divin porte dans son origine et dans son développement la marque d'un catholicisme suspect, quand ce n'est pas celle du schisme et de l'hérésie. A part quelques exceptions, qui s'expliquent en raison des circonstances, cette doctrine a toujours été vigoureusement combattue et réfutée par les théologiens catholiques. Dans la quatrième et dernière partie, après avoir apprécié les autres théories hétérodoxes ou peu conformes à la doctrine catholique, il examine certains points d'histoire et de doctrine qui se rattachent à son sujet : le sacre des rois, le pouvoir indirect des papes, les rapports entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil, la prescription en politique, le libéralisme en politique et en religion, l'accord entre la doctrine du droit national et les garanties légitimes de l'ordre, de la stabilité, de la grandeur et de la prospérité des États. Il y a là de très bons aperçus. Toutefois, contrairement à ce que pense l'auteur, nous ne croyons pas qu'on puisse restreindre au domaine politico-religieux le champ du libéralisme, car il est très possible d'excéder, sous prétexte de liberté, dans d'autres domaines. Il établit, avec une grande justesse, la distinction entre les principes invariables et les faits contingents d'après lesquels il est nécessaire de modifier parfois l'application des principes; mais il n'est plus aussi exact lorsqu'il dit que la théologie expose les principes et ne s'occupe pas du mode d'application.

L'ouvrage de M. l'abbé Féret est le fruit d'un travail consciencieux ; on le lira avec profit.

LAMOUREUX.

Dupont de Nemours et l'École physiocratique, par G. Schelle. Paris, Guillaumin, 1888, in-8 de 456 p. — Prix : 7 fr. 50.

Disciple de Quesnay, rédacteur des *Éphémérides du Citoyen,* confident de Turgot, collaborateur de Vergennes, membre de la Constituante et du Conseil des anciens, secrétaire du Gouvernement provisoire en 1814, Dupont de Nemours a été mêlé activement à beaucoup d'événements importants, quoiqu'il n'ait jamais paru au premier plan et n'ait joué en réalité qu'un rôle secondaire. Il méritait cependant l'honneur de la publication très complète et très étudiée que lui a consacrée M. Schelle.

Dupont de Nemours a été l'âme de l'École physiocratique et son dernier survivant. Il la défendait encore en 1815 contre J.-B. Say : c'est donc dans sa vie et ses écrits qu'on peut trouver l'histoire complète de cette école dont l'influence sur la Révolution et le nouvel ordre social qui en est sorti est incontestable. M. G. Schelle, et c'est la partie la plus neuve de son livre, l'a parfaitement débrouillée. Il montre comment la « secte », ainsi qu'on l'appelait, se composa en réalité de deux groupes distincts, l'un se rattachant à Gournay, l'autre à Quesnay. Turgot prétendait être étranger à l'un et à l'autre et ne relever d'aucun d'eux. Son originalité scientifique était bien franche, M. Schelle le démontre péremptoirement. Quoique sous le règne de Louis XVI et à la Constituante peu de personnes s'avouassent « économistes, » au sens que l'on donnait alors à ce mot, leurs idées étaient devenues absolument prépondérantes. Dupont fut le principal conseiller dans les questions économiques de tous les ministres qui se succédèrent depuis Turgot jusqu'à Calonne, et c'est lui qui fut le véritable auteur du traité de commerce de 1785 avec la Hollande basé sur la clause de la nation la plus favorisée, du traité de 1786 avec l'Angleterre. M. Schelle donne sur les négociations dont il fut précédé plusieurs indications nouvelles dont l'histoire diplomatique devra profiter.

Dupont était bien l'homme de son siècle : versificateur abondant, philosophe plein de sensibilité, optimiste incorrigible. Les traits de sa vie, que raconte son historien, donnent une idée de l'état d'esprit d'une partie considérable de la haute bourgeoisie et de la noblesse à cette époque. Malheureusement, il partageait tous les préjugés philosophiques. C'est ainsi qu'à la Constituante il fut le premier à demander la confiscation des biens du clergé et poussa activement à l'établissement d'un système d'éducation nationale dirigé par l'État. C'étaient là les deux grands objectifs de la Maçonnerie. Cependant, il paraît personnellement avoir été honnête : il défendit Louis XVI au 10 août, faillit être guillotiné sous la Terreur et s'honora par son indépendance sous Napoléon. M. Schelle donne quelques détails intéressants sur la lutte qu'il soutint contre les tentatives faites alors pour revenir à la réglemen-

tation de l'ancien régime, et notamment pour rétablir la marque sur les cuirs.

Sauf une réserve relative à l'approbation que M. Schelle donne à la confiscation des biens du clergé, nous n'avons qu'à louer la méthode de cet ouvrage. Il signale une correspondance encore inédite de Turgot avec Dupont de Nemours et qui est aux mains des descendants de ce dernier. Cette correspondance se compose de plus de trois cents lettres et contient, nous dit M. Schelle, des détails absolument nouveaux sur le ministère de Turgot. Nous désirons vivement que le succès de son livre décide la famille à la publier. C. J.

Libres opinions morales et historiques, par ÉMILE MONTÉGUT. Nouvelle édition. Paris, Hachette, 1888, in-18 de XIII-374 p. — Prix : 3 fr. 50.

Quelques-unes de ces études datent de trente ans; d'autres sont plus récentes et ne remontent qu'à 1871. M. Émile Montégut rappelle à propos et avec un orgueil assez justifié que « nombre de ses idées courent le monde et ont même parcouru une assez brillante carrière, et qu'il a tout au moins à réclamer un très modeste droit de priorité. » Deux des études recueillies ici ont eu surtout cette bonne fortune; l'une, de 1855, qui a pour titre : *De la toute-puissance de l'industrie*; l'autre, de 1871 : *Coup d'œil sur la Révolution française*. A quinze ans d'intervalle, l'auteur portait, soit à propos de la question industrielle et sociale, soit à propos de la question politique, le même jugement sur la Révolution française : « Elle a été surtout, malgré toutes ses promesses, un fait de négation et de démolition. Elle a eu deux buts : renverser l'ancien régime et en établir un nouveau. Elle a su atteindre le premier de ces deux buts; quand au second, il est resté à l'état de désir et d'espoir. » Voilà ce qu'écrivait M. Montégut en mars 1855; en août 1871, il s'exprimait plus énergiquement encore : « La banqueroute de la Révolution française est désormais un fait accompli, irrévocable. Il n'est pas une seule de ses promesses que la Révolution n'ait été impuissante à tenir, il n'est pas un seul de ses principes qui n'ait engendré le contraire de lui-même. » Cet article sur la Révolution est connu, célèbre : il doit enhardir tous ceux qui ont entrepris de résister aux glorifications aveugles que l'on nous ménage pour l'an prochain.

L'autre article n'a pas une moindre importance. Beaucoup de nos amis y trouveront pour la moralisation de l'industrie et du monde ouvrier un collaborateur et un précurseur qu'ils ne s'attendaient pas à rencontrer ou qu'ils avaient oublié. On nous permettra de signaler seulement (p. 159) l'individualisme atomistique dans lequel nous vivons

(p. 163), le manque « d'ensemble » de notre société ; comment « l'industrie a élevé des manufactures, mais n'en a pas rapproché les habitants ; tout au contraire, elle n'a fait que les séparer davantage et former entre eux la discorde et la haine. » Page 164, l'auteur va plus loin encore ; il faut le citer : « Aucun lien moral n'unit en réalité le chef de la manufacture à ses ouvriers... ; maîtres et serviteurs se voient rarement, ne se fréquentent guère, ne se rencontrent pas aux mêmes lieux, et, bien que réunis dans un même espace, vivent à peu près isolés. Ont-ils le même Dieu ? Croient-ils aux mêmes principes ? De cette question jamais les uns ni les autres ne se sont souciés.... Supposez un instant que l'industrie moderne ait existé dans ce moyen âge trop vanté et trop calomnié, les rapports du maître et de l'ouvrier eussent été forts différents. Il y aurait eu un chapelain de la manufacture, comme il y avait un chapelain du château. Maîtres et serviteurs se seraient agenouillés aux pieds des mêmes autels... Sous cette influence morale, une hiérarchie du travail (cette chose si désirable) se fût organisée, des droits et des devoirs mutuels seraient nés... Si l'industrie doit réellement établir des relations nouvelles entre les hommes, ce n'est encore que par cette méthode qu'elle y parviendra ; mais l'emploi de cette méthode exige une croyance, etc. » Suivent quelques pages sur le rôle élevé des industriels, sur la nécessité de faire prédominer les idées morales sur les préoccupations matérielles, sur la responsabilité qu'entraîne la fortune. — Nous nous permettons non pas de signaler, mais de rappeler ces pages, déjà vieilles, mais qui n'ont pas vieilli, à tous ceux de nos amis que préoccupent les questions sociales et qui ont déjà vu, dans bien des usines, les principes proclamés par M. Montégut réalisés avec autant d'audace que de bonheur. Mais, tandis qu'il disait : « Où trouver un *Credo* qui puisse être celui du plus grand nombre ? » il s'est rencontré que le *Credo* chrétien a déjà fait, au XIXe siècle, les mêmes merveilles que dans son glorieux passé.

Il y a, çà et là, quelques pages sur la Russie et sur l'Italie qui avaient de l'à-propos en 1855 et en 1857 et qui n'en ont plus aujourd'hui ; dans ses jugements sur la Renaissance, nous trouvons l'auteur bien indulgent pour M. Michelet ; il a été plus précis et plus sévère pour Lanfrey, malgré des ménagements apparents. Signalons encore : *Du génie français, la Démocratie et l'Idée de patrie.* Presque toutes ces études ont paru dans *la Revue des Deux Mondes,* la plupart des lecteurs le savent : pourquoi l'auteur s'abstient-il de le rappeler ?

VICTOR PIERRE.

Le Fonds de la Question juive. *La Terre ou l'Argent ? Qui l'emportera ?* par L. GORSE, avocat, ancien bâtonnier. Paris, Bray et Retaux, 1888, in-8 de 312 p. — Prix : 5 fr.

L'auteur se propose de démontrer que la société européenne a

commis une faute mortelle en se départant de la prohibition du prêt à intérêt qui était édictée par la législation mosaïque et que renouvela l'Église dès le commencement du moyen âge. Respectueux de l'autorité ecclésiastique, il ne se permet pas de blâmer la théologie qui a accepté et développé les « titres extrinsèques » : il regarde cette acceptation comme une tolérance *propter duritiam cordis,* et soutient que pour leur bien les peuples devraient prohiber toute perception d'intérêt. Cette thèse est soutenue avec verve, et souvent l'auteur a des vues élevées et ingénieuses. Il a le mérite d'une conviction ancienne; car cet ouvrage se compose, pour la majeure part, d'une brochure publiée par lui, en 1865, quand il était question d'abroger la loi de 1807. Il l'a rajeunie dans une seconde partie, où il prend texte du livre de M. Drumont et de la crise agricole.

Malheureusement, l'auteur manque de méthode, et ses déclamations contre l'économie politique laissent regretter à ses lecteurs qu'il n'ait pas analysé avec plus de soin les phénomènes économiques. Il connaît mal la législation canonique sur l'usure et son histoire. Pour justifier la prohibition du prêt à intérêt, il attaque le principe de la productivité du capital, et commence par poser dans son premier chapitre un calcul fantastique — vrai mathématiquement, absolument faux économiquement — sur la puissance de multiplication des capitaux. Est-il possible seulement qu'il y ait un état de choses dans lequel chaque année on capitalise tous les produits de l'année précédente? Plusieurs des arguments de l'auteur contre la perpétuité du capital portent contre la propriété perpétuelle du sol et ressemblent étonnamment à ceux par lesquels le socialiste américain Henri George soutient sa thèse. Ses notions sur le rôle de la Monnaie sont incohérentes et contradictoires. Ses calculs sur l'état actuel de la dette hypothécaire sont des calculs en l'air. Les meilleures pages de ce livre sont celles sur l'abus du crédit public et sur les assignats auxquels la politique financière de la République, succédant à celle du second Empire, nous ramène fatalement. M. L. Gorse risque fort sur ce point d'avoir été bon prophète. Il n'en faudra pas conclure qu'il l'eût été sur les autres. Aux personnes qui auraient lu son livre, nous conseillons, comme un correctif nécessaire, la lecture de l'excellente *Dissertation sur le prêt à intérêt,* que le chanoine Allègre a insérée dans son grand ouvrage *le Code civil commenté dans ses rapports avec la théologie morale, le droit canon et l'économie politique* (Paris, 1888, Delhomme et Briguet). XX.

Annuaire de l'Observatoire de Montsouris pour l'an 1888. — *Météorologie.* — *Chimie.* — *Micrographie.* — *Application à l'hygiène.* — Paris, Gautier-Villars, 1887, in-18 de 612 p. — Prix : 2 fr.

Nous avons indiqué, l'an dernier (t. L, p. 518), les modifications

survenues dans le personnel et dans l'administration de l'observatoire météorologique de Montsouris, décapité de son directeur et devenu établissement municipal de la ville de Paris, sous la direction du préfet de la Seine, « maire de Paris! » C'est l'*Annuaire* qui persiste encore, cette année, dans son Introduction (p. 5), à employer ce qualificatif. On s'explique mal cette persistance. Est-ce une avance à l'élément communard du conseil de la soi-disant « Ville-lumière ? »

Avec M. Marié-Davy a disparu la partie agricole ou plus exactement agronomique de l'*Annuaire*. Cependant celui de 1888 compense cette lacune par l'extension donnée aux autres branches des études poursuivies à l'observatoire, lesquelles sont réparties en trois groupes ou services, savoir : 1° la *Météorologie proprement dite, s'étendant au magnétisme et à l'électricité,* service confié, comme par le passé, à M. Léon Descroix ; 2° l'*Analyse chimique de l'air et des eaux météoriques,* service dirigé par M. Albert Lévy; 3° l'*Étude microscopique des poussières organiques* tenues en suspension dans l'air et dans les eaux météoriques, service qui reste sous l'habile direction de M. le Dr P. Miquel. Ces trois groupes d'observations font l'objet de quatre ou cinq mémoires dont les deux ou trois premiers sont dus à M. Léon Descroix, les deux suivants aux deux autres chefs de service. Le premier, que l'on peut considérer comme double, a pour objet l'exposé des *Observations météorologiques :* 1° « anciennes » et faites à Paris depuis 1699 jusqu'à 1887 ; 2° « ordinaires » et faites à Montsouris à partir de 1873. — Sans pouvoir, à une époque aussi avancée de l'année (l'*Annuaire* de 1888 n'a paru qu'en juillet dernier), donner la substance même de ce très compact volume, félicitons l'auteur des *Observations météorologiques* d'avoir remplacé, chaque fois qu'il a été possible, par des tableaux graphiques dont le sens et la portée s'imposent au premier coup d'œil, les tableaux de chiffres qui exigent toujours un certain travail de tête pour que la signification en puisse être perçue dans son ensemble. On en compte dix dans la première partie du mémoire et autant dans la seconde.

L'autre mémoire, également dû à M. Descroix, a pour titre : *Description sommaire des instruments météorologiques. Instructions et conférences pour les observateurs du service municipal.* Le savant météorologiste y a réuni, dans un travail d'ensemble, les instructions spéciales à l'adresse des stations météorologiques annexes et l'exposé des moyens de travail dont dispose l'établissement central, avec la description des appareils employés les plus usuels : de ceux-ci l'on compte, en plus de tous ceux qu'avaient donnés les précédents *Annuaires*, une douzaine de nouveaux.

M. Albert Lévy, chef du service chimique, est l'auteur du mémoire intitulé : *Analyse chimique de l'air et des eaux.* C'est la suite des tra-

vaux sur le même sujet publiés antérieurement. Il est divisé en deux parties, conformément à son titre. La première, et de beaucoup la plus importante, est relative aux *Eaux :* 1° météoriques ; 2° de sources et de rivières ; 3° d'égout et de drainage ; 4° de la nappe souterraine, sous Paris comme en amont et en aval de cette ville. Ce quatrième point n'avait pas été traité jusqu'ici : c'est une nouvelle série d'observations qui commence. La seconde partie a pour objet l'analyse de l'*Air ;* l'auteur y donne les résultats qu'il a obtenus en 1887 par le dosage en poids de l'ozone, de l'acide carbonique et de l'azote ammoniacal contenus dans l'air atmosphérique du parc de Montsouris. Il a laissé de côté, cette année, le dosage de l'azote des matières albuminoïdes dont il s'était occupé durant les onze années précédentes.

Le *Dixième Mémoire sur les poussières organisées de l'air et des eaux,* par M. le Dr P. Miquel, remplit la quatrième et la plus importante partie de l'Annuaire. C'en est aussi la plus curieuse. Elle résulte d'une collaboration assidue et féconde à cette science nouvelle qui observe et « cultive » des multitudes d'infiniment petits, microbes, bacilles, micrococcus, bactéries, etc., dont les airs et les eaux sont toujours plus ou moins infestés et qui y pullulent en certaines conditions, pénétrant ensuite dans l'organisme humain et y déterminant toutes les épidémies dont l'humanité est affligée. Comme dans le précédent mémoire, la nature même du sujet l'a fait diviser en deux chapitres : le plus important est également relatif à l'analyse (micrographique) des *Eaux,* l'analyse microscopique de l'*Air* entraînant de bien moindres développements. Les résultats principaux sont représentés à la vue par des tracés de courbes coordonnées. J. D'E.

BELLES-LETTRES

Dictionnaire français illustré des mots et des choses, par Larive et Fleury. Fascicules I-XI (A-Nid). Paris, Chamerot, 1887-1888, in-4. — Prix du fascicule de 160 p. : 5 fr.

Dictionnaire des dictionnaires, sous la direction de Mgr P. Guérin. T. I-II (A-Chilien). Paris, Motteroz, 1884-1888, 2 vol. in-4 de xxxvi-1200 et 1196 p. — Prix du fascicule de 80 p. : 2 fr.

C'est, je crois, une idée assez neuve de faire un *Dictionnaire des mots et des choses,* et à ce titre l'entreprise mériterait peut-être des encouragements. Vraisemblablement l'idée en est venue de ces leçons de mots et de choses que l'on remet aujourd'hui à la mode. Mais MM. Larive et Fleury me semblent s'être fait une fausse idée de leur sujet. Un dictionnaire des mots et des choses ne saurait être une encyclopédie : je ne vois pas, par exemple, à quel titre on pourrait y faire rentrer la biographie des divers personnages historiques ou littéraires.

Sans doute MM. Larive et Fleury ne sont pas du même avis; car ils n'ont eu garde d'omettre ces notices biographiques, et ils ont cru pouvoir appeler leur œuvre dans le sous-titre : *Dictionnaire encyclopédique.* — Même en admettant leur manière de comprendre le sujet, il y a beaucoup à leur reprocher; et d'abord, un manque absolu de proportion. S'il est légitime de donner de plus amples développements aux choses de notre pays, pourtant les États-Unis, par exemple, avaient peut-être droit à un espace aussi grand que l'Algérie. L'on s'étonne de voir les auteurs consacrer un article de plusieurs colonnes (intéressant d'ailleurs) aux monnaies gauloises et françaises, alors que treize lignes sans plus sont données aux concordats. Et même dans les articles qui intéressent plus particulièrement la France, ce défaut se retrouve : Coray et Court de Gébelin n'avaient pas plus de titres à figurer dans ce dictionnaire que Baluze, qu'on y chercherait en vain; et si l'on y donnait place au chirurgien Léon Gosselin, son homonyme, autrement illustre, Joseph Gosselin, le géographe, méritait bien une simple mention. Peut-être pensera-t-on aussi que s'il suffit de cinq lignes sur le grand Corneille, c'est peut-être beaucoup que d'en accorder dix à Émile Augier, sans parler des deux colonnes consacrées à Hugo; en tous cas, c'est être singulièrement libéral que de remplir quatre lignes de notions sur Faret, qui, sans Boileau, ne serait guère connu. Assurément Grippon, fils de Charles Martel, est un personnage fort intéressant; mais, si je ne me trompe, son rôle historique est moins important que celui de Grégoire VII, et peut-être eût-il été logique de donner à celui-ci les huit lignes qu'on consacre à l'autre, pour lequel cinq lignes eussent largement suffi. Je crois aussi qu'il eût été décent de ne pas remplir quarante-trois lignes de l'histoire du Grand Ferré, alors qu'on en plaint presque le quart à Jeanne d'Arc; sans compter qu'il ne faut pas dire Guillaume aux Alouettes, mais Guillaume Laloue. En voilà assez, et trop peut-être, sur cette étonnante méthode. Quant à la valeur scientifique de ces articles d'histoire, je n'ai guère remarqué de fautes véritables; cela, sans doute, eût été difficile, vu la maigreur à laquelle ils sont réduits; cette brièveté même pourtant faisait un devoir aux auteurs de ne rien dire qui ne fût absolument sûr, et, par exemple, de ne pas affirmer si légèrement l'incendie de la Bibliothèque d'Alexandrie par les chrétiens, puis par Omar; ces deux assertions ont été vivement contestées et, il me semble, réfutées, la première, dès le premier tiers de ce siècle; la seconde, dans la *Défense de l'Église,* de Gorini.

Les articles de géographie, ceux surtout qui se rapportent à la France ou même à l'Europe, sont assez bien faits; on pourrait seulement y souhaiter une méthode plus scientifique. D'ailleurs, les articles de science en général (mathématiques, sciences physiques, sciences

naturelles, etc.) m'ont paru traités avec un soin particulier ; il est vrai que mon incompétence en ces matières m'empêche de formuler un jugement sûr.

Il est évident que l'objet principal de la sollicitude de MM. Larive et Fleury a été la grammaire. Auteurs d'un *Cours de grammaire et de langue française,* ils ont eu pour but dans ce *Dictionnaire des mots,* de « donner une notion exacte de chaque mot, d'exposer son origine, de mentionner les formes successives qu'il a revêtues, de préciser son sens propre et primitif et les significations... qui en ont découlé... ; enfin, d'en indiquer les différents emplois dans la phrase. » C'est là ce qu'ils proclament dans leur préface, et leur éditeur a soin de faire ressortir la supériorité de leur travail à ce point de vue. Rendons justice à MM. Larive et Fleury, en reconnaissant leurs efforts, souvent heureux, pour être précis et concis tout ensemble. Mais il n'est que juste aussi de signaler les grosses et nombreuses imperfections de cette partie de leur œuvre. Dans les mots latins indiqués comme étymologies, il fallait éviter les solécismes, comme *morbum,* au lieu de *morbus* (article *Morbilleux*) ; quant à *grammaria,* je ne sache pas que le mot existe en latin ; les romanistes ont pu l'inventer pour rendre compte de la forme grammaire, mais le désir même de la concision ne doit pas faire donner une hypothèse pour un fait. Voici des choses plus graves : il faut, avant tout, me semble-t-il, dans un dictionnaire « français », éviter les incorrections. « L'initiation dans les arts » pour « l'initiation aux arts » ne doit pas se dire (art. *Iconographie*). « La décadence de laquelle héritèrent les artistes romains » (même article) est quelque chose de plus mauvais encore. Il y a malheureusement dans l'ouvrage trop de fautes de ce genre. Mais ce qui est encore plus fâcheux, c'est de donner des verbes actifs comme exemples de verbes intransitifs ou de verbes réfléchis. Or, c'est ce que je trouve à l'article *Mordre :* « mordre... v. intr.; pénétrer dans ; s'attaquer à ; la lime n'y peut mordre ; une ancre mord le fond de la mer. — Se mordre, v. réfl., se mordre les lèvres jusqu'au sang. » Ce ne sont là que des lapsus évidemment, mais ils ne devraient jamais échapper à des grammairiens de profession. — Semblables en cela à l'Académie française, MM. Larive et Fleury ont cru devoir inventer les exemples qu'ils donnent au lieu de les tirer de nos grands écrivains. Quand parfois il leur arrive de citer, ils tombent mal. A l'article *Gérondif,* par exemple, les auteurs veulent prouver que la règle, posée par l'Académie le 3 juin 1679, de l'indéclinabilité des participes présents ne fut pas observée par nos grands auteurs (ce qui, par parenthèse, eût été mieux à sa place sous le mot *Participe*) : ils allèguent aussitôt le vers de La Fontaine :

> N'étant pas de ces rats qui, les livres rongeans.

et cet autre du grand Corneille :

> Je les peins dans le meurtre à l'envi triomphans.

Comme si La Fontaine, écrivant en 1671 *le Rat et l'Huître,* et Corneille rédigeant son *Cinna* vers 1639, eussent pu se conformer à une règle qui n'existait pas encore ; on eût bien mieux fait de citer le puriste Racine qui, corrigé pourtant par le puriste P. Bouhours, ne se fit pas faute de violer la nouvelle règle. Nous devons encore signaler la façon tout à fait curieuse dont sont parfois réparties les illustrations, d'ailleurs bien choisies et bien faites : il est étrange, par exemple, de trouver au mot *Jeanne* la représentation de Jeanne d'Arc, alors que les quelques lignes consacrées à l'héroïne se trouvent placées au mot *Darc.* Tous ces défauts n'empêchent point *le Dictionnaire des mots et des choses* d'être un travail assez estimable ; la longueur même de l'article que nous lui avons consacré montre l'importance que nous lui attribuons ; mais on ne pourra le recommander que si les auteurs lui font subir un remaniement complet. Et puis, nous regrettons d'avoir à dire que l'esprit dans lequel a été rédigé ce *Dictionnaire* ne nous semble pas un bon esprit. Sans doute, il n'est point ouvertement hostile au catholicisme ; mais il est trop neutre, de cette neutralité qui consiste à ne rien dire d'un sujet, sous prétexte de n'en dire ni bien ni mal. On semble écarter systématiquement tout développement concernant le catholicisme : quelques lignes sont consacrées aux hérésies de Luther et de Calvin, rien à la religion romaine.

— Je n'en dirai pas autant du *Dictionnaire des dictionnaires.* Le nom seul de celui qui en a pris la direction est une garantie de l'excellent esprit dans lequel il est rédigé, et nous pouvons être sûrs que les choses de la religion n'y seront pas oubliées : aussi bien nous trouvons d'intéressants articles sur le baptême, les cas réservés, la casuistique, la catholicité, sur tout ce qui touche à la doctrine ou à l'histoire de l'Église.

Cet ouvrage, du reste, a de bien plus vastes proportions que le précédent. Les six ou huit volumes qu'il comprendra contiendront une matière dix fois plus abondante au moins que le *Dictionnaire des mots et des choses.* C'est donc une véritable encyclopédie à laquelle nous avons affaire, et, vu l'abondance des articles, le nom et le nombre de ceux qui les ont rédigés, nous sommes en droit de leur demander un compte plus rigoureux qu'à MM. Larive et Fleury.

C'est une excellente chose que de mettre, à la fin des articles importants, quelques renseignements bibliographiques. Les auteurs du dictionnaire ont donc eu raison de le faire ; mais ils ont adopté un détestable principe, en donnant en français, et en français seulement, le titre des ouvrages étrangers qu'ils citent dans leur bibliographie. C'est ainsi qu'à l'article *Alexandre le Grand,* on indique « Curtius, hist. d'Alex. le G. (en allemand) 1833, 3e éd. 1880. » Ici, l'indication en français d'un livre allemand était d'autant plus inutile, que la traduction

de M. Bouché-Leclercq avait déjà paru, ou du moins était en cours de publication lors de l'apparition de ce fascicule. Puisque nous parlons de ces petites bibliographies jetées à la fin des articles, disons de suite qu'elles renferment parfois de graves omissions. C'est ainsi qu'à l'article *Allemagne*, au lieu de citer l'ouvrage assez faible de M. J. Zeller, on eût bien dû indiquer l'œuvre magistrale de Janssen.

Nous ferons encore un reproche de méthode au *Dictionnaire des dictionnaires :* pourquoi mettre les noms précédés d'un article tantôt à l'article et tantôt à la première lettre du mot qui suit? C'est ainsi que La Beaumelle est rejeté à la lettre L, tandis que La Cerda, La Chalotais, Las Cases, se trouvent au C. Je ne vois aucune raison d'agir ainsi.

Le plan suivi dans la rédaction des articles m'a semblé, au contraire, satisfaisant, sauf pour les articles de grammaire, où l'ordre ne me paraît pas toujours observé, et où parfois il y a trop de distinctions. Je ne saurais faire non plus un très grand éloge des articles géographiques ; il ne suffit pas de donner beaucoup de noms et beaucoup de renseignements pour représenter exactement un pays ; il faut mettre de l'ordre dans ces renseignements et les enchaîner scientifiquement. C'est peut-être là la partie la moins satisfaisante de l'ouvrage.

Les articles de sciences, d'esthétique (l'article *Beaux-arts,* par exemple), d'art militaire (*Cavalerie, Batterie,* etc.) me paraissent renfermer des notions précises et intéressantes.

J'arrive aux articles d'histoire, et je commence par dire que là encore on trouve la plupart des renseignements nécessaires. Nous pourrions citer beaucoup de bons articles, mais notre rôle de critique nous commande d'employer le peu d'espace qui nous reste à indiquer les défauts qui se trouvent dans ce travail. C'est ainsi que nous avons à relever des erreurs historiques, malheureusement assez nombreuses. Bien entendu, on rappelle ici encore le double incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par les chrétiens, puis par Omar ; nous avons dit plus haut ce que nous pensons de cette assertion. Peut-être eût-on bien fait d'indiquer à l'article *Alexandre* les discussions qui se sont produites sur son rôle civilisateur. Pourquoi donner à l'article *Carthage,* Hannon, l'auteur du périple, comme antérieur à Homère, l'époque à laquelle a vécu le premier étant aussi discutée que la date de naissance du second ? D'ailleurs, cet article sur Carthage est peut-être fait avec un peu de légèreté. Sans parler du jugement singulier sur Annibal, par lequel on lui refuse tout patriotisme, il est étrange de dire qu'« Hérodote lui-même ne paraît pas s'être préoccupé de Carthage. » Carthage et les Carthaginois reviennent plus de dix fois dans l'œuvre de l'historien grec. L'attaque du Carthaginois Amilcar, qui empêcha Gélon de porter secours aux Grecs menacés par les Perses,

c'est Hérodote qui nous la fait connaître (VII, 143 et suiv.), et il a eu bien soin de consulter les relations de leurs navigateurs pour faire sa description de la Libye (IV, 195 et suiv.). L'article sur Charles le Chauve est fort incomplet et renferme plusieurs inexactitudes, par exemple sur la portée du capitulaire de Kiersy. Je ne peux faire ici le relevé de toutes ces petites erreurs. Je me contenterai de dire encore que le fameux Usher, archevêque d'Armagh, n'est point « un savant chronologiste du XVIe siècle, » mais du XVIIe (art. *Chronologie*) ; que si l'on accepte la tradition donnée par L. Racine sur le surnom de Boileau, il faut accepter aussi ce qu'il dit du lieu de naissance de l'illustre critique, puisque le petit pré, d'où vint le nom de Despréaux, se trouvait, non à Paris, mais à Crosne; enfin, qu'il est inexact de dire qu'il ne reste aucun fragment de l'œuvre historique de Boileau et de Racine; ces fragments ont été publiés (article *Boileau*).

Il me reste peu d'espace pour parler de la partie lexicographique et grammaticale de l'ouvrage. Si cette partie pèche, c'est plutôt par l'excès que par le défaut de matière. La partie étymologique, malgré la compétence de M. Godefroy, à qui elle est due, ne me semble pas toujours bien traitée. Dans ce dictionnaire, qui n'est pas, qui ne peut pas être un ouvrage d'érudition proprement dite, je ne vois pas l'utilité qu'il y avait à mettre parfois à côté de l'étymologie latine le mot grec qui s'en rapproche ; il n'y aurait guère de raison de le faire qu'au cas où le mot latin serait certainement un dérivé du grec, ce qui n'est point toujours facile à déterminer. Parfois même cela peut causer des confusions : en lisant « abaque, abacus (gr. *abax*), » on pourrait en conclure que « abaque » vient directement de *abax*, comme *abacus*, ce que n'a pas voulu dire le rédacteur de l'article. Il me semble superflu aussi d'indiquer l'étymologie pour les noms propres, de dire par exemple qu' « Adonis » vient de l'hébreu *Adan*. Pourquoi M. Godefroy, qui est assez scrupuleux pour marquer qu' « abbé » vient d'*abbatem* et non d'*abbas*, donne-t-il *adjectus* comme racine du mot « adjectif? » *Adjectivum* se rencontre pourtant, chez Priscus, par exemple. De même *ambasciata* et non *ambactus*, devait être indiqué pour l'étymologie d'ambassade.

Il n'était pas bien nécessaire de nous donner le mot « administresse, » en nous avertissant qu'il n'a guère été en usage que dans le parlement de Bordeaux. Ce sont là de petits détails d'érudition qui ne me semblent pas avoir leur place dans un dictionnaire général. De ce côté, le *Dictionnaire des dictionnaires* me semble avoir souvent péché par excès. Est-il utile d'introduire le mot « cellulosiquement, » en nous donnant un exemple tiré des *Comptes rendus de l'Académie des sciences*? Il ne me semble pas utile de charger un dictionnaire, surtout de ce genre, de ces barbarismes scientifiques ; tout au plus, cela serait-il

excusable si le mot présentait une difficulté quelconque de sens. A plus forte raison, ne pourrais-je admettre que l'on vienne me citer tel mot comme « castreur, » en me donnant pour autorité la *Gazette des Tribunaux* : ce n'est pas là que je conseillerai à personne d'apprendre le français. Et là-dessus, je diffère essentiellement d'avis avec notre distingué collaborateur M. F. Loliée, l'un des plus actifs rédacteurs du *Dictionnaire,* qui expose dans l'introduction la théorie d'après laquelle il faut citer même les contemporains, afin de montrer l'état de la langue à toutes les époques. C'est le propre des périodes de décadence de se montrer ainsi curieux d'érudition ; mais les bons esprits, bien loin de favoriser la décadence, devraient tâcher de lutter contre. Ce n'est pas enrichir la langue que d'y ajouter une série d'expressions et de tournures plus ou moins bizarres et plus ou moins barbares ; le P. Bouhours, que les auteurs du Dictionnaire citent souvent, a dit excellemment : « Si la langue françoise n'estoit riche qu'en ces sortes de mots, ce seroit en vérité une pauvre langue... On n'est pas moins riche pour avoir tout son bien en pierreries. » (*Entretiens d'Ariste et d'Eugène. II*). J'avoue n'avoir vu qu'avec peine M. Zola si souvent cité, même quand il écrit mal ; si l'on veut en effet citer non seulement les écrivains qui ont travaillé à bien écrire, mais tous les écrivains, encore faudrait-il choisir des phrases correctes. Je ne prends qu'un exemple, au mot « cendres, » tiré de M. de Lapparent : « ces cendres feldspathiques se relient peut-être à la famille des porphyroïdes. » Je ne me représente pas des cendres qui se relient à quelque chose.

Je dois enfin signaler les fautes d'impression qui, malheureusement, fourmillent dans l'ouvrage : Chalcoeicos pour Chalciœcos, Carondas (que l'on fait, je ne sais à quel titre, législateur d'Athènes), au lieu de Charondas (art. *Catane*), Cottin pour Cotin (art. *Cassagne*) ; l'encyclopédie d'Eisch et Grüber, au lieu de Ersch (art. *Carthage*), etc. Peut-être aurait-on évité les fautes de typographie dans les mots grecs, si l'on avait continué à transcrire le grec en caractères latins, suivant la méthode d'abord adoptée.

Malgré ces taches, et malgré ces critiques, surtout de détail, le *Dictionnaire des Dictionnaires* reste un ouvrage qui, par la modicité relative de son prix, le peu de place qu'il réclame, et les renseignements qu'on y trouve, est destiné à figurer dans la plupart des bibliothèques.

E.-G. Ledos.

Beaumarchais et ses œuvres ; *précis de sa vie et histoire de son esprit d'après des documents inédits,* avec un portrait et un fac-similé par S. Lintilhac, agrégé de l'Université, docteur ès lettres. Paris, Hachette, 1888, in-8 de v-447 p. — Prix : 10 fr.

Parmi les hommes célèbres du XVIII[e] siècle, nul n'a été et n'est en-

core, plus que Caron Beaumarchais, « ballotté au scrutin de l'opinion publique, » comme il l'a dit lui-même. Après tant d'autres, M. Lintilhac donne son vote à ce scrutin. Qu'a-t-il voulu? Il confesse qu'il n'a rien écrit d'entièrement neuf sur les mérites principaux des *Mémoires* contre Goezman, du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro ;* mais il a étudié dans les brouillons de ses œuvres toutes les évolutions du talent de Beaumarchais, « aisé en apparence, si laborieux en réalité. » Il a scruté profondément, avec une vraie sagacité et une parfaite bonne foi, les manuscrits chargés de ratures et surchargés de variantes autographes, qui ont comblé, à ses yeux, « toutes les lacunes de l'histoire de son esprit. » C'est cette histoire complète qu'il prétend écrire. Il a cru trouver, en outre, dans la correspondance inédite de Beaumarchais, dans ses mémoires et adresses à toutes les puissances de la Monarchie et de la Révolution, à ses agents commerciaux et à ses débiteurs, à ses obligés et à ses adversaires, « un arsenal de preuves à décharge, » des « répliques » qu'il prodigue à pleines mains, avec d'autant plus de promptitude qu'elles lui « brûlaient les doigts. » A ce double point de vue, il a continué, avec des sympathies voltairiennes et libérales, le livre de M. de Loménie: *Beaumarchais et son temps.* A-t-il réussi dans sa tâche? Oui et non.

Oui, mieux que ses devanciers, il a analysé dans Beaumarchais, non pas avec plus de sens critique, car il exagère l'éloge, mais avec plus d'ampleur, les phases de cet esprit pétulant et imprudent, téméraire et audacieux, plein de verve et de gaîté, de saillies et d'humour; menant avec habileté l'action scénique, faisant d'une bluette quelque chose de séduisant et d'entraînant. Il met en pleine lumière, ses emprunts qualifiés de plagiats par des jaloux, les métamorphoses de ses œuvres, en un mot, tout l'intime de l'auteur. D'autre part, les notes foisonnent au bas des pages : notes bibliographiques, explicatives et rectificatives, dont beaucoup honorent le bibliophile érudit, le lettré qui sait à fond la littérature dramatique. Il a le style alerte, imagé, tournant quelquefois à la manière des Goncourt; spirituel, émaillé de mots heureux et de citations, pas toujours clairs quoique d'une correction irréprochable, ainsi qu'il sied à un docteur ès lettres.

Non, quant à l'homme, il n'a pas fait la preuve péremptoire de la décharge. S'il a trouvé son «arsenal» chargé d'armes pour en foudroyer les ennemis du triple génie de la littérature, de la finance et des travaux publics, qui fut aussi un grand bienfaiteur de l'humanité, — c'est le diapason de son enthousiasme, — il ne les a ni assez fourbies ni assez mises sous les yeux du public. Au dire de ses ennemis implacables, Beaumarchais n'était qu'un Caron bohème, charlatan, fripon, traître à la France, roué, hâbleur et menteur; je supprime d'autres épithètes qui sans cesse voltigeaient sous leur plume, et je suis loin

de m'associer à ces emportements ultrà-satiriques. Mais enfin ce fils d'un horloger, comme Rousseau, qui fit lui-même son éducation à travers des livres plus ou moins suspects, cet archimillionnaire, que Duvernay enrichit, ce fastueux financier aux trente procès, ce rusé « faiseur, » cet ambitieux qui cherchait la gloire par tous les chemins de la renommée, était-il, bien qu'il ne fût pas dépourvu des qualités du cœur, à l'abri de légitimes et très graves reproches?

J'aurais désiré voir dans ces pages touffues un exposé net et impartial de chacune des grandes affaires du financier, puis le réquisitoire des accusateurs ou calomniateurs, et pour conclure, les preuves sans réplique de non-culpabilité. Je vois bien une réhabilitation de Beaumarchais à la suite d'une condamnation sévère; mais comment fut-il réhabilité? On ne le dit pas. Dans l'affaire Kernman, où il fut aux prises avec Bergasse, comme il l'avait été avec Mirabeau dans l'affaire de la Compagnie des eaux de Paris, le lecteur est renvoyé « pour plus ample informé, » à des documents déjà connus. Beaumarchais polémiste se donne le beau rôle; Gudin, son historien officieux, l'encense; tout cela est insuffisant. Finalement, les soixante-quatorze pages d'un Appendice qui devait achever la justification de Beaumarchais ne tiennent pas, à mon sens, les promesses très franches de l'auteur.

Ce volume a deux parties. La première, consacrée à l'historique restreint de la vie et des œuvres de Beaumarchais, a trois périodes : « débuts dans les affaires, dans le monde et au théâtre; » « chefs-d'œuvre et grandes affaires; » « déclin et affaires mauvaises » sous les coups de la Révolution. La seconde partie, la meilleure, est l'examen critique des œuvres de Beaumarchais ; meilleure, ai-je dit; je me hâte d'ajouter de graves réserves en ce qui touche à l'esprit révolutionnaire et cynique de Beaumarchais. Il eut pour maîtres : Voltaire en religion, Montesquieu et Rousseau en politique, Beccaria en économie politique; tristes maîtres, en vérité. « La sève gauloise monte et circule » dans ses œuvres. En son cabinet secret, impénétrable à tous, il adorait Plutus et le Dieu de Lampsaque. Cette révélation ne révolte pas le critique indulgent. Peut-on blâmer le génie du négoce d'avoir aimé la richesse, et si l'aimable voluptueux, jadis affilié à la Société du Temple, a eu tant de « bonnes fortunes, » est-ce bien aux hypocrites du XIX[e] siècle qu'il appartient de lui jeter la pierre? Partout, quand il rencontre, au théâtre de Beaumarchais, des indécences, des obscénités même qui obligent la pudeur à mettre des points, M. Lintilhac a des excuses, des euphémismes : c'est ainsi, par exemple, qu'à l'Appendice, il appelle simplement « hauts en couleurs » la casuistique et le réalisme effrontés d'une tirade. Pas plus avec la morale qu'avec le ciel, il n'est de pareils accommodements; par ce côté de ses œuvres, Beaumarchais

a fourni une large contribution aux mœurs dissolues de son siècle, tout en marquant ses produits de nombreux hommages à la vertu et à la sensiblerie, cette double caractéristique du temps.

Il n'a pas exercé dans l'ordre politique et social une influence moins délétère ; les cent soixante-huit représentations du *Mariage de Figaro* en témoignent. M. Lintilhac voit une fière crânerie dans les audaces de cette pièce. Voyez plutôt : il attaquait vertement les abus ; il prédisait, après Voltaire, dont il édita le premier les œuvres, un tapage qui étonnerait le monde ; il combattait les privilèges ; comment ne pas le féliciter? Privilèges, dit-on ; mais alors ils se ramifiaient partout de haut en bas. L'avaient-ils empêché de conquérir des millions, une célébrité bruyante, et de trancher du grand seigneur? L'envie, la haine des supériorités sociales éclatent dans le *Mariage de Figaro :* elles ont fait en grande partie sa folle popularité. Abus et réformes, dit-on encore. Ici M. Lintilhac se rectifie avec une louable sincérité. Figaro sape « tout ce qui est debout, si effrontément que si on (le) prend au mot, il soit fait table rase de tous les scrupules du passé pour la Révolution que préparent là-bas dans la foule obscure (était-ce le cas de Beaumarchais) des gens d'esprit qui veulent en sortir?... » (p. 264.) Plus haut, l'auteur fait bon accueil à ce jugement sensé d'Alexandre Dumas qui renferme, observe-t-il, « plus de vérités que tous les distinguos. » « Si Beaumarchais, dans le *Mariage de Figaro,* n'a pas été un révolutionnaire-émeutier comme un journaliste ou un tribun, comme Camille Desmoulins ou Mirabeau, je ne sais pas ce que je dis » (p. 91).

Malgré tout, la « conclusion » du volume relègue décidément parmi les rétrogrades ceux qui, après les flots de lumière qu'il a versés, n'auraient pas le culte du « roi des moqueurs » qui grandit sous l'aile de la Monarchie, salua la République, fut proscrit par la Révolution qu'il avait provoquée, tendit une main amie à Rewbell et se fit conseiller officieux du Directoire comme il l'avait été de Vergennes, de Maurepas et de Louis XVI : qui, pour brocher sur le tout, a formulé cette maxime : « L'honneur sans l'argent n'est qu'une maladie. » A mon humble avis, puisque « la postérité lui refuse encore la considération, cette fleur d'estime, qui lui a échappé de son vivant » (p. 357 et 358) ; puisqu'il lui était très difficile d'atteindre la « considération qui le fuyait » il n'est pas humiliant de lui refuser l'estime en compagnie de deux siècles.

PAUL RODERY.

Portraits littéraires, par EDMOND BIRÉ. Lyon, Vitte et Perrussel, 1888, in-8 de VIII-410 p. — Prix : 4 fr.

De tous les critiques qui tiennent la plume aujourd'hui, M. Edmond Biré est certainement l'un des mieux informés des choses littéraires de ce temps : il a beaucoup lu et surtout beaucoup retenu. Aussi ne

fait-il pas bon mettre sous ses yeux un livre qui n'ait pas été souvent relu et composé avec un soin méticuleux, capable d'affronter la critique la plus minutieuse et la plus exacte. Rien n'échappe à ses yeux clairvoyants : une date erronée, il la relève ; une assertion téméraire, il la rectifie avec une impeccable érudition ; une citation démarquée, il la restitue à son véritable propriétaire ; une contradiction, il la souligne avec texte à l'appui : bref, il est de ceux à qui l'on n'en impose pas, et tous les subterfuges à l'aide desquels les auteurs ont accoutumé de faire croire à leur perspicacité et à leur infaillibilité le public de leurs lecteurs complaisants, sont promptement et sûrement démasqués. Demandez plutôt à Victor Hugo et aux Girondins. Ce n'est d'ailleurs pas la seule qualité de M. Biré, et il a en outre un talent qui le préserve de ce que son érudition pourrait lui donner de pédantisme, je veux dire qu'il sait rendre intéressants tous les sujets qu'il touche, sans avoir d'ailleurs recours à ces clowneries qui font aujourd'hui le principal mérite de maints critiques en renom.

Toutes ces qualités dont M. Biré avait déjà plusieurs fois fait preuve, je les retrouve dans les *Portraits littéraires,* qui sont aussi exacts qu'intéressants, aussi précis que vivants. Quant à ceux qu'il a peints, ils se nomment *Prosper Mérimée, Edmond About, Lamartine, Paul Féval, Ernest Legouvé, le duc Victor de Broglie, Cuvillier-Fleury,* enfin *les Bourgeois d'autrefois.* J'ai à peine besoin d'ajouter que le peintre est très sympathique pour Féval et Lamartine, qu'il l'est fort peu pour Mérimée et About, ce qui nous vaut, de ce dernier surtout, un portrait vengeur que l'histoire retiendra; enfin que ses sympathies pour les autres ne sont pas sans quelques réserves parfaitement motivées, et qui sont marquées d'une main très ferme, comme il convient à un peintre indépendant qui ne se laisse pas éblouir à la renommée de ses modèles. En un mot, ce livre nous a instruit, intéressé, charmé : c'est de tous points un excellent livre. P. Talon.

Lettres de W. A. Mozart, traduites par Henri de Curzon. Paris, Hachette, 1888, in-8 de XIII-650 p., avec un portrait d'après Tischbein (1790). — Prix : 10 fr.

Les lettres de Mozart, la plupart écrites à son père, à sa mère et à sa femme, sont tout intimes ; il « cause » avec les êtres aimés et laisse « trotter sa plume la bride sur le cou. » Il leur raconte ses déboires et ses amertumes; il leur parle de ses espérances, et s'efforce de leur faire partager la foi profonde qu'il a dans son talent et dans son avenir. Dans ce travail si difficile de la traduction, M. Henri de Curzon a su conserver la saveur originale du texte primitif; mais, sans rien diminuer de son mérite, il me semble qu'il a été singulièrement aidé dans sa tâche par l'esprit plutôt français, plutôt gaulois même, qu'allemand,

de Mozart. C'est bien là le fin et charmant génie, auquel nous devons *les Noces de Figaro*, *Don Juan*, et tant d'immortels chefs-d'œuvre. Dans ses lettres, comme dans sa musique, l'entrain et la vie coulent à pleins bords. Et cependant, à côté de plaisanteries, souvent un peu outrées, de facéties dans le goût du temps, de railleries et d'anecdotes curieuses, nous trouvons d'admirables pages, pleines de sentiments nobles et élevés; c'est le fervent chrétien qui dit : « Des amis sans religion ne sont pas de durée, » et l'excellent fils s'écrie : « C'est le cœur qui ennoblit l'homme; ayez foi et confiance en votre fils. »

Mozart, on le sait, est mort jeune, à trente-cinq ans, tué peut-être par son génie même, et aussi par les difficultés matérielles de la vie; il est mort au moment du succès d'un de ses plus charmants opéras : *la Flûte enchantée;* mais il revit pour nous dans ses lettres, et nous ne saurions trop remercier M. Henri de Curzon de nous avoir permis de les apprécier. ANDRÉ DE B.

HISTOIRE

Les Institutions de l'ancienne Rome, par F. ROBIOU et D. DELAUNAY. Tome III. Paris, Perrin, 1888, in-18 de 411 p.— Prix : 3 fr. 50 (l'ouvrage complet : 9 fr. 50).

Le manuel des institutions antiques de Rome, de MM. Robiou et Delaunay, dont nous avons rendu compte dans le *Polybiblion* (t. XLVI, p. 245), s'achève aujourd'hui par la publication du troisième volume. Nous maintenons nos éloges et ne renouvelons pas nos critiques. Ce volume, complété par un index général de l'ouvrage, rendra service aux étudiants; mais, par l'intérêt spécial des matières qu'il aborde, il s'adresse également à beaucoup de gens du monde, à qui il convient de le signaler. La huitième et dernière partie expose avec détail les modifications survenues dans les institutions romaines, à partir de l'établissement de l'empire; d'abord, dans l'ordre politique, nouvelle constitution de l'autorité et des pouvoirs publics; puis, dans l'ordre administratif, changement dans les magistratures, création de magistratures nouvelles, classement de la population de l'empire, etc. Viennent ensuite des chapitres sur le gouvernement des provinces et des cités provinciales, les finances, l'armée impériale et la religion au temps de l'Empire. La fin de ce dernier chapitre résume, sur les édits impériaux relatifs aux chrétiens, les études de M. Paul Allard, parues dans la *Controverse*. La septième partie de l'ouvrage donne des notions générales, mais très précises, sur l'économie politique des Romains, et éclaircit de la façon la plus satisfaisante l'importante question des lois agraires. Les auteurs ont dégagé les causes (préjugés nationaux, concurrence servile et étrangère), qui ont empêché la formation d'une classe moyenne à Rome, par le commerce et l'industrie; ils ont exa-

miné l'organisation de la propriété foncière, l'*ager privatus* et l'*ager publicus*, l'élaboration et le fonctionnement des lois agraires. Ils n'ont pas craint de faire appel à des faits d'actualité, à des phénomènes économiques tout contemporains, qui leur ont paru éclairer d'une lumière nouvelle des faits analogues de l'antiquité. Par exemple, tous les deux professeurs à la Faculté des lettres de Rennes, ils ont mis à profit leurs observations sur l'état de l'agriculture dans le département d'Ille-et-Vilaine : le monopole des adjudications pour l'armée, obtenu peu à peu par la Compagnie de graineterie française, aux dépens des cultivateurs isolés, leur a rappelé les Compagnies des fermes d'Asie dans l'ancienne Rome et l'action néfaste des associations de publicains (p. 81 et suiv.). De là des rapprochements ingénieux et nouveaux, qui éclairent l'avenir par ce passé déjà bien lointain, et nous montrent, dans des conditions économiques pourtant si différentes, le retour d'une série de faits que la vieille Europe a déjà vus. P. N.

Excursions historiques et philosophiques à travers le moyen âge, par CH. JOURDAIN. Paris, Firmin-Didot, 1888, in-8 de 633 p. — Prix : 12 fr.

Ce beau volume renferme vingt-deux notices du regretté M. Charles Jourdain, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ces travaux étaient épars dans de nombreux recueils. Il était fort difficile de les rencontrer en tirages à part. La famille de M. Jourdain a eu, pour l'honorer, une pensée nouvelle et heureuse : elle a réuni toutes ces pierres dispersées pour élever un monument, digne de lui, au savant si érudit, au chrétien si convaincu qui était M. Charles Jourdain. Ceux qui l'ont connu et qui ont apprécié toutes les qualités de son œuvre sauront gré à ceux qui ont entrepris et dirigé cette publication posthume. Voici les titres des vingt-deux brochures contenues dans ce volume : « De l'origine des traditions sur le christianisme de Boèce; Des commentaires inédits de Guillaume de Conches et de Nicolas Triveth sur la consolation de la philosophie de Boèce; La Philosophie des Arabes et des Juifs; Mémoire sur les sources philosophiques des hérésies d'Amaury de Chartres et de David de Dinan ; Biographie de Roger Bacon ; Des écrits attribués à Robert Grosse-Tête ; Un ouvrage inédit de Gilles de Rome ; Sextus Empiricus et la Philosophie scolastique ; Un collège oriental à Paris au XIIIe siècle ; De l'enseignement de l'hébreu dans l'Université de Paris au XVe siècle ; La Taxe des logements dans l'Université de Paris ; Le Collège du cardinal Lemoine, l'Université de Paris, à l'époque de la domination anglaise, et au temps d'Étienne Marcel ; Un compte de la nation d'Allemagne au XVe siècle ; La Marine militaire sous Philippe le Bel ; L'Économie politique dans les écoles

au moyen âge; L'Éducation des femmes au moyen âge; La Royauté française et le Droit populaire, d'après les écrivains du moyen âge; Nicolas Oresme; L'Influence d'Aristote et de ses interprètes sur la découverte du Nouveau-Monde; Jordano Bruno. » C. A. B.

Jeanne d'Arc sur les autels et la Régénération de la France, par le P. J.-B.-J. Ayroles, de la Compagnie de Jésus. Paris, Gaume, 1885, in-12 de XIII-474 p. — Prix : 3 fr.

Vie de Jeanne d'Arc d'après les chroniques contemporaines, par Guido Gœrres, traduit de l'allemand par Léon Boré. 2e édit. revue et corrigée par le traducteur sur la dernière édit. allemande. Paris, Victor Lecoffre, 1886, in-8 de XVIII-414 p. — Prix : 3 fr. 50.

Jeanne d'Arc et sa Mission nationale, par V. Canet, professeur d'histoire aux Facultés catholiques de Lille. Lille et Bruges, Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, 1887, in-8 de VII-408 p. — Prix : 2 fr.

Jeanne d'Arc, son procès, ses vertus, par le même. Même librairie, 1888, in-8 de 226 p. — Prix : 4 fr.

Jeanne d'Arc, modèle des vertus chrétiennes, par l'abbé V. Mourot, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre. Orléans, Herluison; Domremy, chez le gardien du Musée, 1887, 2 vol. in-16 de XVI-317 et 346 p.

Procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, *raconté et traduit d'après les textes latins officiels,* par Joseph Fabre. Paris, Delagrave, 1888, 2 vol. in-12 de XI-372 et 399 p. — Prix : 7 fr.

Jeanne d'Arc et le Droit des gens, par P. Defourny, avec une Introduction du baron d'Avril, ancien ministre plénipotentiaire. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1888, broch. in-32 de 94 p. — Prix : 0 fr. 25.

Les publications sur Jeanne d'Arc, dont la gloire ne cesse de grandir, se sont multipliées dans ces dernières années. Nous réunissons dans cet article quelques-unes d'entre elles, celles dont le comité de rédaction du *Polybiblion* nous a confié le soin de rendre compte à nos lecteurs.

1. — Le livre du R. P. Ayroles : *Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France,* a eu, depuis la date de sa publication première, une seconde édition, ce qui indique qu'il répondait avec talent aux pensées, aux sentiments, aux aspirations, aux espérances d'un public nombreux. Nous ne croyons pas pouvoir mieux le qualifier qu'en l'appelant l'élan d'un cœur fervent de chrétien et de patriote vers la régénération de la France par son retour, sous les auspices de Jeanne d'Arc, aux traditions religieuses qui ont fait sa force et sa grandeur dans le passé. Le salut de la patrie, par une alliance nouvelle contractée avec Jésus-Christ et une rupture éclatante avec les erreurs du naturalisme privé et public, telle est l'idée, très juste en soi, dont le P. Ayroles poursuit l'exposé et l'application avec un zèle

plein de flamme dans les quatre livres de son ouvrage, intitulés : I. *La Pucelle, personnification des prédilections de Jésus-Christ pour la France;* II. *La Pucelle, radieuse et immense apparition du surnaturel;* III. *La Pucelle, défi jeté au naturalisme de tout degré, triomphe du siège apostolique ;* IV. *Réformes capitales prêchées par le culte de la Pucelle ;* V. *Le Secours de la Pucelle et de l'Église victorieuse de là-haut.* — Cet ouvrage, bien que surtout convenable aux âmes pieuses, peut aussi fournir aux historiens plusieurs vues utiles. Il est toutefois, selon nous, regrettable, même pour les lecteurs dont le P. Ayroles s'est le plus aisément et le plus justement acquis les suffrages, que l'ardeur de son âme généreuse, tout embrasée de surnaturel, l'ait entraîné çà et là hors des justes bornes, et que sa haine, très justifiée d'ailleurs, du « naturalisme, » l'ait emporté parfois jusqu'aux bords dangereux de l' « illuminisme. » Nous sommes, en effet, de ceux qui pensent qu'il faut éviter de tomber d'un excès dans l'autre, et que, comme le « naturalisme » ne doit pas être confondu avec la nature et le « rationalisme » avec la raison, le « fidéisme » doit être soigneusement distingué de la foi. Nous regrettons aussi que, sous la même impulsion d'enthousiasme pour la vérité surnaturelle, le P. Ayroles n'ait pas toujours assez mesuré ses jugements sur quelques historiens de Jeanne d'Arc, dont il incrimine avec dureté non seulement les erreurs, mais les intentions. C'est ainsi que nous le trouvons vraiment tout à fait injuste dans son appréciation de la *Jeanne d'Arc* de Michelet.

2. — La *Vie de Jeanne d'Arc d'après les chroniques contemporaines,* publiée en Allemagne, en 1834, par Guido Gœrres, est l'un des meilleurs ouvrages sur la Pucelle écrits dans la première moitié de ce siècle, avant la publication des *Procès* par Jules Quicherat. Ce livre, sans doute, n'est plus tout à fait au courant de l'état actuel de la science historique sur Jeanne et sur son époque ; il a cependant beaucoup moins vieilli qu'on ne le croirait au premier abord, et l'on peut encore hardiment en recommander la lecture. L'auteur a eu un très juste sentiment du vrai caractère de l'héroïque vierge de France, il a très fortement et très sagement mis en relief l'élément surnaturel de sa sublime carrière, sans sacrifier jamais les droits de la nature, de la raison et de l'histoire. Il a mis en œuvre, avec un rare talent d'exposition et de récit, toutes les sources contemporaines qu'il a pu recueillir, en s'attachant avec soin à les bien connaître. Aussi son ouvrage mérite-t-il de voir encore se prolonger son succès, non seulement en Allemagne, mais en France, et l'on doit considérer comme un travail fort utile la traduction qu'en a donnée le regretté Léon Boré, traduction revue et publiée, après la mort de son auteur, par un érudit et un littérateur de grand mérite, M. Ernest Faligan.

3 et 4. — La série, déjà si nombreuse, des biographies de Jeanne

d'Arc, n'est, Dieu merci ! pas près de se clore dans notre pays. On peut croire que désormais elle s'y continuera sans fin. Un livre de ce genre devait nécessairement avoir sa place dans la *Nouvelle collection de livres historiques,* entreprise par la Société de Saint-Augustin, de Lille. M. V. Canet, professeur d'histoire à l'Université catholique de cette ville, s'est chargé de l'écrire, et il l'a fait avec le soin et la pureté de doctrine qu'on était assuré de trouver en lui. Il a pris à bon droit pour fondement de son livre le procès de condamnation, où la radieuse figure de Jeanne ressort avec un éclat et une vérité incomparables du milieu même des ombres calomnieuses dont ses ennemis espéraient l'envelopper à jamais. Peut-être aurait-on pu souhaiter qu'il donnât plus de mouvement à son récit, trop souvent retardé par un nombre excessif de réflexions fort sages, mais qu'il aurait mieux valu laisser faire au lecteur lui-même. M. Canet a d'ailleurs eu le sentiment de ce défaut, car, dans une seconde édition, publiée sous un titre un peu différent, il a resserré le cours un peu trop abondant de son exposé et, comme il le dit dans sa préface, « retranché un certain nombre de considérations historiques et des détails qui n'étaient pas absolument nécessaires pour mettre en relief la douce et puissante physionomie de la vierge chrétienne envoyée de Dieu pour sauver la France au xve siècle. » Cette édition nouvelle est accompagnée d'illustrations dont on doit louer le caractère archéologique.

5. — C'est surtout un livre de piété, mais appuyé sur l'histoire, que l'ouvrage de M. l'abbé V. Mourot intitulé : *Jeanne d'Arc, modèle des vertus chrétiennes.* L'auteur donne d'abord dans son introduction des notions générales, empruntées à la théologie morale et ascétique, sur les vertus chrétiennes, leurs différentes espèces, leurs divers degrés, les moyens de les acquérir et de s'y perfectionner. Puis, dans chacun des chapitres entre lesquels se subdivisent les deux parties de son ouvrage, consacrées, l'une aux *Vertus théologales,* l'autre aux *Vertus cardinales,* il résume en premier lieu l'enseignement catholique sur chaque vertu en particulier, et groupe en second lieu les faits de la vie de Jeanne d'Arc qui se rapportent à la pratique de cette vertu. Au double point de vue de la vulgarisation de notions théologiques, souvent très peu connues, même des âmes pieuses, et des beaux exemples qu'offre l'histoire de Jeanne d'Arc, considérée selon les préceptes et les conseils de la doctrine catholique, le livre de M. l'abbé Mourot nous paraît devoir être d'une réelle utilité, et, sera sans doute particulièrement goûté des jeunes filles chrétiennes. A côté des sérieux avantages que présente ce rapprochement de la théologie avec l'histoire, un inconvénient pouvait être à craindre, consistant à faire entrer un peu de force la partie historique de chaque chapitre dans le cadre théologique qui la précède, et à risquer d'altérer ainsi, par une sorte

d'idéalisation et d'abstraction excessive, la physionomie si vivante et si naturelle de Jeanne. Cet inconvénient nous paraît avoir été, en général, assez bien évité par M. l'abbé Mourot. Toutefois, au point de vue historique, nous aurions souhaité qu'il usât quelquefois d'une méthode plus sévère. Ainsi, en ce qui concerne l'affiliation de la Pucelle au tiers ordre franciscain, il se laisse trop facilement aller à transformer en certitude et en applications de détails une simple probabilité, d'ailleurs très vraisemblable. Une faute plus grave et qu'il faudra réparer dans une édition subséquente, c'est d'avoir rapporté comme des paroles authentiques de Jeanne quelques fragments des conversations purement imaginaires, et non toujours exemptes d'une certaine mièvrerie, qui figurent dans le livre si touchant, mais plus romanesque qu'historique, de Marie-Edmée.

6. — Quoique étant un libre penseur et un rationaliste déclaré, M. Joseph Fabre, agrégé de philosophie, ancien député de l'Aveyron, est un dévot enthousiaste de l'héroïque vierge de France. Il a voulu exprimer et propager le culte qu'il a pour cette étonnante et ravissante figure de notre histoire, et dans cette intention il lui a consacré trois ouvrages successifs. Les deux premiers, publiés il y a quelques années, sont une biographie intitulée : *Jeanne d'Arc, libératrice de la France*, et une traduction du procès de condamnation. Le troisième, qui a tout récemment vu le jour, est une traduction abrégée, accompagnée d'analyses et de commentaires, du procès de réhabilitation. Cette traduction est suivie d'un certain nombre d'appendices dont voici les sujets : I. *La Fête nationale de Jeanne d'Arc.* L'auteur avait présenté avec un grand nombre de ses collègues, le 30 juin 1884, un projet de loi à cet égard à la Chambre des députés. Ce projet fut pris en considération, mais ne put arriver en rang utile à l'ordre du jour. II. *La Fête de la Pucelle à Orléans.* III. *La Maison de Jeanne d'Arc à Domremy.* IV. *La Légende du secret du roi.* V. *Recueil des lettres de Jeanne d'Arc.* VI. *Les Stances de Christine de Pisan sur Jeanne d'Arc, et le Cantique de Débora.* VII. *Le Mystère du siège d'Orléans.* — On ne peut que louer le sincère enthousiasme de M. Fabre pour Jeanne, et le bon sens avec lequel il s'abstient, malgré ses opinions personnelles, d'adopter les vues extravagantes de ceux qui voudraient faire de l'héroïne du sacre de Reims une libre penseuse républicaine. On doit aussi lui savoir gré de combattre la haine systématique dont sont encore animées un certain nombre d'âmes contre le glorieux passé de notre pays en général, et de reconnaître hautement que ce n'est pas seulement depuis un siècle qu'il y a une patrie française et un patriotisme français. Nous souhaitons que ses ouvrages se répandent dans le milieu philosophique et politique auquel il appartient lui-même : nous croyons qu'ils pourront y exercer une salutaire influence. Mais nous devons ajouter

qu'ils ne conviennent en aucune façon à la jeunesse catholique. On trouve, en effet, à chaque instant dans les réflexions ou les assertions de M. Fabre la trace d'erreurs et de préjugés dont nous rapportons principalement l'origine à son ignorance en matière religieuse ; on y trouve aussi la marque répétée d'une façon de concevoir les destinées de notre patrie et la philosophie de notre histoire, que nous n'hésiterons pas à qualifier d' « illuminisme révolutionnaire. »

7. — La brochure intitulée : *Jeanne d'Arc et le Droit des gens,* publiée sous les auspices de la Société bibliographique, est la reproduction d'un discours prononcé à Lille par M. l'abbé P. Defourny, le 1er décembre 1887, devant l'assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. Considéré au point de vue — qui est aujourd'hui le nôtre — de la biographie et de la glorification de Jeanne d'Arc, ce discours mérite de sérieux éloges pour la façon très claire, très solide et très éloquente dont l'auteur y a mis en lumière la conduite profondément chrétienne de l'héroïque vierge dans l'exercice du droit de guerre pour la défense d'une cause juste, et au milieu des douloureuses rigueurs qu'entraîne nécessairement cet exercice. Sans poursuivre de trop près dans les détails un rapprochement qui pourrait prendre alors un caractère un peu factice, il est bon de constater que dans sa carrière militaire la « fille au grand cœur » a, sous l'inspiration céleste, instinctivement appliqué les principes les plus élevés du droit canonique et les règles les plus tutélaires du droit des gens. La question de la restauration chrétienne de ce dernier droit, si méconnu de nos jours, a été traitée aussi dans le discours de M. l'abbé Defourny; elle avait déjà, l'année précédente, fait l'objet d'un rapport de M. le baron d'Avril, vivement applaudi par l'assemblée tenue à Lille, et qui a été reproduit, comme introduction à l'étude sur Jeanne d'Arc, dans la brochure que nous signalons aujourd'hui à nos lecteurs.

Marius Sepet.

Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac, ambassadeurs de France en Angleterre (1537-1542), publiée sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques, par Jean Kaulek, avec la collaboration de Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis. Paris, F. Alcan, 1885, in-8 de xxii-499 p. — Prix : 15 fr.

Correspondance politique de Odet de Selve, ambassadeur de France en Angleterre (1546-1549), publiée sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques, par Germain Lefèvre-Pontalis. Paris, F. Alcan, 1888, in-8 de xxvii-518 p. — Prix : 15 fr.

On connaît la belle collection de documents dont on a récemment entrepris la publication, sous le titre d'*Inventaire analytique des archives du ministère des affaires étrangères.* Grâce à l'intelligente initiative d'une commission composée de ce qu'il y a de plus savant et de

plus éclairé parmi nos historiens, nos publicistes, nos paléographes, ou nos économistes, non seulement le riche dépôt des archives des Affaires étrangères est désormais ouvert à tous les travailleurs, mais un inventaire sommaire est à leur disposition, et bientôt de nombreuses correspondances ou instructions diplomatiques seront entre les mains du public.

L'organisation régulière de la représentation des nations les unes près des autres par des ambassadeurs permanents ne date que du XVIe siècle; mais, dès le principe, on conserva précieusement la correspondance des agents; et de là ces nombreuses collections espagnoles, vénitiennes, florentines, autrichiennes, flamandes, anglaises, écossaises, dans lesquelles, depuis quelques années, on a tant puisé pour la connaissance plus approfondie de l'histoire politique de l'Europe. Parmi la série des dépêches anciennes, c'est celle des ambassadeurs de France en Angleterre, que la commission a choisie; on en trouverait en quelque sorte la contre-partie dans les belles publications des *Calendars of State Papers* ou des *Letters and Papers, Foreign and Domestic*, que les Anglais ont commencées bien avant nous, et qui, pour le seul règne de Henri VIII, forment plus de vingt volumes in-4.

Chez nous, les pièces ne sont pas données intégralement; mais l'analyse en a été confiée à de consciencieux et compétents archivistes qui, à en juger par les deux volumes que nous avons sous les yeux, ont minutieusement relevé tout ce qui pouvait présenter un réel intérêt. Nous avons ainsi, pour l'espace de douze ans, la correspondance de trois ambassadeurs. Le premier, Louis Perreau, seigneur de Castillon et de Villiers, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, depuis 1529, avait d'abord été chargé de missions en Italie, puis il fut nommé une première fois ambassadeur en Angleterre, en 1533, succédant à Jean de Dinteville, bailli de Troyes, ou plutôt le remplaçant momentanément, car, en 1537, c'est le poste du même Dinteville qu'il va définitivement prendre. Il le conserva deux années; et eut pour successeur Charles de Marillac, avocat au Parlement de Paris, puis représentant de la France à Constantinople, homme de confiance du connétable de Montmorency. La brouille survenue en 1542 entre Henri VIII et François Ier mit fin à sa mission, et il revint en France occuper de hautes dignités dans l'Église, jusqu'à sa mort, arrivée en 1560.

Les faits de très grande importance manquent à l'histoire de ces deux ambassades; mais les détails curieux y abondent sur la vie de Henri VIII et son gouvernement intérieur pendant cinq années. François Ier ménageait beaucoup son « bon frère » d'Angleterre, non seulement parce que son alliance lui était utile, mais aussi par suite d'anciennes

sympathies et d'une véritable affection, que les excentricités criminelles d'Henri VIII ne détruisirent jamais entièrement. Longtemps le Roi avait conservé l'espoir de réconcilier l'Angleterre avec le Saint-Siège ; et, tout catholique très sincère qu'il fût, il ne cessait de poursuivre des négociations matrimoniales qui l'auraient rapproché plus intimement encore. C'est par une affaire de ce genre que débute l'ambassade de Castillon. A cette époque, Henri VIII avait commencé depuis longtemps ses étranges aventures conjugales, puisque son premier divorce est de 1531, qu'il avait épousé Anne Boleyn en 1532, l'avait fait décapiter quatre ans après, pour se marier de nouveau avec Jeanne Seymour, morte en couches l'année suivante. Mais à la fin de 1537, Catherine d'Aragon était morte également ; et depuis dix-huit mois, au point de vue de la régularité civile et de la conscience religieuse, le roi d'Angleterre, bien qu'âgé de quarante-six ans, était redevenu un mari présentable. Il s'était mis alors dans l'esprit d'épouser Marie de Lorraine, veuve de Louis d'Orléans, duc de Longueville : mais elle était promise à Jacques V, roi d'Écosse, et devait ainsi devenir la mère de Marie Stuart. Il insistait néanmoins et poursuivait l'ambassadeur, lui disant qu'il tenait à une alliance avec la France et que le Roi pouvait bien défaire le mariage arrêté d'une de ses sujettes. Castillon se défendait de son mieux ; il allait même, au printemps de 1538, jusqu'à offrir à Henri VIII, à la place de Mme de Longueville, « celle qu'il luy plairoit de choysir en tout le royaume, de quelque estat ou maison qu'elle feust. » Et il lui disait, avec une liberté de langage que nous n'osons entièrement reproduire : « Ceste-là est dépeschée ; mais si vous en estimez tant la race, elle a une sœur, aussi belle qu'elle, d'aussi belle taille, saige et autant pour vous complaire... Prenez-la, elle est pucelle... » Le roi d'Angleterre insistait toujours et finissait par demander qu'on lui envoyât un certain nombre de jeunes Françaises de bonne maison, qu'il pourrait examiner à loisir. A quoi le connétable de Montmorency répondait à l'ambassadeur d'un ton de juste indignation : « Il n'est rien dont le Roi ne le veuille gratifier ; mais de luy mener par delà damoiselles à choisir et les faire promener sur la monstre, ce ne sont point hacquenées à vendre, et n'y a aucune apparence que cela se doive faire. » Henri VIII tourna ses vues d'un autre côté : le 1er septembre 1539, le successeur de Castillon, M. de Marillac, annonçait au roi que la sœur du duc de Clèves allait devenir reine d'Angleterre. Les ambassadeurs allemands étaient à Londres ; on apprêtait « en toute diligence l'équippaige de dix nefz pour aller chercher ladite dame en toute solennité et triomphe, » et on faisait « des réparations et ornemens à la maison principale du roy, mesmement au cartier où les roynes sont logées. » Nous voyons même dans une remarquable dépêche du 25 octobre, Marillac

se préoccuper avec raison des conséquences de cette union, qui entraînait l'alliance de l'Angleterre avec les princes protestants d'Allemagne et en particulier avec le duc de Saxe, lequel avait déjà épousé une sœur du duc de Clèves.

Cependant, Anne de Clèves ne fit son entrée à Londres que le 2 janvier 1540, ayant été retardée dans la traversée par le mauvais temps. La lettre annonçant son arrivée ajoute que, « selon le jugement de plusieurs qui l'ont veue de près, elle ne s'est trouvée si jeune qu'on pençoyt, ny de si grande beaulté que tout le monde affermoit. » Puis, il n'en est plus question dans les dépêches diplomatiques jusqu'au 8 juillet de la même année, où Marillac écrit à François I[er] que la veille on l'a fait appeler solennellement ainsi que l'ambassadeur de l'Empereur, pour leur annoncer en la Chambre du Conseil, en présence des principaux ministres, que le mariage contracté par le roi, il y a six mois, allait être déclaré nul par l'avis du Parlement et « par la commune opinion et sentence de tous les évesques d'Angleterre. » Aucun motif n'était indiqué ; mais Marillac ajoutait : « Au demourant, sire, il se dict communément que ce roy doibt espouser une dame de grant beaulté, fille du frère du duc de Norfolk. »

C'était Catherine Howard, dont on peut voir, l'année suivante, dans de nombreuses dépêches, le scandaleux procès pour adultère et les sanglantes exécutions qui en furent la conséquence.

Entre temps, il n'est point de jour où l'ambassadeur ne parle des persécutions, des cruautés, des exactions de Henri VIII, et « par telz moyens l'on est icy venu au comble de tant de maulx que tous exemples de malheurté sont enregistrés en Angleterre. » La seule cause en est le roi, n'hésite pas à écrire, sans ménagement, Marillac. « Pour commencer au chef, dit-il le 6 août 1540, ce prince me semble actainct, entre aultres vices, de troys qui certes en ung roy se peuvent nommer pestes, dont la première est qu'il est si avare et convoiteux que toutes les richesses du monde ne seroient suffisantes pour satisfaire et contenter son ambition. De là est procédée la ruyne des abbayes, despouille de toutes les églises où il y avoit quelque chose à prendre, la suppression des pères chevaliers de Saint-Jehan de Rhodes. De là aussi proceddc l'accusation de tant de gens riches, lesquelz, à tort ou à droit condamnez ou absoulz, toutes foys il convient qu'ilz y laissent la plume. »

C'est pourtant ce même roi, près duquel, depuis 1538, la France poursuivait une négociation toujours pendante, dans le but de marier le duc d'Orléans avec sa fille Marie Tudor, qui devait plus tard épouser le fils de l'empereur Charles-Quint. Un moment, à la fin de 1541, Marillac envoyait en détail le portrait de la jeune princesse ; il s'interposait en même temps pour faire reprendre à Henri VIII Anne de Clèves

qui, depuis sa répudiation, était toujours restée en Angleterre, traitée avec beaucoup d'égards et ne se plaignant pas de son sort. Puis, au mois d'avril 1542, l'ambassadeur de Henri VIII avait agité directement la question avec le Roi à Tonnerre. Tout avait été minutieusement réglé, même les clauses d'une alliance effective, avec partage des dépenses de guerre et partage des conquêtes projetées « au pays de Flandres. » La dot et son paiement avaient été aussi déterminés. Mais tout d'un coup une rupture complète éclate. C'est Francois Ier qui perd patience ; et, le 14 mai 1542, il écrit : « Voyant les façons de faire qui nous ont esté tenues et les propos de ceulx du conseil de mondit frère, je veulx, Monsieur de Marillac, que vous laissez les choses en l'estat qu'elles sont sans plus en parler, ne mettre de ma part aucune chose en avant, vous avisant que mondit filz est d'assez bonne maison pour trouver femme. Et ne s'est point encores, Dieu mercy, veu que ung fils de France soit demouré sans party. »

Telle fut à peu près la fin de cette ambassade. Le roi d'Angleterre n'eut plus en vue que ses préparatifs de guerre contre l'Écosse, que surveillait de près Marillac, jusqu'au jour où il fut saisi comme otage, tandis que François Ier retenait au même titre Paget, le représentant d'Henri VIII. Puis, toutes relations régulières furent interrompues entre les deux cours, la lutte armée n'ayant été suspendue qu'un moment, en 1544, par des conférences infructueuses et ne s'étant terminée que le 7 juin 1546, par le traité d'Ardres. C'est alors qu'Odet de Selve fut nommé ambassadeur de France en Angleterre, et ce sont ses dépêches que M. Germain Lefèvre-Pontalis publie dans un volume spécial, comprenant la mission tout entière jusqu'à sa fin, survenue au commencement de 1549, à la suite d'une autre rupture entre les deux royaumes.

Aussi bien, le nouveau diplomate, — car Odet de Selve, alors âgé de quarante ans et conseiller au grand conseil, débutait dans la carrière, — n'eut à remplir pendant ces trois années qu'une sorte d'intérim, hérissé de difficultés de tous genres, embarrassé de négociations multiples, et ne comportant pas de ces événements qui aiguisent l'esprit et attirent vivement l'attention. Il fallut d'abord régler les conséquences et l'exécution du traité de paix : échange des prisonniers ; délivrance difficile à obtenir du baron de Saint-Blancard, général des galères françaises ; restitution du Boulonnais ; paiement des indemnités. En même temps, on craignait toujours une alliance nouvelle de l'Angleterre avec l'Empereur, qu'il importait de faire échouer au profit d'une ligue, pour le moins défensive, avec la France. Bientôt, Henri VIII mourait, et il était remplacé, non pas par le jeune et incapable Édouard VI, mais en réalité par le « protecteur, » Seymour, duc de Somerset, frère de sa mère.

Quelques mois plus tard, c'était François Ier qui disparaissait à son tour, et l'avènement de Henri II ramenait au pouvoir le connétable de Montmorency, allié des Guises, et partant obligé de soutenir leur sœur, la régente d'Écosse. La guerre éclatant alors ouvertement entre les Stuart, la flotte française vient au secours des Écossais ; ceux-ci sont battus au début de la campagne, à Pinkie, le 10 septembre 1547 ; mais de nouveaux vaisseaux viennent leur amener des renforts de France, qui interviennent ouvertement aux sièges de Haddington et de Broughty-Craig ; enfin cette même flotte enlève de Dumbarton la jeune Marie Stuart, et l'emmène en France épouser le dauphin, dont elle a préféré l'alliance à celle d'Édouard d'Angleterre.

On comprend aisément quelles devaient être les difficultés du rôle d'Odet de Selve, servant perpétuellement de médiateur obligé entre deux puissances régulièrement en paix l'une et l'autre, mais se combattant avec quelques perfides intrigues sur le territoire voisin d'une troisième. Longtemps, l'ambassadeur sut défendre efficacement les intérêts français, avec une habile persévérance et de vrais prodiges d'équilibre. Sans forfaire à ses devoirs de diplomate, sans cesser d'entretenir des rapports journaliers avec « le protecteur, » il donnait à sa cour les renseignements les plus minutieux sur les agissements des Anglais, sur leurs opérations militaires ; et l'histoire de la guerre d'Écosse, aussi bien que celle du gouvernement de Marie de Lorraine, trouve dans ses dépêches une source d'informations toute nouvelle. Ajoutons que ces documents sont publiés avec un soin spécial, par M. Germain Lefèvre-Pontalis : des notes précises ne laissent dans l'obscurité aucun fait, aucun personnage, aucune date, et, dans une intéressante introduction, l'auteur a donné sur la famille, si célèbre au XVIe siècle, des Selve, et sur Odet en particulier, des renseignements difficiles à débrouiller et que personne n'avait réussi à éclaircir avant lui. Mais nous en avons assez dit, à notre tour, pour qu'on puisse juger de l'importance de ces documents, et il convient d'attendre un nouveau volume. G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

L'Affaire du Tonkin. *Histoire diplomatique de l'établissement de notre protectorat sur l'Annam et de notre conflit avec la Chine (1882-1885),* par Un diplomate. Paris, Hetzel, s. d., in-8 de 430 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici un gros volume qui a une double prétention : celle d'être un livre à sensation et d'actualité ; celle d'établir sur une base solide et définitive l'histoire de nos relations avec la Chine de 1882 à 1885. Au fond, et en y regardant de près, ce n'est qu'une justification des actes du cabinet Ferry ; on y reconnaît sans peine un plaidoyer *pro domo sua,* et la main de l'avocat y apparaît plus souvent que celle du diplo-

mate. Les tergiversations d'une politique aux abois y sont représentées comme des traits de prudence consommée, et l'on retrouve à chaque page des arguments maintes fois reproduits à la tribune de la Chambre, à l'appui des demandes de crédit ou des ordres du jour de confiance. Il n'est pas jusqu'à l'épithète de « facteur négligeable » appliqué à la Chine dans une heure de légèreté qu'on ne cherche à justifier ; le système des renforts par petits paquets, si justement critiqué, et qui a prolongé la résistance, avait pour but de rassurer l'Europe et de laisser au Tsong-li-Yamen une porte ouverte pour les négociations. L'auteur rend justice au génie militaire de l'amiral Courbet, mais il déclare que ses plans d'opération dans les mers de Chine risquaient de compromettre la France vis-à-vis des neutres ; de là l'obligation de le tenir en lisières et de l'envoyer à Formose, alors qu'il voulait aller à Port-Arthur et à Tien-Tsin ; en dépit de ses protestations, rien n'était plus habile que de faire la guerre à la Chine sans la lui déclarer ; c'était le comble de l'astuce. Sans doute, le remplacement de l'illustre marin par par le trop fameux général Millot à la tête des troupes du Tonkin a été une faute, mais la responsabilité en appartient toute entière au ministre de la guerre qui en a fait une question de portefeuille. Quant aux sanglantes critiques de l'amiral Courbet contre M. Ferry, l'auteur ne s'en émeut pas ; il y fait allusion, mais pour affirmer que si l'amiral eût vécu, il aurait, après coup, rendu justice « à des hommes dont le patriotisme égalait le sien et qu'il a méconnus. » Si le ministère a manqué de décision et a parfois compromis les opérations militaires en les entravant, il faut s'en prendre aux attaques violentes de l'opposition et aux nécessités du gouvernement parlementaire. Plusieurs chapitres sont consacrés à de longues dissertations sans intérêt sur les offres de médiation de plusieurs puissances étrangères et à des explications assez confuses sur les échecs successifs qui les ont suivies. Cependant tout n'est pas mauvais dans ce livre qu'il y a grand intérêt à lire pour quiconque veut se rendre compte des dessous de cartes pendant ces périodes agitées de la guerre de Chine ; beaucoup de documents officiels fort curieux sont donnés in extenso ; bien des passages sont dignes d'attention, tels que l'argumentation contre l'idée d'une zone neutre entre le Tonkin et la Chine plusieurs fois présentées au cours des négociations ; il est bien vrai que rien n'était dangereux comme la création de ce repaire de pirates où personne n'aurait eu le droit de faire la police. On ne peut se défendre, non plus, d'une certaine émotion en lisant la page vraiment éloquente où se trouve dépeinte la séance d'affolement à la Chambre et la surexcitation dans la rue à la nouvelle de la retraite de Lang-Son ; il est incontestable qu'en cette heure critique le renversement du ministère Ferry a été une lourde faute politique. L'opposition, dans son aveugle rancune, si jus-

tifiable qu'elle puisse paraître à certains égards, a gravement compromis la conclusion de la paix, dont les négociations étaient tenues secrètes, mais qui n'en étaient pas moins réelles. C'est précisément ce qui condamne le régime parlementaire, en France du moins, où les partis méconnaissent trop souvent les intérêts les plus sacrés de la patrie pour n'écouter que leurs passions. Mais, n'est-il pas ridicule de dire, au lendemain même de la mort de Courbet, qu'avec M. Ferry l'adversaire le plus redoutable de la Chine disparaissait de la scène ? Le volume se termine par une série de documents officiels : le traité de Hué du 25 août 1883 ; le traité de Tien-Tsin du 11 mai 1884 ; le traité de Hué du 6 juin 1884 et les préliminaires de paix du 5 avril 1885. Pour résumer notre opinion sur cet ouvrage, nous ne méconnaîtrons pas son importance et nous conviendrons que sa lecture n'est pas sans utilité, mais à la condition de ne pas y chercher l'impartialité d'une étude historique.

Comte de Bizemont.

Programma scolastico di paleografia latina e di diplomatica esposto da Cesare Paoli, gia archivista di stato, prof. ord. del R. Istituto di studi superiori in Firenze. I. *Paleografia latina.* 2ª ediz. notevolmente accresciuta e in parte ricompilata. Firenze, G. C. Sansoni, editore, 1888, in-8 de VII-57 p. — Prix : 2 fr. 50.

Il Calendario perpetuo, accomodato all' intelligenza di tutti, *con cenni storici ed osservazioni e coll' aggiunta del calendario degli Ebrei, del modo di trovare la loro Pasqua, di un cenno sul calendario romano antico, turco, greco, cinese, egiziano e repubblicano francese,* opera del c. p. Tosatti. 2ª ediz. con correzzioni ed aggiunte. Modena, tip. dell' Imm. Concezione, 1887-8, in-8 carré de 342 p. — Prix : 3 fr.

La Connaissance des années et des jours, *ou traité élémentaire, historique et pratique du Calendrier,* par l'abbé Ledouble, chanoine honoraire, secrétaire de l'évêché de Soissons. Soissons, l'auteur, 1887, in-16 de XI-313 p. et 1 calendrier des épactes.

Sigillographie des seigneurs de Laval, 1095-1605, par Bertrand de Broussillon et Paul de Farcy. Paris, Alph. Picard, 1888, in-8 de 152 p. — Prix : 10 fr.

Della compilazione dei cataloghi per biblioteche e del modo di publicarli per mezzo di titoli separati stereotipati. Regole ed esempi di Charles C. Jewett. Prima versione dall'inglese a cura del Dr Guido Biagi, bibliotecario della R. Marucelliana di Firenze. Firenze, Sansoni, 1888, in-8 de IX-120 p. — Prix : 5 fr.

Giunte e correzioni inedite alla bibliografia dantesca [dal visconte Colomb de Batines], pubblicate di sul ms. originale della R. biblioteca nazionale centrale di Firenze dal Dr Guido Biagi. Firenze, Sansoni, 1888, in-8 de IX-264 p. — Prix : 15 fr.

L'ouvrage de M. Paoli est la seconde édition d'un travail publié en 1883, et traduit en 1885 par un professeur de Königsberg, le Dr K. Lohmeyer. Le succès de ce *Programma* se comprend aisément quand on le compare à ses similaires, y compris celui du chanoine Carini,

que M. Paoli a la gracieuseté de citer (p. 1, n. 1). Les neuf chapitres de M. Paoli comprennent une étude de l'écriture, qu'il divise en trois périodes; de l'écriture rapide et secrète; de l'orthographe; des notations numérique et musicale. Le plan est large; on va voir qu'il est rempli jusque dans ses moindres détails. Ainsi le chapitre II, qui traite de la première période, ne comprend-t-il pas moins de dix paragraphes consacrés à la capitale, à l'onciale, à la cursive, à la semi-onciale, aux écritures nationales : lombarde, visigothique, irlandaise ou anglo-saxonne, mérovingienne et minuscule ronde ou caroline. Un autre chapitre, non moins bien travaillé, est celui de la notation musicale. Une bonne et nombreuse bibliographie est semée dans les notes. Je ne crois pas que M. Paoli ait laissé de côté un ouvrage un peu important sur la matière ; et je souhaite qu'un traducteur français rende à nos étudiants de l'École des chartes le service qu'un professeur allemand a rendu à ceux d'outre-Rhin. Un de nos jeunes confrères en paléographie devrait le faire d'ici peu de temps.

2. — Conçu dans un tout autre but et exécuté avec une tout autre méthode, le livre du chanoine Tosatti est destiné plutôt au public pieux. Aussi commence-t-il par une vue d'ensemble sur le Calendrier romain et ses réformes successives : Nicée, 325; Rome, 1412, etc., jusques et y compris le calendrier révolutionnaire français à la fin du dix-huitième siècle. L'année solaire, la lunaire, la semaine et ses origines, les quatre temps et aussi leurs origines forment, pour ainsi dire, l'introduction. Puis l'auteur se lance dans le traité des cycles, indictions, nombre d'or, épactes, lettres dominicales, Pâques, et les autres fêtes du calendrier ecclésiastique. De là, il remonte au calendrier hébreu, passe à l'ancien romain, au turc, au chinois, à l'égyptien, au français républicain. La troisième partie concerne le zodiaque et les ères. Comme pièces justificatives, on trouve un tableau chronologique des papes, un autre des évêques de Modène, une table des saints et saintes avec l'indication du jour de leur fête. Il n'y a pas moins de quinze tableaux parsemés dans cet ouvrage et destinés à faciliter les recherches des lecteurs. Son défaut considérable est le manque de plan. Mais tel qu'il est et sous un format commode, il rendra service au clergé en général et au clergé italien en particulier.

3. — Le travail de M. Ledouble est adressé à ceux qui « ne passent point par l'École des chartes et n'ont point à leur disposition les gros et savants volumes des siècles précédents (p. IV). » Il est plus particulièrement destiné, comme celui du P. Tosatti, aux ecclésiastiques (p. III.) Il y a là un appel fort juste au travail, appel qui, malgré les bonnes raisons de la page IV, laissera sourds bien des appelés, mais auquel on peut et on doit applaudir. Évidemment, pour beaucoup de ceux qui lisent journellement les livres de la liturgie, les tables chronologiques

placées à leur commencement sont « lettre morte » ou « comme de vieux sphynx que les anciens plaçaient à la porte de leurs temples pour proposer aux passants des énigmes indéchiffrables. » (p. III).

Voici le plan d'ensemble. Cinq parties : 1° Divisions naturelles du temps ; 2° Calendriers particuliers ; 3° Calendrier lunaire ecclésiastique ; 4° « Problèmes intéressants et variés, dont la solution exige la mise en pratique des règles précédemment données ; » 5° Origines des principales fêtes du calendrier ecclésiastique.

Il y a beaucoup de soin et beaucoup de clarté dans cet ouvrage ; mais il est regrettable que l'auteur n'ait pas fait une bonne bibliographie, qu'il ait souvent cité d'après des sources secondaires ou surannées, et qu'il ait négligé, même quand il copie, d'indiquer ces sources.

4. — La *Sigillographie des seigneurs de Laval* est une de ces consciencieuses monographies qu'on ne rencontre pas assez souvent. Celle-ci « comprend tous les sceaux des possesseurs de la seigneurie de Laval, antérieurs aux La Trémoille, » c'est-à-dire de 1095 environ à 1605. Les éditeurs ne se sont pas contentés — système cependant préférable à notre avis — d'une notice critique. Ils ont reproduit des tombes, des portails, des vitraux, donné des dissertations généalogiques, en un mot, écrit à côté de leur titre un chapitre fort curieux d'histoire locale. Ils y ont ajouté des remarques intéressantes pour l'archéologie, en particulier le costume et le blason. Il n'y a pas moins de quatre-vingts sceaux dessinés avec le talent qu'on connaît à M. de Farcy, et vingt sceaux décrits mais non gravés. La plupart sont publiés pour la première fois. Quelques-uns ont été rectifiés soigneusement.

5. — Il n'y a peut-être qu'en France que l'on ne connaît pas les *Règles et Exemples* donnés par Charles C. Jewett, *pour la confection des catalogues des bibliothèques*. Dans nos grandes bibliothèques, en dépit des règlements, et malgré le zèle et le talent de quelques-uns de nos bibliothécaires, on en est encore tout à la routine, comme on le prouvait au dernier *Congrès bibliographique universel* de Paris. En Italie, au lieu de confectionner toujours des cartes d'après un système suranné, on cherche les améliorations, et on pousse jusqu'en Amérique pour les trouver. Tel est le cas du docteur Biagi, le traducteur de Jewett. Et c'est l'honneur de la *Bibliotheca di bibliografia e paleografia* de lui avoir consacré un de ses premiers fascicules. Non pas que tout soit bon dans le système de la Smithsonienne, mais il y a des choses excellentes. Exemple, p. 28 : « Le catalogue de toute bibliothèque doit être élaboré, suivant les règles, sous la direction immédiate du bibliothécaire, par des collaborateurs choisis par lui. »

Ces règles sont classées sous cinq grandes rubriques : Titres ; Mots de classement ; Renvois ; Classement ; Cartes, gravures et musique. A la suite, quelques exemples.

6. — Le troisième fascicule de la *Bibliothèque de bibliographie et de diplomatique* qui nous est soumis contient un travail remarquable du vicomte Colomb de Batines, intitulé : *Giunte e correzzioni inedite alla bibliografia Dantesca.* C'est le même docteur Biagi qui s'est chargé de la publication du travail accompli en 1847. Pour l'œil exercé de notre savant collaborateur, M. de Nolhac, il y aurait peut-être de nouvelles « giunte et correzzioni » à ajouter à cet ouvrage. Mais tel qu'il nous a été laissé par l'auteur et tel que nous le livre l'éditeur, il est et restera fort utile, commentaire indispensable de la *Bibliografia Dantesca.*

C. A. B.

BULLETIN

Du mouvement canonique en France, par l'abbé L. HUGUENIN. Paris, Gaume, 1888, in-8 de 98 p. — Prix : 1 fr. 50.

M. l'abbé L. Huguenin, dont l'*Expositio methodica juris canonici,* plusieurs fois rééditée, a grandement concouru au développement récent des études canoniques, avait fait paraître, en 1865, une série d'articles sur la renaissance de la liturgie et le retour à la discipline romaine. La librairie Gaume vient de réunir en un petit volume ce judicieux travail, qui a un peu vieilli, mais n'a rien perdu de son intérêt à titre de document. L'auteur montre la France presque détachée de l'Église universelle par la Révolution, greffée de nouveau à ce tronc vigoureux par Bonaparte, et il indique les légitimes espérances qu'on pouvait entretenir au moment du Concordat, pour le rétablissement absolu du droit commun dans notre pays. « On se flattait que rien n'empêcherait les évêques français de gouverner les nouveaux diocèses conformément aux règles de l'Eglise. » Les articles organiques vinrent, malheureusement, contrarier la restauration religieuse, mais les complaisances funestes de certains évêques, et leurs préjugés, contribuèrent encore bien davantage à retarder la ruine du gallicanisme. Aujourd'hui que le droit canonique est mieux connu, et par conséquent plus justement apprécié, on se rend compte de la souveraine convenance du pouvoir disciplinaire de Rome; mais il n'est plus temps d'en espérer tout le bénéfice, parce que nos faiblesses répétées et notre oubli coupable de la hiérarchie ont formé contre nous une jurisprudence, à laquelle nous ne pouvons plus échapper. Sans doute le clergé français est converti à la saine doctrine, les retours ont été nombreux, les jeunes générations ecclésiastiques ont, depuis vingt ans surtout, manifesté une soumission admirable au Saint-Siège, mais nous aurions besoin, pour jouir du bienfait complet du droit canonique, d'un gouvernement plus désintéressé et plus ami de la liberté. Le souhait énoncé par M. Huguenin, relativement à l'établissement des Universités catholiques, a été réalisé ; l'enseignement supérieur théologique et canonique est institué dans plusieurs de ces hautes écoles ; mais d'où vient que les étudiants ecclésiastiques sont ceux qui sont le moins nombreux ? N'est-ce pas parce que les encouragements leur manquent et qu'on n'a pas encore compris partout l'utilité des fortes études ecclésiastiques ? Quant à la question de la liturgie proprement dite, il est incontestable qu'un pas immense a été fait ; mais, si l'on regardait attentivement, on trouverait encore bien des prescriptions importantes fréquemment transgressées dans plu-

sieurs de nos diocèses, où la routine maintient des usages en désaccord flagrant avec la symbolique si simple et si touchante des cérémonies romaines. — Nous félicitons le R. P. George d'avoir publié ces quelques pages de M. l'abbé Huguenin; elles serviront, nous en sommes persuadé, à instruire et à encourager ceux qui s'intéressent à la grandeur de la sainte Église, et au maintien de son unité par la discipline. G. Péries.

Code manuel des lois civiles ecclésiastiques, par Armand Ravelet. Troisième édition, revue, etc., par Mgr B. Gassiat et R. Trocmé. Paris, V. Palmé, in-8 de x-328-72 p. — Prix : 3 fr.

Grâce aux lois iniques portées par le pouvoir civil sur des matières qui ne sont pas de son domaine, l'Église de France n'a pas la libre administration de ses biens et de ses revenus. Les affaires récentes et scandaleuses des menses épiscopales, ainsi que les décrets attentatoires aux droits les plus sacrés, ont montré sous un triste jour l'état de sujétion auquel la religion a été réduite dans notre pays. La jurisprudence civile-ecclésiastique est en réalité soumise à l'arbitraire; mais on cherche encore quelquefois à colorer ces révoltants procédés de l'apparence de la légalité, parce qu'après tout, on redoute l'opinion. C'est à nous à résister pied à pied et à ne faciliter d'aucune sorte l'œuvre de spoliation et de haine qui se trame contre les intérêts que nous sommes chargés de défendre. Le Code manuel pourra servir aux membres du clergé paroissial à éviter, et souvent à résoudre à leur avantage bien des complications perverses, que l'administration ne manque aucune occasion de soulever. L'œuvre du regretté Dr Ravelet, qui date déjà de quelques années, a été complétée et mise au point par un appendice destiné à répondre aux nécessités actuelles. On y trouvera, rangées dans un ordre logique et accompagnées d'un sérieux commentaire et des arrêts émanés des différentes juridictions, les lois civiles ecclésiastiques qui concernent l'organisation générale de l'Église de France, les biens ecclésiastiques et les sépultures. Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage succinct et complet, où sont exposées des matières qui échappent nécessairement aux cours des séminaires, et qui sont de la plus grande utilité pratique pour le clergé. G. Péries.

Vierges et Repenties, par Dubosc de Pesquidoux. Paris, Palmé, 1888, in-12 de 121 p. — Prix : 2 fr.

Sous ce titre, M. Dubosc de Pesquidoux fait l'historique et la description de la maison célèbre fondée par M. l'abbé Cestuc, à Anglet (Basses-Pyrénées), sous le vocable de *Notre-Dame du Refuge*, et devenue le centre de l'admirable Institut des *Servantes de Marie*. Entre les innombrables merveilles opérées par la charité dans notre siècle, le siècle de Dom Bosco et des Petites-Sœurs des Pauvres, celle-là est l'une des plus touchantes et des plus fécondes. M. Dubosc de Pesquidoux en a recueilli l'histoire de la bouche même du fondateur, et nous fait en quelque sorte assister à l'entretien qu'il eut avec lui à ce sujet. Il n'est pas possible de lire ou plutôt d'entendre ce récit sans être remué jusqu'au fond de l'âme, et l'on est bientôt persuadé qu'il n'est pas nécessaire de remonter aux premiers siècles de l'Église pour marcher au milieu des miracles et des saints. Cette fondation, en effet, est un perpétuel miracle. Rendons grâce à M. Dubosc de Pesquidoux d'en avoir si éloquemment raconté l'histoire et divulgué les merveilles : son écrit fera

du bien, car il ne peut que jeter dans les âmes la semence des hautes pensées et des actions généreuses, que Dieu fera germer pour l'honneur de l'Église et le salut de notre pays. P. TALON.

Annuaire de législation française, publié par la Société de législation comparée, 7e année. Paris, Cotillon, 1888, in-8 de x-192 p. — Prix : 3 fr.

En dehors des textes contenus dans le septième volume de l'*Annuaire de législation française*, publié par la Société de législation comparée, nous avons le plaisir de relever, dans la note préliminaire, une sévère appréciation de la majorité républicaine : « De graves événements politiques se sont accomplis en 1887... Au point de vue législatif, l'année n'a fourni qu'un petit nombre de documents intéressants. » Turbulence de politiciens, stérilité en fait d'œuvres utiles : voilà le bilan de ces entrepreneurs en gouvernement. — Parmi les lois choisies par le Comité de rédaction pour trouver place dans le recueil, signalons les lois sur les céréales et les bestiaux, un décret relatif à la protection des œuvres artistiques et littéraires, ainsi que les notices sur l'Algérie et la Tunisie. La notice de M. Jules Challamel sur la loi du 30 mars 1887 pour la conservation des monuments historiques et des objets d'art est une excellente page d'histoire. J. B.

Examens de jeunes filles. Brevets et Programmes, par le Dr X... Lille, imp. Ducoulombier, 1888, in-8 de 31 p.

Dans ce court écrit, M. le Dr X... dénonce avec beaucoup de courage et de bon sens les inconvénients de l'éducation des jeunes filles, telle que l'État la comprend aujourd'hui, et il engage les familles chrétiennes à s'écarter de la voie funeste où l'on s'efforce de les faire entrer. Trop de brevets, et des programmes trop surchargés, et composés de façon à faire courir un grave péril à la foi et aux mœurs chrétiennes, voilà le double grief que l'auteur élève contre l'enseignement officiel des jeunes filles : les preuves abondent, et par conséquent les conclusions sont pleinement justifiées. Puissent les familles chrétiennes en faire la règle de leur conduite : alors l'auteur sera heureux, car son petit livre aura fait du bien. P. TALON.

Mon Journal (1820-1823), par J. MICHELET. Paris, Marpon et Flammarion, 1888, in-12 de xxv-398 p. — Prix : 3 fr. 50.

Mme Michelet multiplie les efforts pour entretenir le culte de son mari et défendre sa mémoire de l'oubli : des notes qu'il a laissées, elle fait de temps en temps un livre, qu'on s'empresse d'enterrer sous les compliments d'usage, et l'on n'en parle plus guère. Hier, c'était *Ma Jeunesse,* demain ce sera *l'École normale,* aujourd'hui c'est *Mon Journal.* Dans *Mon Journal,* il y a d'abord le journal de Michelet du mois de mai 1820 au mois de novembre 1822 : promenades, rêveries, souvenirs d'amour, travaux, lectures, il est, comme de juste, question de tout dans ce journal ; mais surtout il y est question de Poinsot, un ami pour lequel Michelet éprouvait une affection un peu fébrile et tourmentée, et dont il décrit, d'ailleurs en termes touchants et émus, la maladie et la mort prématurée. C'est intéressant; j'avoue même que je préfère le style de ces notes à celui des œuvres historiques, qui semblent parfois écrites par un épileptique. Du reste, le Michelet futur

se devine : c'est lui qui flétrit la peine de mort, qui parle du « divin » Jean-Jacques, établit une opposition entre la religion de saint Paul et celle de Jésus-Christ, « un homme exalté qui s'est cru le Messie, » enfin regarde l'union libre « comme aussi sérieuse, aussi sainte que le mariage. » On le voit, c'est déjà le vieux Michelet en herbe, ce qui ne l'empêche d'écrire un certain nombre de pages poétiques et charmantes. A la suite de *Mon Journal,* il y a le *Journal de mes idées*, sorte de table des travaux et des projets de Michelet, de 1818 à 1829 ; enfin la liste de ses lectures pendant le même laps de temps, et, pour terminer, sa thèse de doctorat sur Plutarque.

Le volume s'ouvre par une préface où Mme Michelet met la mémoire de son mari sous le patronage de M. Jules Ferry, qu'elle appelle tout simplement un « grand cœur. » Il est vrai que M. Jules Ferry avait appelé Michelet « une personnalité incommensurablement bonne » : cela se paie. Puisse *Mon Journal* ne pas disparaître sous le poids de l'énorme pavé que le « grand cœur » et Mme Michelet lui ont attaché ! C'est la grâce que je lui souhaite, mais hélas ! sans beaucoup la craindre. P. TALON.

Voyages des poètes français aux XVIIe et XVIIIe siècles. Paris, Delagrave, 1888, in-12 de VI-316 p. — Prix : 1 fr.

Ce petit livre fait partie d'une « Nouvelle bibliothèque historique et littéraire, » publiée sous la direction de M. Eugène Müller, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, avec la rubrique générale de *Voyages dans tous les mondes*. Qu'il y ait beaucoup d'esprit et beaucoup de variété dans ce recueil, il suffit, pour en convaincre nos lecteurs, de dire que les poètes auxquels on s'est adressé pour le faire, s'appellent Chapelle et Bachaumont, La Fontaine, Racine, Regnard, J.-B. Rousseau, Voltaire, Le Franc de Pompignan, Gresset, le chevalier Bertin, et qu'à la suite de ces aimables guides, nous sommes transportés de la Seine à la Loire, et de la Garonne aux Pyrénées; que nous visitons tour à tour le Limousin, le Languedoc, la Laponie, Berlin, la Provence, l'Anjou, la Bourgogne. Chaque poète apporte à son récit son caractère particulier, celui-ci sa verve, celui-là sa finesse, tel autre sa bonhomie, un quatrième son esprit observateur et curieux, tous enfin, quelque chose de ce qui a rendu leurs œuvres charmantes ou même immortelles. Les récits sont précédés de courtes notices qui nous font connaître les auteurs et les circonstances des voyages racontés. On peut donc commodément refaire tous ces voyages, et nos lecteurs seront aisément persuadés qu'il serait difficile, sinon impossible, de faire route avec de plus aimables et plus spirituels compagnons. P. TALON.

David Hume. *Œuvre économique,* traduction nouvelle, par FORMENTIN, avec introduction, par Léon Say. Paris, Guillaumin, 1888, in-8 de LXIII-207 p. — Prix : 1 fr. 50.

Adam Smith. *Richesse des nations,* par M. COURCELLE-SENEUIL. Paris, Guillaumin, 1888, in-18 de XXVII-264 p. — Prix : 1 fr. 50.

J.-B. Say. *Économie politique.* Paris, Guillaumin, 1888, in-18 de LIV-191 p. — Prix : 1 fr. 50.

La maison Guillaumin poursuit avec rapidité, sous l'habile direction de M. Joseph Chailey, cette utile publication, qui, sous la forme de volumes in-18 très compactes à 1 fr. 50, met les grandes œuvres économiques à la portée de tous. Après *Vauban* et *Bentham,* voici *David Hume,* dont les

principales œuvres économiques ont été traduites par M. Formentin et que M. Léon Say a fait précéder d'une excellente introduction. Hume est du nombre des écrivains pour qui ce mode de publication est particulièrement opportun. On ne peut demander aux contemporains, même quand ils sont économistes, de le lire complètement. Ces extraits judicieux, complétés par des notices et une bibliographie, leur sont d'un grand secours. — Quant au nouveau volume qui contient des extraits d'Adam Smith, l'*Essai sur la richesse des nations*, est une œuvre de telle valeur, qu'une publication incomplète nous paraît presque un mauvais service rendu à la science. Non seulement il faut le lire *in extenso*, mais il faut le lire avec des commentaires qui le mettent au courant des temps présents. C'est ce qu'on fait en Angleterre, où un éminent économiste contemporain a soigneusement annoté l'œuvre du maître. — Les extraits de J.-B. Say sont bien courts aussi et le *Traité d'économie politique* mérite également une lecture intégrale. Néanmoins ce petit volume emprunte une grande valeur à la notice dont le fait précéder M. H. Baudrillart. L'éminent membre de l'Institut donne une idée complète de l'état de la science avant J.-B. Say, des progrès qu'il lui a fait faire, de ses controverses avec Dupont de Nemours, Malthus, Ricardo. La vie privée et politique de J.-B. Say est présentée en termes attachants qui rendent sympathique sa personne et disposent le lecteur à la confiance dans la justesse des vues de l'auteur. X. X.

Histoire d'un lièvre, *suivi d'Un duel de chevaux et des Pêcheurs normands*, par GUSTAVE MARCHAL. Paris, Firmin-Didot, 1888, petit in-18 de 123 p., orné de 26 gravures. — Prix : 0 fr. 75.

Le nouveau volume de la Bibliothèque rose Firmin-Didot convient très bien à l'enfance. Il comprend trois petites nouvelles suffisamment instructives et morales; mais où l'on voudrait voir une note religieuse plus accentuée. Dans la première, sous prétexte de conter l'historiette d'un lièvre apprivoisé vivant en bonne intelligence avec un chien, puis finalement étranglé par un chat, l'auteur initie le lecteur aux mœurs du gibier que l'on rencontre en Basse-Bretagne. La seconde nouvelle est un curieux trait de mœurs de l'espèce chevaline représentée par deux nobles coursiers arabes qui se haïssent et en viennent à un combat singulier des plus acharnés. Enfin, la troisième est une esquisse de la rude existence que mènent sur la Manche les pêcheurs normands. COMTE DE BIZEMONT.

Les Grands Marins du règne de Louis XIV. *Notices historiques*, par L. DUSSIEUX. Paris, Victor Lecoffre, 1888, in-8 de 364 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. L. Dussieux s'est acquis une trop grande réputation par ses ouvrages historiques pour que nous ayons à insister sur la précision de ses récits et la correction de son style. Il faut reconnaître en outre que, s'aidant principalement des articles contemporains de la *Gazette de France* et du Journal de Dangeau, il décrit les batailles navales avec une remarquable exactitude dans les détails techniques. Malheureusement, l'auteur n'a pu éviter une certaine monotonie et des répétitions quelque peu fatigantes. La division de son livre est simple; elle se base sur la distinction de trois époques : 1° avant Colbert; 2° pendant les ministères de Colbert et de Seignelay; 3° pendant les ministères des deux Pontchartrain. Dans la première période, c'est-à-dire sous la régence d'Anne d'Autriche, la marine

française livra quelques brillants combats aux Espagnols et aux pirates barbaresques ; elle eut alors des chefs distingués que Richelieu avait recrutés parmi les chevaliers de Malte et les officiers de la marine marchande. La seconde période est celle des grandes luttes contre les Hollandais et les Anglais ; elle vit le duel de Duquesne et de Ruyter et les magnifiques campagnes de Tourville; c'est l'apogée de la marine de Louis XIV. Sous les Pontchartrain, la décadence se produit : les guerres continentales absorbent toutes les ressources du royaume et les nombreux vaisseaux, construits par les ordres de Colbert, pourrissent désarmés dans les ports. Mais alors l'initiative des armateurs s'efforce de suppléer à la pénurie du trésor et les hardis corsaires de Dunkerque et de Saint-Malo, les Jean Bart et les Duguay-Trouin, tiennent encore la mer et font éprouver des pertes cruelles aux ennemis de la France. La lecture de ces pages glorieuses est à recommander aux jeunes gens ; elle leur montrera quels hommes étaient nos pères et leur inspirera la noble ambition de les imiter.

C. DE B.

Une Fille de France et sa Correspondance inédite, par L. DE BEAURIEZ. Paris, Perrin, 1887, in-18 de 220 p. — Prix : 3 fr. 50.

Parmi les filles de Louis XV, une des moins connues est certainement Louise-Élisabeth, duchesse de Parme ; mariée fort jeune à son cousin don Philippe, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, elle quitta la France de bonne heure et n'y revint pas souvent. Elle fut cependant une femme distinguée et un caractère. Portant très haut le sentiment de sa dignité de fille de France, elle voulut pour son mari un établissement en rapport avec son rang de cadet de la maison de Bourbon, et ne contribua pas moins que sa belle-mère, l'ambitieuse Élisabeth Farnèse, à la prise de possession du duché de Parme. Elle s'établit même quelque temps à la Cour de Versailles, afin de stimuler les ministres et d'activer le zèle de son père, endormi dans ses tristes plaisirs. Ce fut là qu'elle mourut, emportée en quelques jours par la petite vérole. Sa correspondance avec son mari, que publie aujourd'hui M. de Beauriez, nous la révèle sous son véritable jour. Habile et ardente à la fois, profondément dévouée à son mari et à ses enfants dont l'éducation et l'établissement sont une de ses grandes préoccuptions, s'occupant de son ménage comme des intérêts de sa couronne, femme de tête et femme de cœur ; nous ajouterons épouse irréprochable, car les documents très curieux que M. de Beauriez livre au public, dans son remarquable volume, ne laissent pas de place aux insinuations calomnieuses de d'Argenson, rééditées par Mme du Hausset, la digne suivante de Mme de Pompadour.

M. DE LA ROCHETERIE.

La Bataille de Damvillers, *récit anticipé de la prochaine campagne,* par Un cavalier du 35e dragons. Paris, Delagrave, 1888, in-12 de 364 p. — Prix : 3 fr. 50.

La bataille de Damvillers appartient au genre « prophétique » dans lequel le livre anglais, intitulé *la Bataille de Dorkins,* est demeuré un type encore non surpassé. Il y a de bonnes choses dans ce livre : on y trouve un souffle de vrai patriotisme et de sage chauvinisme qui réconforte et qui fait plaisir. Le cavalier du 35e dragons suppose une guerre de la France avec l'Allemagne, une guerre qui nous rendra nos provinces d'Alsace-Lorraine, qui ne s'arrêtera qu'au jour où l'ennemi héréditaire aura été rejeté à nouveau sur

la rive droite du Rhin. Malheureusement la partie technique et militaire n'est pas à la hauteur de la partie chauvine, et nous ferons bien de ne pas confier à l'auteur les fonctions de généralissime. Au point de vue didactique, certaines théories de la bataille de Damvillers sont des plus risquées, et lorsque, par exemple, l'auteur critique la rédaction des ordres de Napoléon en affirmant qu'ils manquent de concision, nous trouvons la remarque osée dans la bouche d'un cavalier de 2e classe. Que l'auteur nous en croie : lorsque Napoléon prescrivait à la cavalerie de « manœuvrer de façon à faire le plus de mal possible à l'ennemi, » il avait ses raisons pour libeller ainsi sa phrase. Si, sur le champ de bataille, une troupe ne manœuvre jamais « pour faire rire l'ennemi, » comme le dit très bien le cavalier du 35e, elle manœuvre parfois pour l'amuser, le distraire, sans s'engager à fond. C'est ce que l'on appelle une démonstration. Parfois, au contraire, elle manœuvre pour combattre, en s'engageant à moitié. D'autres fois enfin, elle s'élance à corps perdu dans la lutte, sans espoir de retour. Au lieu de critiquer l'ordre précité de Napoléon, il faut admirer la prévoyance d'un chef qui seul donne des instructions aussi précises. Malgré ces critiques, la bataille de Damvillers est un bon livre, bien français, autant par ses défauts que par ses qualités. Nous lui souhaitons une heureuse carrière. ARTHUR DE GANNIERS.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé Louis-Toussaint DASSY, né à Marseille le 1er novembre 1808, secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville, est mort à Cauterets, le 23 août. La bibliographie de cet ecclésiastique est assez considérable, depuis 1837 qu'il publia son premier livre : *Notre-Dame de l'Osier* (Grenoble, Baratier). Il a publié ensuite : *Essai historique et descriptif de l'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné* (1844, Grenoble, Baratier, in-8) : — *Atlas de l'église Saint-Antoine* (Grenoble, Baratier, in-4). Cet ouvrage valut à son auteur le titre de correspondant du ministère de l'instruction publique et suscita une vive polémique, terminée à l'honneur de M. l'abbé Dassy qui compléta son œuvre par le *Trésor de l'église abbatiale de Saint-Antoine en Dauphiné* avec dessins (Grenoble, Baratier, 1855, in-8), précédé d'une dissertation sur *les Reliques de saint Antoine*. Rentré à Marseille, M. l'abbé Dassy publia diverses dissertations archéologiques sur *le Baptistère primitif de Marseille, la Découverte du temple de Diane à Marseille, les Antiquités marseillaises à Notre-Dame de la Garde, la Flèche des Accoules, les Inscriptions grecques et latines trouvées entre la cathédrale et la porte de la Joliette, les Tombeaux chrétiens qui sont au musée des antiques de la ville, etc., etc.* Citons encore *les Sceaux de l'église de Marseille* (Marseille, Olive, 1857, in-8) ; *l'Étude sur Malaval, aveugle de Marseille* (Marseille, Barlatier-Feissat, 1869, in-8), et surtout son œuvre la plus considérable, *l'Académie de Marseille, ses origines, ses publications, ses archives, ses membres,* avec quatre planches de sceaux et de médailles (Marseille, Barlatier-Feissat, 1872, in-8), complété par *l'Inventaire descriptif des objets d'art ou simplement historiques,* qui décorent les salles de l'Académie de Marseille.

— M. Anicet DIGARD, né à Douai le 24 septembre 1815, est mort à Versailles le 14 juillet dernier. Il se fit d'abord inscrire au barreau de Paris où il fut élu l'un des secrétaires de la conférence des avocats stagiaires

en 1841. En même temps qu'il débutait dans cette profession d'avocat qui lui resta toujours chère, il prenait part au grand mouvement d'action catholique dont le P. Lacordaire, le comte de Montalembert, Ozanam, Cochin, le vicomte A. de Melun, furent les initiateurs. Se consacrant avec prédilection à tout ce qui pouvait intéresser le sort des classes laborieuses, il fit paraître dans les *Annales de la charité* qui, comme plus tard *le Contemporain,* servaient d'organe à la Société d'économie charitable, des articles sur *la Tutelle des indigents et la Garde orpheline* (1857), *la Question de l'amélioration de la condition des femmes dans les classes laborieuses* (1862). Ces études théoriques étaient inspirées par la connaissance des législations et des coutumes de nos voisins de Belgique, de Suisse, d'Italie et d'Angleterre, et par la pratique effective du patronage des classes laborieuses dans les conférences de Saint-Vincent de Paul, les réunions de la Sainte-Famille, les patronages d'apprentis, le Conseil d'administration de l'école de Saint-Nicolas, et la Société des Amis de l'enfance. M. Digard organisa dans cette dernière œuvre *le Comité des tutelles,* où il essaya, malgré les lacunes et les difficultés de notre législation, d'étendre à la tutelle des enfants indigents et à la préservation morale des orphelins pauvres le bénéfice des institutions du code civil qui semble réservé en droit comme en fait aux seuls mineurs ayant un patrimoine. Membre fondateur du *Comité des pèlerinages en Terre-Sainte* (1856) destiné à faciliter aux catholiques français la visite des Lieux Saints, il s'associait à la défense des intérêts catholiques dans la presse en s'intéressant à la direction du *Journal des Villes et Campagnes,* pendant les années qui suivirent la guerre d'Italie, puis à la fondation du *Français ;* dans le conseil de la Société générale d'éducation et d'engnement, dont il fut un des fondateurs ; dans toutes les œuvres ou les assemblées qui avaient pour but de grouper les dévouements, de les éclairer et de les diriger par l'échange des idées et la discussion des principes. Préoccupé du rang qu'il appartient aux catholiques de tenir dans les classes studieuses, il apportait son concours au *Cercle catholique des étudiants,* aux *Conférences littéraires et artistiques* qui s'y tenaient, et il donnait l'exemple de l'activité intellectuelle par les Essais qu'il insérait dans la *Revue historique de droit français et étranger* (*Études sur les jurisconsultes du* XVI*e siècle. Louis le Caron dit Carondas,* mars 1861), dans le *Contemporain* (*Cesar Cantù, essai biographique et littéraire,* janvier 1867. — *Le Colisée et le Chemin de la croix,* mai-juin 1874. — *Monseigneur Xavier de Mérode,* août 1874), enfin par la traduction qu'il donnait, en collaboration avec M. Edmond Martin, d'une des œuvres les plus importantes de l'historien italien Cesar Cantù dont il était devenu l'ami : *les Hérétiques d'Italie, discours historiques* (5 vol. Paris, 1867-1870).

— On annonce encore la mort : de M. Aubin, inspecteur de l'Académie de Paris, et ancien élève de l'École normale, mort à Montrond (Loire), à l'âge de 66 ans ; — de M. Adolphe de Balathier de Bragelonne, romancier et auteur dramatique, directeur du journal *le Voleur,* mort à Versailles ; — de M. Berthelier, né à Panissière (Loire) en 1830, auteur de pièces de théâtre, mort à l'âge de 58 ans ; — de M. le docteur Gaston Decaisne, né à Paris en 1851, auteur d'ouvrages sur la médecine, mort le 5 octobre, à l'âge de 36 ans ; — du R. P. François Gay, auteur de nombreux ouvrages de piété, mort à l'âge de 59 ans ; — de Mlle Marie-Sophie Leroyer de Chantepie, née à Château-Gontier (Mayenne) en 1800, auteur d'ouvrages parmi lesquels nous citerons *les Duranti* (1844, 2 vol. in-8) ; *Mémoires d'une provinciale* (1882, 2 vol. in-12), morte le 25 octobre à Angers, à l'âge de 88 ans ;

— de M. Albert d'Hermansart, né à Afras, mort à Saint-Omer (Pas-de-Calais) le 15 octobre 1888, à l'âge de 22 ans, licencié en droit, qui, outre quelques articles historiques dans le journal *l'Indépendant du Pas-de-Calais*, a publié : *Tournois et Fêtes de chevalerie à Saint-Omer aux* XIVe *et* XVe *siècles* ; — de M. Lévy-Bing, né à Schalbac (Lorraine) en 1814, auteur de la *Linguistique dévoilée* (1883, in-8), mort le 28 août, à l'Étang de Saint-Cucufa, près de Rueil, à l'âge de 75 ans ; — de M. Jacques-Fréderic Michel, né près de Draguignan, dans le Var, membre de l'Académie des inscriptions, belles-lettres et arts de Besançon, ancien rédacteur en chef de l'*Union franc-comtoise* ; — de M. Jules Morière, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences de Caen, directeur des cours spéciaux au Lycée de Caen, né à Cormelles-le-Royal (Calvados) en 1817, auteur de nombreux ouvrages sur l'agriculture ; — de M. Reinhard-Munclo, directeur de la *Nouvelle Gazette de Mulhouse*, mort le 14 août, à l'âge de 72 ans.

— A l'étranger, on signale la mort : de M. John-Charles Dent, un des littérateurs les plus connus du Canada, mort à Toronto, en septembre dernier, à l'âge de 46 ans ; — de M. Édouard Grey, connu par ses publications sur le Japon, mort à New-York le 1er octobre ; — du Dr Peter Griess, chimiste, mort le 30 août dernier aux bains de Bournemouth, en Angleterre ; — du Dr Hahn, chef du bureau de la Presse à Berlin, auteur d'un ouvrage sur la vie et les œuvres de Bismarck, mort au commencement d'octobre ; — de M. William-Gifford Palgrave, consul général d'Angleterre dans l'Uruguay, auteur de divers ouvrages sur l'Orient, mort le 30 septembre, à Montevideo, à l'âge de 62 ans ; — de M. William Reid, poète et journaliste anglais, fondateur de la *Liverpool Review*, mort dans les premiers jours d'octobre ; — du Dr Max Schütz « privatdocent » à l'École supérieure de Büdapesth, connu par ses travaux sur la musique, mort le 11 septembre ; — du Dr Johann-Sigismund Strodtmann, auteur de nombreux ouvrages pédagogiques, mort à Wandsteck, le 12 septembre, à l'âge de 92 ans ; — de M. Robert Young, linguiste et surtout orientaliste, dont l'*Analytical concordance of the Bible* est estimée en Angleterre, mort à 66 ans, à Édimbourg, le 14 octobre.

Institut. — Académie des beaux-arts. — L'Académie a tenu le 20 octobre sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Bonnat. Après le discours du président sur les morts de l'année, M. le vicomte Henri Delaborde a lu une notice sur Victor Massé. Voici la liste des prix décernés :

Peinture. — Ni le grand prix, ni le premier second grand prix n'ont été décernés. Deuxième second grand prix : M. Eliot.

Sculpture. — Grand prix : M. Conserve; premier second grand prix : M. Theunissen; deuxième second grand prix : M. Lefebvre.

Architecture. — Grand prix : M. Tournaire ; premier second grand prix : M. Sortais; deuxième second grand prix : M. Huguet.

Gravure. — Grand prix : M. Leriche : premier second grand prix : M. Chiquet; deuxième second grand prix : M. Deturck.

Composition musicale. — Grand prix : M. Erlanger ; premier second grand prix : M. Dukas.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 5 octobre, M. Gaston Boissier a annoncé, de la part de M. Holleaux, la découverte d'une inscription comprenant un discours prononcé par Néron. Puis la communication de M. Levasseur sur la population de la Gaule au IXe siècle a donné lieu à un échange d'observations entre

divers membres de l'Académie. — Cette discussion a continué dans la séance du 12 octobre. M. Siméon Luce a ensuite communiqué à ses collègues une étude sur Bertrand Du Guesclin, considéré comme le dixième preux. — Dans la séance du 19 octobre, M. Ch. Nisard a lu un mémoire sur le poète Fortunat. M. R. de Lasteyrie a ensuite entretenu l'Académie de l'église de Saint-Quinin de Vaison, dont on avait fait une église mérovingienne et qui remonte seulement au XIe siècle.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 29 septembre, M. Zeller a donné lecture d'une étude sur l'antisémitisme en Allemagne au XIVe siècle. — Dans celle du 6 octobre, M. Dauriac a lu un travail sur le réalisme de Th. Reid. M. Boutmy a ensuite communiqué un mémoire sur la conception populaire de la royauté en Angleterre. — Le 13 octobre, M. Édouard Sayous a lu une étude sur la nonciature du cardinal Buonvisi à Vienne en 1684-1686 et sur la croisade de Bude contre les Turcs. — Dans la séance du 27 octobre, M. Geoffroy a commencé la lecture d'un mémoire de M. Victor Duruy, consacré à un rapide résumé de l'histoire de la Grèce.

La Typographie étrangère en France. — Jusqu'à présent, pour un grand nombre de travaux typographiques particulièrement difficiles en langues étrangères, la France est restée tributaire de l'étranger. Les savants qui impriment des textes orientaux en savent quelque chose; quand l'encombrement de l'Imprimerie nationale ne permet pas d'y recevoir leurs manuscrits, c'est en Allemagne ou en Autriche qu'il faut les envoyer. Les subventions de l'État passent donc en des mains étrangères, et les éditeurs spéciaux, qui tirent parti de cette situation, ont cherché à accréditer l'opinion que les imprimeurs français sont incapables de composer correctement ces textes et n'y pourraient parvenir qu'à des prix beaucoup plus élevés que leurs confrères d'Outre-Rhin. Cette opinion vient de recevoir un éclatant démenti d'un de nos imprimeurs parisiens, et nous n'avons qu'à nous en réjouir au point de vue des progrès de la typographie en France. Le *Recueil des textes étrangers*, qui vient de paraître (publié par A. Lanier, imprimeur, Paris, 1888, in-4 de 131 p.), figurera avec honneur à l'Exposition de 1889. Il est tiré avec luxe et n'est pas en vente. Les textes sont empruntés aux littératures de tous les pays et de toutes les époques, et accompagnés de leur traduction. Les plus éminents spécialistes n'ont pas dédaigné de collaborer à cette collection, et nous y relevons les noms de MM. Bergaigne, Carrière, Chatelain, Darmesteter, Gaidoz, d'Hervey de Saint-Denys, Maspéro, Oppert, Renan, Tournier, et bien d'autres. Le recueil est divisé en quatre parties (langues sémitiques, langues khamitiques, langues indo-européennes, autres familles de langues), en tout quarante spécimens curieux, dont le simple groupement ne laisse pas d'être instructif. Divers progrès ont été réalisés dans la composition : pour les textes hiéroglyphiques, par exemple, alors que partout l'auteur est obligé de numéroter chaque caractère d'un numéro de série, M. Lanier nous avertit que ses compositeurs sont assez habiles pour décharger l'auteur de ce soin. Nous avons d'autant moins de scrupule à louer sans réserve cette tentative que M. Lanier n'a pas entendu faire œuvre de spéculation. Il doit savoir que les efforts qu'il a faits pour mettre sa maison au niveau des plus importantes maisons spéciales ne seront compensés qu'à grand'peine par les rares travaux qu'elle y gagnera et par les commandes que l'État ne peut se dispenser maintenant de lui réserver. Sa meilleure récompense est la sympathie générale qu'il rencontre dans nos corps savants, et aussi la satisfaction

patriotique qu'il peut trouver à montrer aux étrangers que, dans le domaine typographique, la France n'a plus de rivalité à craindre.

La Réforme des bibliothèques. — Sous ce titre, la *Nouvelle Revue* du 1er octobre contenait un article de M. Émile Cère. Bien que nous acceptions en général les conclusions de l'auteur et que nous partagions le désir qu'il exprime de voir nos bibliothèques munies de catalogues qui en rendent l'usage plus facile, nous ne pouvons nous empêcher de faire quelques réserves sur certaines critiques adressées par lui à ces établissements. M. Cère, en effet, ne recule pas devant des exagérations évidentes. On croira difficilement qu'un employé de la Bibliothèque Sainte-Geneviève réponde à quelqu'un qui lui demande si cette Bibliothèque possède les œuvres de Diderot : « Monsieur, l'on ne prête point la *Religieuse*. » Ou cet « employé » désigne un garçon, et alors M. Cère n'avait qu'à s'adresser au bureau pour se faire donner les volumes qu'il demandait; ou il désigne un bibliothécaire, et dans ce cas, il faut croire que celui-ci a voulu se moquer d'un lecteur assez naïf pour lui demander si un établissement aussi considérable que la Bibliothèque Sainte-Geneviève possédait un auteur aussi connu et aussi commun que Diderot. D'ailleurs, M. Cère a eu le malheur d'avoir affaire à des gens bien sévères, car nous avons vu des lycéens aller le soir lire à Sainte-Geneviève des œuvres de Diderot, et notamment cette fameuse *Religieuse*. On ne saurait être de l'avis de M. Cère quand il se plaint amèrement que l'administration de la même Bibliothèque ne laisse pas les lecteurs se promener à leur gré dans les galeries qui renferment les volumes, afin de rechercher eux-mêmes les ouvrages dont ils ont besoin. Il faut croire que notre auteur fréquente depuis bien peu de temps la Bibliothèque de la place du Panthéon; il n'y a pas si longtemps que le système préconisé par lui y était usité ou du moins toléré; nous savons quels ont été les résultats de cette tolérance : les visiteurs en profitaient pour enlever les volumes. Les mesures de rigueur dont se plaint M. Cère n'ont donc point été prises contre les collégiens qui venaient copier leurs versions, mais contre les voleurs qui venaient dévaliser les volumes, et non seulement les volumes, mais même des numéros de revues. L'auteur de l'article se raille agréablement de la Bibliothèque de l'Université (pourquoi dire : de la Sorbonne ?) qui a supprimé les séances du soir « par crainte du feu. » Il n'y a qu'un malheur; c'est que les séances du soir n'ont jamais été supprimées à ladite Bibliothèque. Mais on comprend sans peine qu'on n'y veuille pas laisser venir n'importe qui. Les salles sont trop petites et les étudiants trop nombreux pour qu'on puisse faire place à d'autres lecteurs qu'à ceux qui viennent certainement pour y travailler et à ceux qui sont, en somme, la raison d'être de cette bibliothèque. Puisque M. Cère se préoccupait de l'éclairage des bibliothèques, il ne devrait pas ignorer que l'on a examiné récemment la question de celui de la Bibliothèque nationale, pour laquelle on prendra bientôt, nous l'espérons malgré les bruits contraires, des mesures analogues à celles qui permettent de laisser les Archives ouvertes jusqu'à cinq heures du soir, même en hiver. M. Cère a l'air d'ignorer également que la salle de lecture de la Bibliothèque nationale reste ouverte le dimanche et que les habitués de la salle de travail peuvent demander le samedi qu'on y porte tel ouvrage dont ils auront à se servir le lendemain. Nous regretterons en terminant que les références de M. Cère soient aussi peu exactes que sont peu justes quelques-unes de ses assertions. C'est ainsi que nous avons en vain recherché dans le chapitre v du livre xiv d'Aulu-Gelle la preuve de ce qu'avance l'auteur de cet article.

Annuaires départementaux. — On sait que quelques-uns des annuaires ou almanachs publiés chaque année en province donnent, outre la statistique réglementaire, les adresses des commerçants et autres renseignements utiles, quelques articles de fond qui constituent la partie historique de la publication. Ces articles étant souvent peu connus et généralement dignes de l'être, on a cru intéressant de donner ici l'indication des principaux articles historiques contenus dans les annuaires départementaux de 1888. Dans celui de l'Allier : *Vieilles rues de Moulins*, par M. R. de Quirielle; — dans celui du Calvados : *La Foire de Caen au* XVIIIe *siècle,* par M. Guerlin de Guer; — dans celui de la Corrèze : *Le Culte des fontaines en Bas-Limousin*, par M. J.-B. Champeval, et *les Projets de canalisation de la Corrèze et de la Vézère, en 1825*; — dans celui de la Côte-d'Or : *La Reine Christine de Suède à Dijon, en 1656*, par feu M. L. de Gouvenain; — dans celui du Doubs : *L'Église des Cordeliers de Besançon*, par M. J. Gauthier, et quelques notes inédites du même sur des *Artistes franc-comtois*; — dans celui du Gers : *Nomenclature des édifices religieux et civils du Gers vendus comme biens nationaux*, par M. P. Parfouru; — dans celui du Jura : *Anciens mots et locutions de Franche-Comté empruntés au patois,* par M. C. Dubois, ainsi que des documents sur *Christin et la Révolution à Saint-Claude*; — dans celui du Lot : *L'École centrale du Lot* (*1796-1804*), par M. J. Baudel; — dans celui de la Mayenne : *Changement des noms de rues de Laval à la Révolution*, par M. E. Moreau, et *l'Éclairage des rues de Laval en 1792-1795*, par le même; — dans celui de l'Oise : *Monographie des monuments historiques de l'Oise*, article anonyme fort intelligemment fait (suite de l'année précédente), où l'on remarque particulièrement les notices sur l'église de Cambronne, la chapelle du château de Breteuil, le mausolée de Charles du Plessis à Liancourt, les églises de Compiègne, Noyon, Chelles, Tracy-le-Val, Pierrefonds, Saint-Jean-au-Bois, Ourscamp; — dans celui de Saône-et-Loire : *Histoire du Conseil général du département depuis 1789*, par MM. L. Lex et P. Siraud; — dans celui de la Haute-Savoie : *Dictionnaire des communes du département*, intéressant, comprenant les lettres A-CH, à continuer; — dans celui de Seine-et-Oise : *Un économiste versaillais, mémoire de Boislandry sur les manufactures, le commerce et leurs rapports avec l'agriculture* (*1787*), transcription et explication d'un manuscrit inédit, par M. J.-F. Thénard; — dans celui du Var : la suite des *Cahiers de doléances des communautés de la sénéchaussée de Draguignan en 1789*; — dans celui de la Vienne : *Noms et Armoiries des familles nobles résidant dans le département de la Vienne*, et *Notice sur les différents musées de Poitiers*; — dans celui de la Haute-Vienne : *Le Budget de Limoges au moyen âge*, par M. L. Guibert, très bon travail; — dans celui du Vaucluse : *Mémorial de Carpentras* (*1777-1789*), publiée pour la première fois; *Chronologie des recteurs du Comtat-Venaissin*, et un important mémoire de M. L. Duhamel sur *les Actes de l'état-civil du département de Vaucluse antérieurs à 1792*, liste commode très bonne à consulter. — Les annuaires départementaux de l'Aube, de la Sarthe et de l'Yonne fournissent également, chaque année, un utile contingent aux études historiques locales. Nous relevons dans celui de l'Yonne pour 1888 les articles suivants : *Recherches sur l'état social des habitants du comté d'Auxerre en 1666*, par M. Quantin; — *Notes sur le château de Moutot et ses propriétaires*, par E. Regnault; — *La Police à Saint-Florentin en 1708*, par M. C. Moiset; — *Les Bohémiens dans l'Yonne*, par M. F. Molard; — *Note pour servir à l'histoire du servage dans l'Yonne*, par M. F. Molard.

Le Mont Saint-Michel. — MM. Dubouchet père et fils viennent de publier une fort jolie plaquette de 73 p. in-4, ornée de 12 eaux-fortes (Paris, Plon et

Nourrit. Prix : 25 fr.). C'est un écrin artistique dans lequel on a intercalé quelques lignes pour expliquer les gravures. Celles-ci sont ravissantes, *les Pèlerins* entre autres et *la Dispute d'un seau; la Crypte de l'Aquilon* et le *Mont Saint-Michel, vue générale*, sont d'un grand effet, quoique bien différents de facture. A voir aussi *le Rocher de Tombelaine*. Parmi les culs de lampe, il y en a d'exquis (pp. 3, 13, 28, 33, 41, 44, 55, 61), mais il y en a aussi de faibles. Nous faisons la part belle aux auteurs : leur œuvre a le cachet artistique du XIXe siècle. Mais elle n'a pas ce qu'il faut pour comprendre et faire comprendre le Mont Saint-Michel : le sentiment chrétien. Ce livre ne respire pas une passion sectaire, certes non ; et à part trois mots, il eût pu être signé par un catholique fervent. Mais ce que celui-ci y eût mis, c'eût été le souffle catholique. C'est le Mont Saint-Michel laïcisé qu'on trouve dans ces belles gravures. Mais est-ce là véritablement une *page de Missel* que cette jolie eau-forte du commencement qui ne déparerait par un livre de M. Uzanne et qu'on pourait intituler *Blue Devils*? Quelle page ou quelle gravure nous dit la sainteté et l'héroïsme du Mont? On la cherche en vain. Il n'y a que des légendes, des jovialités, des admirations d'hommes de goût. Mais il n'y a pas la note émue d'un chrétien, pour relever et achever la compréhension artistique de la Merveille de France.

INCANTATIONS BOTANIQUES. — M. Ch. Joret vient de faire paraître une brochure curieuse intitulée : *Les Incantations botaniques des manuscrits F. 277 de la Bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier et F. 19 de la Bibliothèque académique de Breslau* (Paris, gr. in-8 de 20 p.): Il constate que le manuscrit de Montpellier n'a été jusqu'ici l'objet d'aucune étude particulière. Tout en nous le faisant très bien connaître, il complète ce que le Dr Schneider, en 1839, et le Dr Daremberg, en 1845, nous avaient appris du manuscrit de Breslau. Le savant professeur de la Faculté d'Aix emprunte aux deux manuscrits diverses citations, notamment des prières (*precationes*) qui accompagnent l'énumération des propriétés curatives de certaines plantes. Il recherche avec une grande sagacité l'origine de ces incantations, qui sont très anciennes, et il résume ainsi (p. 20) les données de sa remarquable étude : « L'examen auquel je viens de me livrer montre que, chez toutes les nations indo-européennes sans exception, on retrouve les traces d'un culte dont les plantes ont été autrefois l'objet; j'ai fait voir l'extension qu'il a prise chez les Hindous; s'il occupe une place bien moins considérable dans les croyances des races gréco-italotes, les incantations qu'on a lues plus haut prouvent d'une manière incontestable quelles racines profondes il avait chez elles, en même temps qu'elles nous reportent aux traditions les plus anciennes et les plus curieuses des peuples aryens. »

TRANSLATIONES S. ANIANI. — M. l'abbé Clerval, professeur de theologie et d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Chartres, a insère dans le tome VII des *Analecta Bollandiana* et fait tirer à part d'importants documents savamment annotés : *Translationes S. Aniani Carnotensis episcopi annis 1136 et 1264 factæ* (Bruxelles, in-8 de 19 p.). Ces documents complètent les divers travaux anciens et modernes relatifs à l'histoire civile et religieuse de la ville de Chartres, principalement les publications de Seb. Rouillard, de Doyen, de MM. E. de l'Épinois, L. Merlet, etc. L'introduction, le texte et le commentaire font à l'envi l'éloge de la compétence de l'éditeur, lequel, comme on ne l'ignore pas, est profondément versé dans la connaissance des choses du moyen âge et prépare un ouvrage des plus importants sur l'histoire littéraire de la France à cette époque.

L'ABBÉ DE RANCÉ ET J.-B. THIERS. — Dom Paul Piolin a publié dans la

Revue de l'Ouest et fait tirer à part une très curieuse étude sur l'*Abbé de Rancé et Jean-Baptiste Thiers* (Vannes, Eugène Lafolye, grand in-8 de 30 p.). C'est au sujet de la fameuse polémique causée par le livre de l'abbé de la Trappe sur *la Sainteté et les Devoirs de la vie monastique,* que le savant prieur de Solesmes a écrit ces pages si intéressantes où nous voyons passer tour à tour Bossuet; Étienne Le Camus, évêque de Grenoble; Henri de Barillon, évêque de Luçon; dom Innocent Le Masson, prieur de la Grande Chartreuse et supérieur général de tout l'ordre, « homme d'une profonde doctrine et d'une grande sagesse; » dom Mabillon; enfin J.-B. Thiers « dont l'influence funeste se fait encore sentir par ses livres recherchés d'un grand nombre. » Dom Piolin donne de très piquants détails sur ce fils d'un cabaretier de Chartres dont la plume fut si originale, si féconde et si virulente. Quelques-uns de ces détails (en ce qui concerne le Dr Jacques Boileau) sont empruntés à un manuscrit anonyme qui appartient à l'abbaye de Solesmes et où ont été recueillis, par un témoin auriculaire, divers récits de dom Bonaventure d'Argonne.

PARIS. — Le fascicule III de la *Petite bibliothèque oratorienne,* publié par le R. P. Ingold, est formé d'une *Notice sur le Vénérable Père Antoine Yvan, prêtre de l'Oratoire, fondateur des Religieuses Augustines de Notre-Dame de Miséricorde,* par le P. Cloiseault (Paris, Poussielgue, in-12 de 62 p. Tiré à 500 exemplaires dont 50 numérotés sur papier de Hollande). La notice est extraite du *Recueil des vies de quelques prêtres de l'Oratoire* (Bibliothèque oratorienne, t. II, p. 123 à 140). On a corrigé quelques inexactitudes, ajouté quelques indications, ce qui permet de dire que l'élégante plaquette présente un fidèle et complet résumé de l'admirable vie du fondateur de Notre-Dame de Miséricorde. Tout le monde voudra voir ce tableau en raccourci, en attendant « la grande et magistrale peinture » que d'habiles mains préparent en l'honneur du Vénérable Père Yvan. Le très édifiant petit volume du P. Ingold est dédié « à la pieuse mémoire de Mme Hélène de Bresc, née de Berluc Perussis. » Nous qui avons eu l'honneur et la joie de connaître cette femme accomplie, et qui garderons d'elle à jamais un souvenir mêlé de sympathie et de respect, nous pouvons attester qu'elle était à tous égards digne de l'hommage qui lui est ainsi rendu.

— La librairie Rolland fait paraître depuis le mois de juillet, en fascicules de 16 pages, des *Variétés bibliographiques.* On y trouve la publication ou la réimpression de morceaux intéressants sur toutes sortes de sujets : C'est ainsi que le numéro 2 contenait des additions à la *Faune populaire de la France,* de M. Rolland, et de curieux détails sur la falsification des vins au dix-huitième siècle et sur les ascenseurs à la même époque; le numéro 3 renferme une *Histoire du commerce de fleurs* à la fin du dix-huitième siècle.

— Le numéro 33 de l'*Anthropologie contemporaine* contient vingt-deux *Sonnets* de M. Ch. Fuster (Paris, Librairie universelle, in-12 de 12 p.). Il y a là vraiment de beaux vers. Il y a bien parfois un peu de pose et un certain manque de simplicité, mais on pourrait citer plus d'un très beau sonnet, comme *la Neige*: et c'est beaucoup, puisqu'un sonnet sans défaut vaut un long poème.

— La maison Jouaust et Sigaux entreprend la publication d'une *Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France.* Cette nouvelle collection comprendra surtout les mémoires du XVIIe et du XVIIIe siècle. C'est M. de Lescure qui ouvre la série par la publication des *Mémoires de l'abbé de Choisy.* Ces volumes, élégamment imprimés comme tous les livres qui sortent de cette librairie et dont l'annotation est due à des hommes com-

pétents, sont destinés à prendre place dans toutes les bonnes bibliothèques.

— La belle publication entreprise par la maison Boussod et Valadon : *L'Armée française, Types et uniformes,* est entièrement terminée. Elle forme deux volumes in-folio, illustrés par Édouard Detaille, et coûte 800 fr.

— Le 1er novembre a paru à la librairie Thorin la première partie du tome VI et le tome VIII de la traduction française du *Manuel des antiquités romaines,* de Mommsen et Marquardt.

— On connaît la belle publication des registres du Vatican entreprise par l'École française de Rome, et qui s'imprime également chez Thorin. En attendant que nous donnions un compte rendu plus développé de ces ouvrages, annonçons que les registres d'Honorius IV sont terminés et que ceux de Nicolas IV en sont déjà au troisième fascicule.

— La librairie Ollendorf annonce la mise en vente pour le 15 novembre d'un important ouvrage : *Frédéric III, le Prince impérial, l'Empereur.* Cette étude biographique de Rennell Rodd est faite sous la direction et précédée d'une introduction par l'impératrice-mère Victoria.

Bourgogne. — La dernière livraison parue des *Mémoires de la Société d'archéologie de Châlon-sur-Saône* contient, outre le recueil des « Documents antérieurs à l'an 1000, conservés aux archives départementales de Saône-et-Loire », publié avec des planches par l'archiviste M. Léonce Lex, et qui a précédemment paru en tirage à part, un intéressant article sur *la Ligue à Verdun-sur-le-Doubs,* d'après des documents pour la plupart inédits. C'est un chapitre d'une histoire très complète de Verdun-sur-le-Doubs que doit prochainement publier M. Abel Jeandet en deux volumes in-8.

— M. Quantin, ancien archiviste de l'Yonne, a fait insérer dans l'un des derniers fascicules du *Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques* une courte communication sur l'*École des chartes de Dijon.* Cette école, fondée en 1829 par M. Boudrot, qui en fut le directeur et l'unique professeur, ne fut jamais prospère, parce qu'elle manquait de soutien de la part des pouvoirs publics, et parce qu'elle ne conduisait à aucun débouché sérieux. Ses élèves les plus connus furent M. Joseph Garnier, aujourd'hui encore archiviste du département de la Côte d'Or; M. Max. Quantin, auteur de la présente notice, et M. Guignard, qui fut pendant quelque temps archiviste du département de l'Aube.

— Sous ce titre : *Chartes, manuscrits et documents historiques sur la Bourgogne, faisant partie d'une collection particulière (suite),* a paru récemment en plaquette de 22 p. in-8 (Dijon, imp. Darantière) un supplément au Catalogue précédemment paru de la collection de documents bourguignons formant la collection de M. Ernest Petit (de Vausse). On rencontre dans ce supplément plusieurs lettres-patentes très précieuses de différents rois de France, un document capital sur le procès de Jacques Cœur, et une suite de pièces sur l'abbaye de Cluny, qui peut servir de supplément à l'excellent inventaire de M. Léopold Delisle.

— M. l'abbé T. Mémain, chanoine de Sens, a, dans un récent travail intitulé : *Les Origines des églises de la province de Sens, ou l'Apostolat de saint Savinien* combattu les assertions contenues dans un savant travail de M. Ch. Cuissard sur *les Premiers Évêques d'Orléans.* Il a examiné successivement les témoignages antérieurs à Clarius, les actes ou la grande passion de saint Savinien et le témoignage même de Clarius. Il a terminé son opuscule (Sens, in-8 de 143 p.) par un appendice sur l'histoire du culte de saint Savinien. C'est un nouveau mémoire à ajouter à la liste bibliographique déjà longue de M. l'abbé Hénault sur la question de l'apostolicité des Gaules.

— Le tome X de la troisième série des *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, pour l'année 1887, vient de paraître (Dijon, Lamarche, in-8 de xi-477 p.). On remarque dans ce volume deux considérables études, l'une historique, l'autre littéraire : *Les Écorcheurs en Bourgogne, 1435-1445*, par J. de Fréminville, ancien élève pensionnaire de l'École des chartes (p. 1-274); — *La Représentation d'un mystère de saint Martin, à Seurre, en 1496*, par Ernest Serrigny (p. 275-477). On rapprochera la première de ces études de l'ouvrage, en quelque sorte classique, de M. A. Tuetey, sur *les Écorcheurs sous Charles VII*, et la seconde, de la magistrale publication de M. l'abbé Ulysse Chevalier : *Le Mystère des trois doms joué à Romans en MDIX*.

Champagne. — La *Revue de Champagne et de Brie* a subi une transformation dans ces derniers temps. Elle paraît toujours à Arcis-sur-Aube (imp. Frémont) mensuellement; mais le nouveau directeur est M. Anatole de Barthélemy, membre de l'Institut, et toutes les communications relatives à la rédaction devront être adressées à M. Christian Daguin, secrétaire, 29, rue de l'Université, à Paris. Désormais une place plus grande sera réservée chaque mois à la bibliographie champenoise.

— Sous ce titre général : *Les Abbayes du département de l'Aube*, M. Alph. Roserot a publié à la librairie Leroux (extr. du *Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques*) le premier fascicule d'une série d'additions et corrections aux tomes IV et XII du *Gallia Christiana*, qui ne comprend encore que les abbayes de Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube, Bassefontaine et Beaulieu. M. Roserot, qui connaît à fond toutes les archives de la région sud-champenoise, appartenant autrefois aux trois diocèses de Sens, Troyes et Langres, a très utilement réuni dans ces quelques pages des textes authentiques et variés, qui permettent de faire quelques additions et suppressions importantes dans la liste des abbés de ces trois monastères. On ne saurait trop encourager ce genre de travaux, ingrats mais éminemment utiles.

— M. Laurent, archiviste du département des Ardennes, met en souscription, au prix de trois francs, le recueil qu'il prépare des « Statuts et Coutumes de la ville de Mézières du xiiie au xviiie siècle, extraits des archives municipales, » et qui sera très prochainement mis sous presse. Le texte le plus ancien reproduira la charte accordée aux bourgeois de Mézières en 1233. Les documents les plus curieux auront rapport à l'administration municipale, aux usages locaux, aux offices municipaux et paroissiaux, aux finances, à la police, au commerce, à l'industrie, à l'instruction et à l'assistance publique. Un recueil de cette nature est appelé, croyons-nous, à un très vif succès. Ces textes, rapprochés de ceux du même genre qu'on a déjà imprimés pour d'autres villes, pourront fournir matière à d'intéressantes comparaisons.

— Dauphiné. — On doit à M. Ed. Gouget, inspecteur des forêts en retraite, une brochure intitulée : *Les Forêts de l'arrondissement d'Embrun* (Extrait de la *Société des Antiquaires de France*, in-8 de 23 p.), laquelle renferme, condensé avec un soin et une clarté remarquables, tout ce qui a trait à la question des forêts, question capitale pour les régions montagneuses. L'auteur aime les forêts où il a vécu, et il expose leur rôle aux divers points de vue militaire, industriel et même patriotique. On saisit rapidement la genèse d'une forêt et, mieux encore, on découvre pour quelles causes multiples — la manie du maraudage surtout, — certaines forêts sont en train de s'amoindrir, en attendant qu'elles disparaissent. Le mal est profond; le

chaos s'est refait peu à peu : sur bien des points il ne reste que des rocs stériles et la terrible solitude de Tacite étreint déjà plusieurs vallées. Mais l'administration des forêts lutte avec énergie pour reconstituer les anciennes richesses et supprimer les torrents dévastateurs créés par l'imprévoyance locale.

Franche-Comté. — La Société d'émulation du Doubs a publié le deuxième volume de la sixième série de ses *Mémoires* (Besançon, imp. Dodivers, in-8 de XLIII-429 p., avec planches, cartes et gravures). Cette Société ne se limite pas aux choses qui touchent directement la province de Franche-Comté, ainsi que le constatent les études de MM. J. Marcou et E. Péroz sur *les Cartes geologiques* et *l'Empire d'Onassoulou*, le travail de M. le docteur Baudin sur *la Nouvelle École d'anthropologie criminelle* et aussi les *Impressions de voyage du Calao à Tarma (Pérou)*, de M. O. Ordinaire. Disons toutefois que les parties les plus intéressantes du recueil, en ce sens qu'elles contribuent, à divers titres, à l'histoire locale, ont pour titres : *Le Sculpteur français Pierre-Étienne Monnot, citoyen de Besançon, auteur du « Marmorbad » de Cassel, notice sur sa vie et ses ouvrages (1657-1733)*, par l'infatigable M. Auguste Castan ; — *Louis de Ronchaud, poète, archéologue et critique d'art*, par M. Édouard Besson ; — *Le Graveur François Briot, bourgeois de Montbéliard*, par M. Auguste Castan ; — *Le Physicien Péclet*, par M. G. Sire : — *La Part de la Franche-Comté dans la formation du cabinet des chartes et le fonctionnement du comité des travaux historiques*, par M. Édouard Besson ; — *L'Instruction publique à Besançon en 1789*, par M. Léonce Pingaud ; — *Le Procès de Boncerf en 1776*, par M. Frédéric Delacroix. Ce Boncerf, né à Chasot, en Franche-Comté, était l'auteur d'un livre intitulé : *Les Inconvénients des droits féodaux*, qui fut brûlé par la main du bourreau, à Paris, le 24 février 1776. Nous devons également mentionner le sérieux travail de M. G. Boyer : *Remarques sur l'orographie des Monts-Jura*.

— Le dix-neuvième volume de la collection des *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard* vient de paraître (Montbéliard, imp. Victor Barbier, in-8 de XXXVIII-411 p.). On y trouve d'abord une *Monographie du prieuré de Vaucluse (Doubs)*. L'auteur, M. Ulysse Robert, a utilement complété son travail, en y joignant, outre une excellente table de noms et de lieux, un plan remontant à 1790, une planche représentant les armoiries du prieuré et une vue de Vaucluse actuel. Vient ensuite une *Notice sur la Société*, dans laquelle le secrétaire général, M. John Viénot, a rappelé les travaux déjà considérables que la Société, dont l'existence ne remonte qu'à 1850, possède à son actif. Le recueil se termine par une étude de M. Armand Lods sur *Un Conventionnel en mission, Bernard de Saintes et la Réunion de la principauté de Montbéliard à la France*. M. A. Lods fait un portrait fort réussi de ce jacobin qui, au cours de sa mission, s'est rendu coupable d'exactions de plus d'une sorte, a commis pas mal de cruautés et s'est comporté, à Dijon, à l'égard de l'infortuné président Micault de Courbeton et de sa famille, comme un véritable cannibale. Cette repoussante figure politique méritait bien d'être clouée, avec pièces à l'appui, au pilori de l'histoire. Un portrait et un autographe sont joints à cette étude qui, avec les documents reproduits et la table des matières, ne comporte pas moins de 295 pages.

— Nous avons reçu quatre plaquettes qui, à première vue, par leur intitulé, semblent n'être que de simples procès-verbaux de réunion : *Association des anciens professeurs et élèves du petit séminaire d'Ornans* (Besançon, imp. Paul Jacquin, 1885-1888, in-8 de 20, 35, 32 et 32 p.). Ne jugeons jamais trop vite les livres sur leur mine; car ces quatre plaquettes, d'humble aspect, fourmillent littéralement de renseignements historiques et biographiques,

dus, pour la plupart, à un savant ecclésiastique, M. le chanoine Suchet. Encore une source précieuse, où seront heureux de venir puiser les historiens de la Franche-Comté, et en particulier ceux qui s'occuperont des annales du diocèse de Besançon.

— *Le Village de Septfontaine et le Culte de sainte Victoire, martyre romaine,* est le titre d'une brochure que M. le chanoine Suchet a fait imprimer chez Paul Jacquin, à Besançon, in-12 de 65 p. avec plan). La première partie de cette brochure renferme des indications qui serviront à l'histoire religieuse de la province ; la deuxième partie est composée de prières et de pieux exercices.

LANGUEDOC. — M. Ferdinand des Robert vient de publier une notice très bien faite sur *Charles-François d'Anglure de Bourlémont, abbé de Belchamps et de la Crète, évêque d'Aire et de Castres, archevêque de Toulouse* (Nancy, Crépin-Leblond, in-8 de 37 p.). Charles-François, qu'il ne faut pas confondre avec son frère Louis, lequel mourut archevêque de Bordeaux, a trouvé dans M. des Robert un biographe qui ne se contente pas de consulter les meilleurs travaux imprimés, mais qui consulte aussi les documents inédits, tels que ceux des Archives des Affaires étrangères ou du dépôt de la Guerre, sans négliger, bien entendu, les sources lorraines et principalement les *Annales* du R. P. Gilles Drouin, « manuscrit curieux, qui mériterait d'être publié. » Parmi les rectifications indiquées par M. des Robert, nous citerons celles-ci : « Bassompierre (*Mémoires*) et Le Vasseur (*Histoire de Louis XIII*), assurent que Ch.-Fr. de Bourlémont fut nommé évêque de Toul en 1634. Ils se trompent tous deux. Bourlémont n'obtint pas la succession de Nicolas-François de Lorraine : ce fut Charles de Gournay, coadjuteur de ce dernier, qui fut nommé (1er mars 1634). » — « Le P. Le Mulier mourut, le 21 mai 1642, dans la charge de supérieur général des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Nous lisons dans la *Gallia christiana,* au sujet du confrère et de l'ami du Bienheureux Fourier, les lignes suivantes : *Guido L' Emulier electus anno 1634, Carolum de Bourlemont — Competitorem a papa nominatum evincit.* Les assertions de la *Gallia* sont fausses, en ce sens que Le Mulier ne parvint pas à triompher des prétentions de M. de Bourlémont, et qu'il finit même par perdre son titre d'abbé de Saint-Pierremont... »

LIMOUSIN. — Le tome XXXV des Bulletins de la Société historique et archéologique du Limousin, qui vient de paraître, est presque entièrement consacré à perpétuer le souvenir des expositions rétrospectives d'art et d'archéologie qui ont eu lieu à Limoges et à Tulle dans le courant des années 1886 et 1887. De peu de variété d'apparence, les articles qui sont contenus dans ce tome ont une valeur incomparable au point de vue des études archéologiques, et nous indiquerons ici les plus importants : *Les Monuments historiques à l'exposition de Limoges*, par M. J. Tixier ; — *Les Manuscrits et les Imprimés à l'exposition de Limoges*, par M. Paul Ducourtieux ; — *Les Inventaires et Comptes de la confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Pierre du Queyroix à Limoges*, par Mgr Barbier de Montault ; — *L'Orfèvrerie limousine et l'œuvre de Limoges,* par MM. L. Guibert et Arbellot ; — *Le Fer à hosties de Châteauponsac et les Fers du Limousin,* par Mgr Barbier de Montault ; — *La Croix de l'église des Cars,* par M. Arbellot ; — *Les Émaux peints à l'exposition de Limoges,* par M. L. Bourdery ; — *Les Vitraux et la Céramique à l'exposition de Limoges,* par M. L. Moufle ; — *Les Tapisseries et les Broderies à l'exposition de Limoges*, par M. C. Marbouty. La fin du volume est consacrée à une plus courte revue des objets intéressants exposés à Tulle, où se distinguaient plus particulièrement les émaux limousins, la galerie des portraits cor-

réziens, et les armes du Musée de la manufacture nationale. Vingt-deux planches illustrent et enrichissent ce très intéressant volume.

— M. René Fage a réuni en un beau volume in-8, orné de planches, les douze brochures qu'il avait publiées sur le *Vieux Tulle* et que nous avons signalées au fur et à mesure de leur apparition.

— M. Louis Bourdery est l'auteur d'un nouveau *Catalogue des émaux peints du musée de Guéret*, qui nous a paru rédigé par un véritable connaisseur.

— M. René Fage nous fait très bien connaître Antoine Mailher de Chassat, né à Brive le 27 janvier 1781, mort à Paris le 25 juillet 1864 (Brive, imprimerie Marcel Roche, in-8 de 14 p.). La notice de l'ancien bâtonnier du barreau de Limoges sur l'auteur du *Traité de l'interprétation des lois* complète toutes les notices de nos recueils biographiques et bibliographiques, notamment celles de Quérard (*France littéraire*), de Sainte-Vallière (*Archives générales*), d'Ernest Rupin *(Biographie Didot)*.

Normandie. — On nous signale une publication orléanaise ayant trait à la Normandie et qui émane d'un prêtre, membre de la Société historique et archéologique d'Orléans, M. l'abbé Crochet : elle est intitulée : *Vie de saint Paterne* (*ou saint Pair*), *évêque d'Avranches*. L'auteur a fait précéder son étude biographique d'un travail sur les romans modernes (Orléans, Herluison, in-12, xxxix-184 p.).

— Vient de paraître également : *Rouen bizarre*, par M. A. Freignau, avant-propos de M. G. Dubosc (Rouen, Schneider, in-12, 259 p.).

— M. Félix, conseiller à la cour de Rouen, a publié en une brochure in-8 de 15 p. (Rouen, imp. Cagniard), le discours qu'il a prononcé à Nîmes, le 15 août 1888, au nom de la Société normande de géographie, lors de l'inauguration du buste de Paul Soleillet.

— La distillerie de la « Liqueur Bénédictine de l'Abbaye de Fécamp » possède un fort joli musée archéologique, où sont admis les visiteurs. M. Legrand, qui en est le propriétaire, a mis tous ses soins à réunir dans un gracieux local tous les souvenirs qu'il a pu retrouver dans le pays de l'ancienne abbaye bénédictine, et a ainsi reconstitué dans le présent une partie des richesses artistiques qui étaient le patrimoine des Bénédictins. C'est là un exemple qui aurait pu être suivi avec grand succès dans beaucoup de localités ; il est malheureusement trop tard aujourd'hui pour tenter ce qui, il y a trente ou quarante ans, aurait pu être le point de départ d'une précieuse et belle collection. M. Legrand a, en outre, pour mieux faire connaître et apprécier son musée, ordonné la publication d'un catalogue qui vient de paraître (imp. L. Durand, à Fécamp, gr. in-8 de viii-178 p.). Après une préface, qui contient une notice historique, sans intérêt d'ailleurs, sur l'abbaye de Fécamp, on y trouvera l'explication détaillée des monuments de sculpture, bas-reliefs, fragments de l'ancien jubé détruit en 1802, des statuettes de marbre, bois et ivoire, triptyques, paix et reliquaires, l'inventaire des objets d'ameublement, sièges, bahuts et crédences (la plupart du xve et du xvie siècle), des tableaux sur bois et sur toile, d'aucuns même sur cuivre et sur marbre (il y a des objets de valeur considérable, comme la *Présentation au Temple*), et de quelques intéressants portraits (l'un de Drouais) des derniers abbés de Fécamp. Ajoutons à cela de superbes manuscrits à miniatures, quelques chartes anciennes et une belle collection d'autographes, une très riche bibliothèque, des fragments de vitraux de diverses écoles et de différentes époques (quelques-unes du seizième siècle datées), des émaux champlevés, cloisonnés et en taille d'épargne du style le plus pur, de nombreux objets d'orfèvrerie religieuse et

de serrurerie médiévale, des monnaies, des sceaux (très insuffisamment décrits) et des jetons, quelques vêtements sacerdotaux et quelques tapisseries complètent cet ensemble de curiosités que l'on peut ainsi rapidement passer en revue. Le catalogue dont nous parlons est orné d'une suite de 82 gravures, dessinées par H. Scott. Tous les collectionneurs seraient les bienvenus s'ils mettaient toujours, comme l'a fait M. Legrand, à la disposition du public et des amateurs un catalogue rédigé avec autant de soin, de clarté, et édité avec autant de goût.

— M. E. Veuclin, imprimeur à Bernay, qui étudie avec un zèle très louable le passé de la ville qu'il habite et de tous ses environs, fait parfois quelques incursions sur un domaine plus général. Il se prépare actuellement à étudier les anciennes associations qui s'occupaient sous l'ancien régime de l'inhumation des morts, d'après les documents figurés, les manuscrits et les traditions. Il recevrait avec plaisir toutes les communications d'ordre historique que l'on voudrait bien lui faire sur ces sortes de confréries mortuaires, leurs anciens registres, leurs costumes, leurs cérémonies et usages particuliers, leurs rivalités et leurs pénalités, et surtout sur l'inhumation des suppliciés. L'ensemble de renseignements que réunira M. Veuclin pourra être du plus haut intérêt.

Orléanais. — M. l'abbé Ch. Métais continue la série de ses publications sur Vendôme. Aujourd'hui c'est une brochure sur *les saintes reliques de Vendôme* que nous avons à signaler à nos lecteurs (Orléans, Herluison, in-8 de 72 p.). Dans une première partie, M. l'abbé Métais suit l'histoire des reliques, jusqu'à nos jours; dans la deuxième, il énumère les reliques profanées et perdues; dans la troisième, il indique, au contraire, les reliques conservées jusqu'à nos jours.

Poitou. — MM. Henri et Paul Beauchet-Filleau viennent de faire paraître une intéressante publication : *Tiers État du Poitou en 1789. Procès-verbaux, cahier des doléances et liste des électeurs* (Fontenay-le-Comte, imp. L.-P. Gouraud, in-8 de VII-166 p.). Notons tout d'abord que, semblables en cela au reste de la nation, les électeurs poitevins commencent par se déclarer « inviolablement attachés au meilleur des rois et à la plus heureuse constitution. » Nous y retrouvons aussi des choses dont toutes ne sont pas également louables : la suppression des annates, une certaine hostilité contre la cour de Rome, la disposition des biens des monastères et du clergé en général en faveur de l'État ; la demande de suppression des maîtrises et jurandes ; le vœu pour l'établissement de juges de paix, etc. Il semble bien résulter de ce cahier de doléances, comme le disent les éditeurs, que « la nation attendait de la Monarchie seule la réalisation des réformes. »

Provence. — M. L. Constans, professeur de littérature latine et bientôt, espérons-le, de langue romano-provençale, à la Faculté des lettres d'Aix, publie, chez Vieweg, à Paris, une savante étude sur *Salluste*, accompagnée d'une traduction française vraiment remarquable des discours et lettres de Salluste tirés des œuvres classiques de cet historien.

Allemagne. — Nous venons de recevoir le sixième fascicule de l'important *Staatslexicon*, dont nous avons déjà annoncé la publication (t. LII, p. 379). Il contient entre autres des articles intéressants sur le droit de grâce, le secret de la confession, la liberté de conscience, la Belgique, l'industrie minière.

— On annonce la publication d'une étude fort importante pour l'histoire de l'école romantique en Allemagne : *Jean-Georges Zimmer et les Romantiques*.

— Nous empruntons au *Magazin für die Litteratur des In-und-Auslandes* les renseignements suivants sur les revues et journaux allemands qui paraissent hors d'Europe. Leur nombre s'élève à 676 : 1 à Sanghaï, 1 à Tokio, 6 en Australie, 2 dans l'Afrique du Sud, 666 en Amérique. Dans ce dernier chiffre, les États-Unis comptent pour 641 périodiques, dont 17 journaux politiques quotidiens : 3 de ces journaux, paraît-il, remontent à 1776.

— Nous devons mentionner la publication par la librairie Tempsky d'un recueil d'inscriptions grecques à l'usage des étudiants des Universités : *Griechische Inschrifttexte für akademische Uebungen* (in-8 de IV-38 p.). On comprend toute l'utilité que peut avoir ce travail, dû à M. Emmanuel Löwy.

— Nous signalerons à nos lecteurs, dans le numéro de novembre de l'importante revue *Nord und Süd*, un petit article sur Theodor Storm, le poète et romancier allemand dont naguère nous avons annoncé la mort (t. LIII, p. 177).

ANGLETERRE. — M. H. James Weale prend la direction à Londres d'un important recueil destiné à l'histoire de la littérature liturgique. Le 1er fascicule de cette revue trimestrielle, qui a pour titre *Analecta liturgica*, a déjà paru.

— M. Birckbeck Hill publie, à la librairie Clarendon, à Londres, plus de quatre-vingts lettres inédites de David Hume à William Strahan. Elles offrent, entre autres, l'intérêt de jeter une nouvelle lumière sur la brouille entre Hume et Rousseau.

— M. John Storrie, conservateur du musée de Cardiff, vient de découvrir, auprès du bourg de Llantwit Major, les traces d'un campement gallo-romain. Les découvertes sont résumées dans une lettre de M. W.-E. Winks, conservateur honoraire du musée de Cardiff, reproduite par l'*Athenæum* du 20 octobre. La situation de ces débris, qui se trouvent assez éloignés de l'ancienne *Via Julia*, permet de penser que l'on a peut-être retrouvé l'ancien Bovium ou Bomium de l'itinéraire d'Antonin. L'on se demande d'autre part si l'on a affaire à une simple villa romaine ou à un poste établi pour la défense de la Via Julia.

BOSNIE. — M. Kosta Hoermann, conseiller d'État, a constitué une collection assez curieuse. Ce sont les chansons mahométanes nationales de Bosnie. (Narodne pjesme muhamedovaca u Bosni i Hercegovini.) Grâce à une collaboration active, l'auteur a pu composer un ouvrage de 624 pages. Les remarques et les notes ajoutées par M. Hoermann sont d'un grand mérite scientifique.

DANEMARK. — La librairie Gad, à Copenhague, vient de mettre en vente la table systématique des matières contenues dans les années 1881-1887 de la bibliographie danoise, par M. J. Vahl : *Systematisk Register til Dansk Bogfortegnelse 1881-1887*. Ce qui fait le mérite de cette table, c'est que l'auteur ne s'est pas contenté de reproduire simplement les titres des ouvrages, mais qu'il indique le sujet qui y est traité.

ÉCOSSE. — Le 24e volume de l'*Encyclopædia Britannica* vient de paraître. Il va de UR à ZYM. (Édimbourg, Adam et Ch. Black).

— La librairie Paterson donne une nouvelle édition du *Dictionary of the anonymous and pseudonymous literatur of Great Britain*, par Samuel Halkett et John Laing, en 4 volumes in-8.

ESPAGNE. — L'Espagne se prépare à célébrer l'année prochaine un centenaire aussi glorieux et aussi consolant, à tout point de vue, que celui de notre Révolution de 1789 est douloureux et humiliant sous bien des rapports. C'est le treizième centenaire de la conversion du roi Reccarède

(mai 589) et de l'abjuration solennelle de l'hérésie arienne, faite dans un concile plénier des évêques et des grands de l'Espagne entière. Mgr l'évêque de Madrid-Alcala a annoncé l'intention d'organiser à cette occasion dans la capitale même de l'Espagne un congrès international, auquel seraient convoqués tous les savants et tous les hommes marquants de l'Europe, au point de vue littéraire et catholique. Le programme de ce congrès et des questions qui y seront débattues s'élabore en ce moment, si nos renseignements sont exacts. Nous nous empresserons de le communiquer à nos lecteurs dès qu'il nous sera parvenu.

— La librairie Cortezo, de Barcelone, qui a déjà conquis une légitime renommée par ses publications à la fois littéraires et artistiques : *Los Monumentos de España* et *las Capitales de Europa* commence aujourd'hui une *Biblioteca catolica de autores extranjeros*, qui est appelée, croyons-nous, à contribuer largement au progrès de la science religieuse en Espagne. Mais, ce qui donne encore pour nous Français, un intérêt particulier à cette publication, c'est qu'elle débute par la traduction d'un ouvrage publié originairement dans notre langue, et qui a pour auteur un membre distingué de notre épiscopat. Nous voulons parler du *Christianisme et des temps modernes*, de Mgr Bougaud, évêque de Laval. Le premier volume a paru sous le titre : *Religion y Irreligion.*

— Les amis de la poésie espagnole apprendront sans doute avec plaisir que l'éditeur Bethancourt vient de commencer à Curaçao (Antilles hollandaises), sous le titre de *Parnaso Venezolano*, la publication intégrale de tous les poètes anciens et modernes qui appartiennent par la naissance ou autrement à la République du Vénézuéla. Les volumes seront de petit format et de dimension réduite (100 p.). Ils se vendront séparément 1 fr. 50 ; la douzaine, 8 fr.

— Vient de paraître chez l'éditeur Torrès, à Girone, une brochure intitulée : *Estudio critico-historico acerca de los llamados Bãnos Arabes de Gerona*, par D. Enrique Girbal (in-8 de 64 p.). Le titre de cette étude, à la fois historique et critique, laisse assez deviner de quel intérêt elle sera pour tous ceux qui s'occupent spécialement d'archéologie et d'architecture arabes.

Hollande. — M. l'abbé Brouwers vient de faire paraître le discours qu'il a prononcé en décembre dernier à l'assemblée des catholiques de Lille (Lille, imp. Ducoulombier, in-8 de 28 p.). C'est l'éloge de son compatriote le poète Vondel, que M. l'abbé Brouwers avait entrepris de prononcer. Nous ne pourrions mieux parler de cet opuscule qu'en répétant ici ce qu'en a dit l'illustre archevêque qui présidait à cette séance : « Voilà un discours qui échappe à tout éloge et à tout compte rendu. »

Italie. — M. le comte C. Cristofori va commencer à Rome la publication d'une revue historique mensuelle destinée à l'étude de l'histoire du moyen âge et de l'Église. Le nouveau recueil aura pour titre *Miscellanea storica romana od Archivio di storia medioevale ed ecclesiastica.*

— Depuis le mois de janvier dernier, il se publie à Milan, sous la direction du Dr Solone Ambrosoli, une importante revue de numismatique, qui paraît par fascicules trimestriels (Milan, L.-F. Cogliati, gr. in-8), au prix de 22 fr. par an. La *Rivista italiana di Numismatica* prend la place de recueils dont la vie a été trop courte (*Giornale Numismatico*, 1808-1812, *Annali di Numismatica*, 1846-1851, *Rivista della Numismatica*, 1864-1865, *Bullettino di Numismatica italiana*, 1866-1870, etc.). Les deux recueils de numismatique qui existaient encore au commencement de l'année en Italie, la *Gazzetta numismatica*, fondée en 1881, par M. Ambrosoli, et le *Bullettino di Numismatica*

e Sfragistica, fondé en 1882 par MM. Vitalini et Santoni, cessent leur publication. La *Rivista,* qui se trouve ainsi sans rivale, ne pourra manquer d'être reçue avec faveur, non seulement en Italie, mais aussi par tous les numismates étrangers. Signalons l'étude commencée dans ce recueil par M. Umberto Rossi sur les Médailleurs de la Renaissance à la cour de Milan.

POLOGNE. — Des matériaux concernant l'histoire de l'imprimerie en Pologne viennent d'être réunis par M. S. Bednarski. Un chapitre curieux est celui des imprimeries juives.

— Le *Registre des pseudonymes polonais* remplit trente-deux pages. Déjà en 1883, l'auteur, Minkowiecki, avait édité un semblable ouvrage, mais bien incomplet. Dans l'édition actuelle on trouve les noms de seize cents auteurs.

— La littérature polonaise de 1887 a trouvé une bonne critique dans l'*Athenæum* de Londres. L'auteur de la revue polonaise est le docteur Belcikowski.

ÉTATS-UNIS. — L'ouvrage de M. Rochambeau : *Yorktown. Centenaire de l'indépendance des États-Unis d'Amérique* (Paris, Champion, in-8 de 341 p.), est un intéressant compte rendu des fêtes qui ont eu lieu aux États-Unis à l'occasion de ce centenaire. On y trouve de curieux détails sur la fameuse école militaire de Westpoint, sur l'école navale d'Annapolis, sur les armées de terre et de mer aux États-Unis, et aussi sur le singulier institut fondé par Stephen Girard, qui laissa dix millions pour instruire des enfants indigents, avec défense de leur apprendre aucune religion. Le fondateur était sans doute un élève de J.-J. Rousseau.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Commentaires sur les Épîtres catholiques de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean et de saint Jude,* par A.-F. Maunoury (in-8, Bloud et Barral.) — *Theologia moralis,* auctore A. Lehmkuhl, vol. I (in-8, Herder, à Fribourg en Brisgau). — *Conférences sur la théologie de saint Thomas d'Aquin, t. 3e, la Création,* par le R. P. Lavy (in-12, Chapelliez). — *Lettres de saint Alphonse-Marie de Liguori ;* 1re partie, *Correspondance.* T. Ier, trad. de l'italien par le P. F. Dumortier (in-8, Desclée et de Brouwer, à Lille). — *La Confirmation, exposé dogmatique, historique et liturgique,* par le R. P. Dom L. Janssens (in-12, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Le Prêtre, son caractère et sa vie de paroisse, conseils d'un ancien doyen à ses jeunes confrères,* par l'abbé Borsu (in-12, Palmé). — *Œuvres polémiques, IXe série,* par Mgr Freppel (in-12, Palmé). — *Institutiones logicales secundum principia S. Thomæ Aquinatis ad usum scholasticum* par le P. T. Pesch. Pars I (in-8, Herder, à Fribourg en Brisgau). — *Cours de philosophie à l'usage du baccalauréat, complètement adapté au programme officiel de 1885,* par l'abbé Berthaud (in-8, Firmin-Didot). — *Le Suffrage universel et le Régime parlementaire,* par P. Laffitte (in-12, Hachette). — *Recueil, Politique, Religion, Duel,* par le prince G. Bibesco (in-8, Plon et Nourrit). — *Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique, 1888* (45e année), par M. Bloch, etc. (in-18, Guillaumin). — *La Vie partout, Renaissance physique,* par P. Daryl (in-12, Hetzel). — *La Photographie, traité théorique et pratique,* t. II, par A. Davanne (in-8, Gauthier-Villars). — *Petit Glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadents et symbolistes,* par J. Plowert (in-12, Vanier). — *Jean Antoine de Baïfs, Psaultier,* von E.-J. Groth (*Sammlung französischer Neudrucke*), (petit in-8, Henninger, à Heilbronn). — *Louis Meigret, Le Tretté de la grammaire françoeze,* von W. Fœrster (*Sammlung französischer Neudrucke*) (petit in-8, Henninger, à Heilbronn). — *Jean de Mairet, Sophonisbe,* von K. Vollmöller (*Sammlung französischer Neudrucke*) (petit in-8, Henninger, à Heilbronn). — *Le Songe de saint Jean, ou la Légende du Sacré Cœur,* par J. Verdaguer, trad. de J. Pépratx (in-18, Latrobe,

à Perpignan). — *Pitres et Bohêmes*, poésies, par H. Bazouge (petit in-12, Lemerre). — *Précis des littératures étrangères anciennes et modernes*, par E. Bouchet (Hetzel). — *Poètes et Romanciers*, par E. Caro (in-12, Hachette). — *Œuvres littéraires de Napoléon Bonaparte*, t. IV, publiées par Tancrède Martel (in-12, Savine). — *Les Poètes maudits*, par Paul Verlaine (in-12, Vanier). — *Paul Verlaine* (in-12, Vanier). — *Marie Jenna, sa vie et ses œuvres.* Étude suivie de *Lettres de Marie Jenna*, par J. Lacointa (in-12, Poussielgue). — *Les Victimes de la vie*, par B. Mossé (in-12, Marpon et Flammarion). — *Maud Dexter, scènes américaines*, par H. Gaullieur (in-12, Plon et Nourrit). — *La Seconde Mère*, par H. Gréville (in-12, Plon et Nourrit). — *Le Prince Nekhlioudow*, par le comte L. Tolstoï, trad. par Halpérine-Kaminsky (in-12, Perrin). — *Maître Bernillon, notaire*, par Aimé Giron (in-12, H. Gautier). — *Voyages et littérature*, par X. Marmier (in-12, Hachette). — *En Franche-Comté, histoires et paysages*, par X. Marmier (in-8, Lecoffre). — *L'Algérie*, par M. Wahl (in-8, Alcan). — *Orient and Occident : a Journey east from Lahore to Liverpool*, by major-général R. C. W. Reveley Mitford (in-8, Allen, London). — *Voyage d'une femme aux Montagnes Rocheuses*, trad. de l'anglais de J.-L. Bird, par E. Martineau des Chesnez (in-12, Plon et Nourrit). — *Vie de S. Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, d'après les tableaux de Le Sueur, conservés à la Grande-Chartreuse*, texte reproduit de Laurent Surius, par un religieux de l'ordre, accompagnée d'une étude critique, par Zénon Fière (in-4, A. Cote, à Lyon). — *A la gloire des nouveaux Saints et Bienheureux de la Compagnie de Jésus* (in-16, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Jahrbücher des Fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen*, von Sigurd Abel, I. 768-788 (in-8, Dunker et Humblot, à Leipzig). — *Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières*, textes, notes et introduction, par G. Desdevises du Dezert (in-8, Bouillon et Vieweg). — *L'Esprit de nos aïeux, anecdotes et bons mots, tirés des manuscrits du XIII*e *siècle*, par Lecoy de La Marche (in-12, Marpon et Flammarion). — *Les Origines de la Renaissance en France au* XIVe *et au* XVe *siècle*, par L. Courajod (in-8, Champion). — *Choiseul-Gouffier, la France en Orient sous Louis XVI*, par L. Pingaud (in-8, A. Picard). — *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Franche-Comté, en Alsace, en Lorraine et en Flandre* (*1638-1643*), par F. des Robert, t. II (in-8, Champion, à Paris, et Sidot, à Nancy). — *Vie du général Hoche, précédée du discours de Léon Gambetta*, par E. Dutemple et L. Launay (in-16, Bayle). — *Mémoires et Correspondance du comte de Villèle*, t. III (in-8, Perrin — *Les Gloires maritimes de la France, l'Amiral Roussin*, par le vice-amiral J. de la Gravière (in-12, Plon et Nourrit). — *L'Amiral Courbet d'après ses lettres*, par F. Julien (in-12, Palmé). — *Le Comte de Falloux et ses Mémoires*, par E. Veuillot (in-12, Palmé). — *La Guerre aux erreurs historiques*, par A. Lecoy de la Marche (in-12, Letouzey et Ané). — *Histoire de l'ancien collège de Gray* (*1537-1792*), par Ch. Godard (in-12, Roux, impr. à Gray). — *Le Parlement de Bretagne après la Ligue* (*1598-1610*), par H. Carré (in-8, Quantin). — *Mes fouilles dans le sol du vieux Paris*, par E. Toulouze (in-8, imp. de P. Michel, à Dunkerque). — *Traités, conventions et arrangements internationaux de la Roumanie, actuellement en vigueur*, publiés d'ordre de M. le ministre des affaires étrangères, par T.-G. Djuvara (in-4, Rousseau, à Paris, et Al. Degenmann, à Bucarest). — *Les États-Unis contemporains, ou les Mœurs, les institutions et les idées depuis la guerre de la sécession*, par Cl. Jannet (2 vol. in-12, Plon et Nourrit). — *Le Prince Louis Bonaparte et sa famille* (in-8, Plon et Nourrit). — *Désirée, reine de Suède et de Norwège*, par la baron Hochschild (petit in-8 carré, Plon et Nourrit).

Visenot.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imprimeur breveté, Rennes.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT & Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, PARIS

L'ORNEMENT

POLYCHROME

DEUX CENT VINGT PLANCHES EN COULEUR OR ET ARGENT

CONTENANT ENVIRON 4,000 MOTIFS DE TOUS LES STYLES

ART ANCIEN ET ASIATIQUE
MOYEN AGE, RENAISSANCE, XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

RECUEIL HISTORIQUE ET PRATIQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

De M. A. RACINET

AVEC DES NOTICES EXPLICATIVES ET UNE INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les deux recueils dont l'ensemble forme l'ouvrage actuellement offert au public dans des conditions spéciales, sont déjà dans bien des mains, et l'accueil fait par les artistes et les industriels à ces deux séries, dont la première a fourni quatre éditions précédentes, sans compter deux éditions étrangères, permet aux éditeurs de se dispenser de toute apologie, laissant à l'auteur le soin d'expliquer dans la préface de cette édition définitive l'importance des compléments apportés par la seconde série à la première et la richesse des ressources offertes par leur réunion.

Ce qui caractérise surtout cette publication d'ensemble, laquelle s'adresse particulièrement à ceux qui ne possèdent pas la première série, c'est le classement méthodique et définitif des matières en deux volumes d'une importance égale aux deux séries, mais disposés dans un ordre de numéros différent. Il était indispensable de donner ce classement aux acquéreurs de l'ouvrage complet, et c'est à quoi répond cette édition collective.

Nous appelons particulièrement l'attention du lecteur sur l'*Avis au Relieur* placé à la fin de l'ouvrage et formant la table génerale des matières, avis dont l'exacte observation, indispensable à une reliure correcte, ne sera pas moins utile à ceux qui préféreraient conserver et consulter le recueil en cartons.

Les deux recueils, l'un de cent planches, l'autre de cent vingt, sont l'un du prix fort de 150 fr., l'autre de 200, ce qui représenterait un prix d'ensemble de 350 fr. Dans la pensée de faciliter l'acquisition de l'ouvrage entier, ce prix a été fixé par les éditeurs à 320 fr.

Le souscripteur aura, en outre, la faculté de prendre l'ouvrage par livraisons, paraissant tous les quinze jours, du prix de 7 fr. 50 chacune, au nombre de 44. Le service des livraisons a commencé le 1er octobre 1888.

FIRMIN-DIDOT ET Cie.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imprimeur breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. E. LEDOS.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les Deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-87 sont en vente, et forment cinquante-un volumes gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société 2 et 5, rue Saint-Simon (boulevard Saint-Germain).

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, RENNES.



